

SPECIAL
Belgique



Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France

103, boulevard Magenta 75010 PARIS



Région des Pays de la Loire

LA VIE MUSICALE DANS NOS
RÉGIONS (suite)



SARTHE/MAYENNE



L'aube d'une ère nouvelle dans le domaine du son.

Il y a 20 ans, chez Yamaha, est née l'idée que nous pourrions concevoir la perfection en matière de trompette, une trompette qui assurerait de jouer toujours au sommet de son art.

Cela ne serait sans doute pas facile, il faudrait consulter les musiciens les plus renommés de part le monde. Il faudrait aussi concentrer la puissance de notre technologie, et tout le savoir faire de nos maîtres-artisans.

Aujourd'hui, après deux décennies consacrées à cette tâche, une nouvelle génération de son est née: les trompettes symphoniques "Heavy models" si bémol et Ut pour musiciens d'orchestres.

En créant un son de trompette riche et dynamique, bien centré, avec une réponse et une résistance optimale et une projection brillante, elles annoncent un grand pas en avant dans le domaine des cuivres.

Quelques uns des secrets de cette réussite résident dans le nouveau dessin du pavillon, de la perce, des guides de piston et de la branche d'embouchure ainsi que dans de nouveaux procédés de fabrication.

L'épaisseur du métal est accrue pour les chemises de piston ainsi que pour les coulisses internes et externes, un nouveau matériau est utilisé pour les coulisses internes, et pour la branche d'embouchure.

Le résultat de toutes ces innovations est une trompette qui est mieux conçue, qui sonne mieux et qui répond mieux; créé pour vous, sa place est entre vos mains. Une chose est absolument certaine: quand on a pour vocation la musique, la recherche de la perfection doit être permanente.

Essayez une des trompettes Yamaha chez votre revendeur Yamaha habituel et participez à l'aube d'une nouvelle ère du son.

YAMAHA
YAMAHA CORPORATION

Sommaire

- 3 Assemblée de la
C.M.F. 1990 à Strasbourg
- 6 Version chorale
de « La Marseillaise »
- 7 Souvenirs musicologiques
sur Vladimir Horowitz
- 8 La Vie musicale en Belgique
- 16 Guy-Claude Luyppaerts
- 19 Nouvelles internationales
- 23 La Vie musicale
dans les Pays de Loire
- 33 Mort d'Ernest Wiart
- 38 Discothèque d'Or
- 42 Compact disc
- 44 Manifestations
- 48 Courrier des lecteurs
- 51 Petites annonces

Promenades à travers
nos régions

I à XVI

103, bd Magenta
75010 PARIS
Tél. : (16-1) 48.78.39.4

journal de la
Confédération
Musicale de
France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement : 1 an

FRANCE : 120 F

ÉTRANGER : 250 F

Prix au numéro : 25 F

N° de Commission paritaire en attente

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 14956

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée. »

HOMMAGE DE M. ANDRÉ PETIT PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE AUX OBSÈQUES DE M. ERNEST WIART, LE MERCREDI 17 JANVIER 1990

Le samedi 13 janvier, nous parvenait la bien triste nouvelle du décès de notre ami Ernest WIART, président régional du Nord et Pas-de-Calais et administrateur de la Confédération musicale de France.

Lors de notre dernière rencontre le 7 décembre dernier, à l'occasion d'une réunion du Conseil d'Administration, il nous avait semblé bien fatigué, mais rien ne laissait présager que c'était la dernière fois qu'il siégeait à nos côtés. Nous garderons de lui le souvenir d'un ami droit et responsable.

Les contacts que nous avons eus ensemble ont toujours été agréables et dans un climat d'amitié car il possédait de grandes qualités humaines. Sa participation au Conseil d'Administration de la C.M.F. fut malheureusement de trop courte durée; il fut élu en 1986. Nous possédions en sa personne un collègue de qualité; ces interventions furent toujours empreintes d'une grande sagesse avec le souci constant d'œuvrer en faveur des sociétés musicales, en particulier les plus modestes.

C'était un grand ami des jeunes; comment il en aurait été autrement, étant père de 6 enfants. Il se réjouissait des succès que remportaient ses jeunes musiciens. Dans les éditoriaux qu'il rédigeait dans le journal « le Musicien Fédéré », il ne manquait pas de manifester envers eux sa grande satisfaction, que ce soit à l'occasion des stages ou comme dans son dernier éditorial, il adressait ses félicitations à l'Orchestre des Jeunes de la Fédération, pour les prestations de haute tenue présentées lors des manifestations du Bicentenaire en septembre dernier à Paris.

Ernest WIART faisait partie de tous ceux qui se sont et se dévouent pour la pratique de la musique amateur. Ses responsabilités dans sa Fédération étaient très lourdes. Il lui fallait beaucoup de courage pour mener avec succès toutes les actions; il devait apporter beaucoup de lui-même pour animer les Sociétés musicales du Nord et Pas-de-Calais, en particulier ces derniers temps où il était atteint par la maladie.

Mais il sut assumer ses responsabilités jusqu'à ses derniers jours; il était un homme de devoir, il avait compris la vanité et l'inutilité des querelles stériles. Tel fut le destin de M. WIART qui consacrait une grande partie de sa vie pour le bien des autres et l'amour de la musique, toujours avec beaucoup de modestie.

« Les belles actions cachées sont les plus inestimables. » Cette citation de PASCAL lui convenait très bien.

J'adresse au nom du Conseil d'Administration, du Bureau administratif et de tous les musiciens de la C.M.F., les condoléances les plus affectueuses à Mme WIART et à ses enfants, ainsi que toute la sympathie à ses nombreux amis. Quant à vous, mon cher Ami, je dis un grand merci. Nous ne nous retrouverons plus sur cette terre, mais votre souvenir restera dans notre cœur et rejoindra celui de tous ceux qui comme vous ont œuvré avec tant de bonheur au rayonnement de la Musique.

A titre posthume, je vous décerne la médaille d'Honneur de la C.M.F. pour les éminents services rendus à la Musique.

Courrier des lecteurs

- * suggestions,
- * critiques,
- * bonnes idées,
- * échanges de point de vue.

Écrivez-nous : C.M.F.
courrier du lecteur, 103,
boulevard Magenta,
75010 Paris.

NUMÉRO CONTRAT D'ASSURANCES GROUPES - 59.391.01.02.03

Légende photo de couverture : la Musique des Guides (Belgique).

Les activités du président de la C.M.F. dernier trimestre 1989

| | | | |
|-----------------|--|-----------------|---|
| 19 octobre 1989 | Assemblée générale de l'U.N.A.V.A.C. | 24 novembre | — Conseil Administration U.N.A.V.A.C. |
| 20 octobre | Conseil d'Administration du C.E.N.A.M. | | — M. le Président de la C.I.S.M. |
| 26 octobre | Commission Enseignant (Comité national de la Musique). | 30 novembre | — M. Cardot, centre d'accueil. |
| 27 octobre | Conseil d'Administration (Comité national de la Musique). | | — Direction de la Musique. |
| 2 novembre 1989 | M. Boira, Assurances AXA. | 7 décembre 1989 | — M. Castelain D.A.A.S.M. |
| 5 novembre | Assemblée générale féd. mus. d'Auvergne (Puy-en-Velay). | | — Conseil supérieur de la Musique. |
| 9 novembre | — Commission administration C.M.F. | | Conseil Administration C.M.F. à Mâcon. |
| | — Commission C.M.F. - Diffusion. | 14 décembre | — M. F. Koch. |
| 12 novembre | — Assemblée Générale de la Féd. Mus. de la Somme à Amiens et Hommage à Maître Charles Gay. | 18 décembre | — M. P. Host, délégué régional à la Musique Nord-Pas-de-Calais. |
| 14 novembre | Commission orchestre « symphonique » C.M.F. | 21 décembre | — M. R. Cardot, centre d'accueil. |
| 23 novembre | Commission « Chant » C.M.F. | | — Conférence de Presse, ministre de la Culture. |
| | | | — Congrès de la F.N.U.C.M.U. |
| | | | — Conseil Administration U.N.A.V.A.C. |
| | | | — Repas de Noël du personnel C.M.F. |
| | | | — M. Castelain, D.A.A.S.M. |

*

* *

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA C.M.F. DÉCENTRALISÉ A MÂCON

Une invitation des Éditions Robert Martin a permis d'organiser une réunion décentralisée du Conseil d'administration de la C.M.F., à Mâcon, le 7 décembre 1989.

La matinée fut consacrée à la visite des établissements Martin, sous la houlette de Paul-Louis Martin et de ses collaborateurs. On découvrit l'ensemble des services — administration, comptabilité, commandes, stock, atelier de réparation...

Un débat informel réunissait ensuite le C.A. et les cadres artistiques des Éditions Martin, autour du répertoire.

Une journée passionnante, qui illustre les liens entre la C.M.F. et l'un de ses partenaires privilégiés, les Éditions Robert Martin.



Les membres du Conseil d'administration et Paul-Louis Martin.



89^e Assemblée de la C.M.F. 1990 à Strasbourg (Alsace)

ORDRE DU JOUR

JEUDI 26 AVRIL 1990

20 h 45 Réunion des Présidents des Fédérations Régionales

VENDREDI 27 AVRIL 1990

9 h Accueil des congressistes par J.-J. Weber, président du Conseil général.
 9 h 15 Ouverture du congrès par M. A. Petit
 9 h 30 Lecture du rapport moral
 11 h Interventions des personnalités
 11 h 30 Inauguration officielle de l'exposition
 12 h 30 Déjeuner
 14 h 30 Lecture du rapport financier
 17 h Projet d'organisation du congrès 1992 en Guadeloupe
 17 h 15 Lecture du rapport de la commission de l'Action culturelle
 18 h Concert de l'Orchestre de l'Harmonie de l'Électricité de Strasbourg. Direction : A. Delmotte.
 19 h Dîner

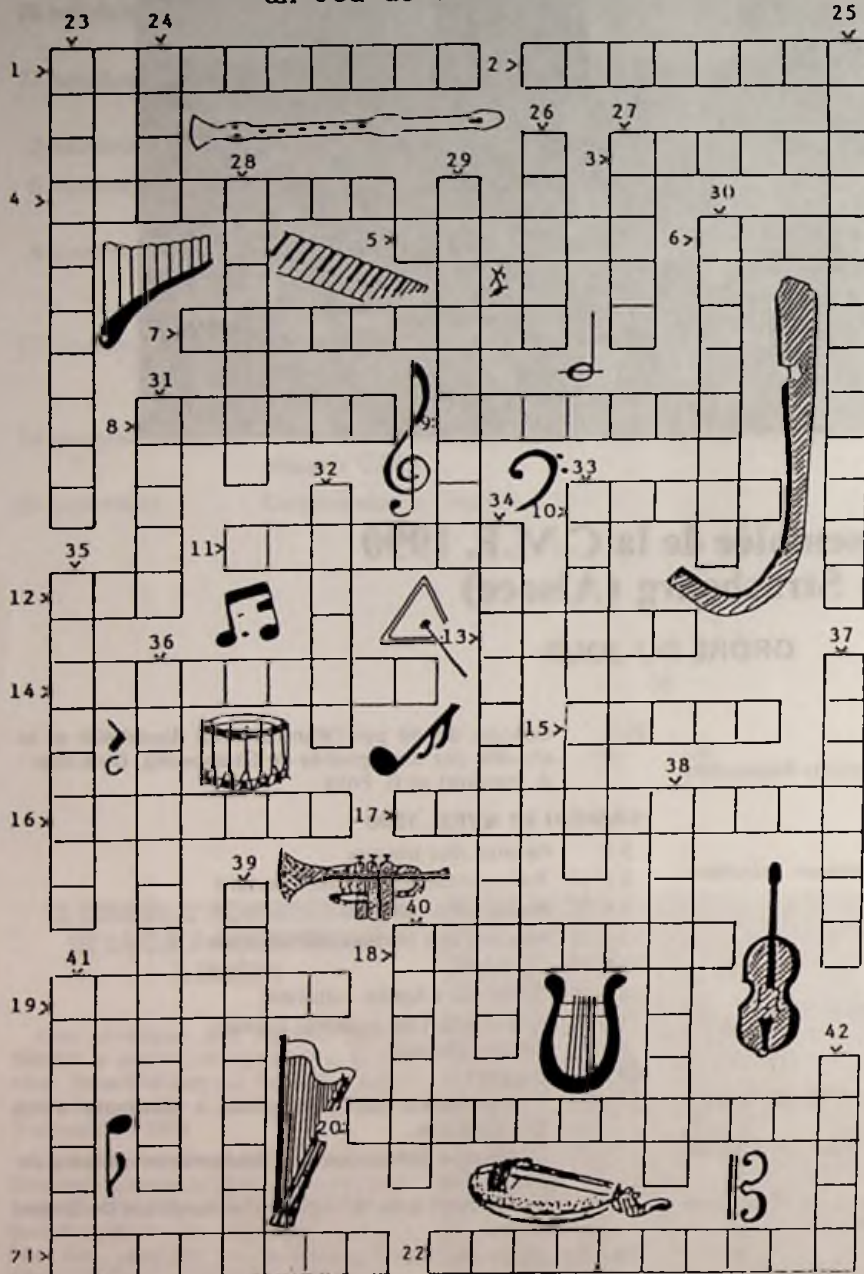
21 h Concert donné par l'Harmonie de Bischheim et la chorale des enseignants de Strasbourg. Direction : A. Hinckert et G. Foltz.

SAMEDI 28 AVRIL 1990

9 h Reprise des travaux
 9 h 15 Renouvellement du tiers sortant
 9 h 30 Ateliers thématiques
 11 h 30 Rapport des ateliers thématiques
 12 h 15 Déjeuner
 14 h 30 Débat sur l'Action culturelle
 17 h 30 Présentation du nouveau bureau.
 Fin des travaux
 18 h Concert
 — Orchestre des mandolines « Serenata » de Schiltigheim.
 — Groupe folklorique de l'Harmonie municipale de Blaesheim
 — Orchestre de la Société d'accordéons de Strasbourg
 19 h 30 Dîner de Gala

LABYRINTHE * MUSICAL

un Jeu de JACK HURIER



Horizontalement

1. Instrument qui ne possède que la série des harmoniques impairs, ce qui rend son doigté différent des autres.
2. Dans « Pierre et le loup », il représente le canard.
3. Le roi des pardons bretons.
4. Il a sept positions.
5. Si ses deux branches parallèles étaient mises bout à bout, il aurait la longueur d'un tuyau de deux pieds d'orgue (2,60 m).
6. Saxhorn employé comme basse du groupe des cuivres.
7. Instrument de percussion composé de lames de bois.
8. Ingres en jouait, pour trouver l'inspiration.
9. Instrument en cuivre, de registre grave et de forme circulaire.
10. C'est aussi une plante de la famille des labiacées.
11. Elles sont remplacées, à l'orchestre, par des tuyaux de laiton ou d'acier.
12. D'eau, sur une trompette.
13. Ancêtre du rebec.
14. Le piano à bretelles.
15. Instrument à 3 cordes et à archet joué surtout par les Menestrels.
16. Sorte de lyre des anciens, dont l'invention est attribuée à Terpandre.
17. Tortelier en est un virtuose.
18. Instrument à vent (XV^e au XVII^e s.) à anche double, analogue à celle du basson.
19. Instrument de percussion qui rappelle la troïka.
20. Est une composante constante de l'éventail orchestral, depuis que Haendel fit appel à cet instrument, dans son « Saul » (1738).
21. Instrument de petite dimension à cordes pincées.
22. Instrument inventé en 1924, par l'américain Winterhoff.

Verticalement

23. Instrument le plus grave du groupe des cordes.
24. Une octave plus haute que le violoncelle, et une quinte plus bas que le violon.
25. Le chef de musique militaire Sousa inventa cette autre forme d'hélicon.
26. La plus grave des voix d'hommes.
27. Devenu populaire par la diffusion du folklore américain, cet instrument favori des noirs a une caisse de résonance recouverte d'une membrane.
28. Saxhorn en si bémol, entre la basse et l'alto.
29. Marcel Mule lui a donné ses lettres de noblesse.
30. Souvent à l'orchestre, toujours aux Bermudes!
31. A succédé à la vièle à archet du Moyen Age.
32. A pistons, l'espègle de l'orchestre.
33. Contrebasse à vent.
34. Instrument en cuivre à anche double.
35. Pour Bach, il est « bien tempéré ».
36. Elles accompagnent le Fandango.
37. Glockenspiel à clavier.
38. Sorte de biniou.
39. Elle était marine, pour M. Jourdain.
40. En Provence, tambour rotatif.
41. Peut être sèche ou électrique.
42. Enchantée pour Mozart.

Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne

Liste des morceaux

Pour Orchestres d'Harmonie

- **Ouverture en Fa Majeur** (1793) **MEHUL**
- **Symphonie en UT** (1795) (un seul mouvement) **CATEL**
- **Marche Lugubre** (1790) **GOSSEC**
- **Symphonie Militaire** (1794) (un seul mouvement) **CATEL**
- **Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes** (1799) (Quatre mouvements) **HOMMES REICHA**

RESTAURATION

- **3^e Suite** (marche, menuet, pas redoublé, valse) **BLASIVS**
- **2^e Suite** (marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse) - **BLASIVS**

Pour Orchestres d'Harmonie et Chœurs mixtes

- **La Bataille de Fleurus** (1794) **CATEL**
- **Aux Mânes de la Gironde** (1795) **GOSSEC**
- **L'Hymne des vingt-deux** (1795) (ténor solo) **MEHUL**
- **L'Hymne du Panthéon** (1794) **CHÉRUBINI**
- **Le chant du 14 juillet** (1790-91) **GOSSEC**
- **Chant du Retour de Campo Formio** (1797) (hymne pour la Paix - avec quatre solistes) **MEHUL**
- **Te Deum** (1790) **GOSSEC**

Erratum

Concernant la liste des éditeurs parue dans le *Journal de la C.M.F.* n° 425, novembre-décembre 1989.

Changement d'adresse

Ed. Ph. Caillard, 5 *bis*, rue du Château-Fondu, 78200 Fontenay Mauvoisin. Tél. : (16-1) 34 76 51 30.

Les éditions KENDOR sont distribuées par H.H.M.O., 88, rue Calvaire, B.P. 64, 59510 Hem. Tél. : 20 83 78 32.

Les éditions TRANSATLANTIQUES concernant les œuvres pour harmonies sont distribuées par les éditions Robert MARTIN.

Concernant la liste des morceaux : rectificatif concernant les œuvres au choix pour les orchestres d'harmonie : en Excellence il faut lire :

Liberté (extrait du 14 juillet de Roland de Kœchlin, aux éditions Chant du monde.

Concernant les examens fédéraux, en violoncelle, débutant I, l'œuvre « Archet

magique valse » est de J. Bizet et non de G. Bizet.

Le samedi 10 mars de 14 à 17 heures, dans le cadre du D.A.A.S.M., sera présentée et analysée une œuvre de Désiré Dondeyne : « Fête populaire ». Tous les candidats intéressés devront s'adresser avant le 5 mars à la C.M.F., 103, bd Magenta, 75010 Paris. Tél. : 48 78 39 42.

La bibliothèque de la Confédération musicale de France vous propose de nombreux ouvrages — musique instrumentale (toutes disciplines), partitions et matériels pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, musique chorale, etc.

Elle propose également des ouvrages pédagogiques sur la formation musicale, des traités d'orchestration, histoire de la musique... ainsi que de nombreux enregistrements.

Tous ces documents peuvent être consultés sur place au Centre culturel Albert-Ehrmann, 103, boulevard Magenta, à Paris X^e.

La bibliothèque est accessible à tous et gratuitement, les jours ouvrables de 9 h à 17 h 30. Tél. : 48 78 39 42.

LES ÉDITIONS ROBERT MARTIN

B.P. 502

71009 MACON CEDEX

Tél. : 85.34.46.81 - Fax : 85.29.96.16

*fournissent les morceaux imposés
dans les examens de la
Confédération Musicale de France*

A propos des versions chorales de

« La Marseillaise »

Suite de l'article paru dans le Journal de la C.M.F., n° 425 de novembre-décembre 1989.

Puis l'Orphéon périclita, les chorales d'hommes se réduisirent et l'écriture à voix mixtes a cappella supplanta celle à voix d'hommes auparavant majoritaire; cela sous l'emprise évidente des polyphonistes de la Renaissance réinsérés dans notre vie musicale à la fin du siècle dernier grâce aux efforts méritants et parallèles de Charles Bordes et d'Henry Expert.

De 1901 date l'arrangement pour chœur mixte et orchestre du professeur d'harmonie Auguste Chapuis (15). Il est postérieur d'un an au chœur final de l'« œuvre lyrique » en un acte **La Marseillaise**, créé à l'Opéra-Comique pour la matinée gratuite du 14 juillet 1900. Le livret de Georges Boyer s'inspirait de la genèse de notre hymne national (16) et la musique était d'un élève de Massenet : Lucien Lambert (17). A propos de ce chœur final, il précisait en note qu'on pouvait opter pour la version officielle comme pour sa propre orchestration (18).

Officialisée depuis 1879, **La Marseillaise** sera littéralement sanctifiée pendant la Grande Guerre; elle sera brandie comme le symbole par excellence de « l'Union Sacrée », surtout le 14 juillet 1915 lors du transfert de Rouget de l'Isle aux Invalides (19). Plus que jamais présente sous la plume des compositeurs, se prêtant à des harmonisations cette fois pour le moins contrastées, elle suscitera comme nouvel arrangement pour chœur celui classique et bien sonant de l'organiste Marcel Dupré, lauréat du prix de Rome 1914 (20).

Parmi les harmonisations de l'entre-deux guerres, on retiendra celle d'un autre organiste : Marc de Ranse (21), mais surtout celle de Jean Vuillermoz, le chef fondateur de la Chorale mixte universitaire. Elle a pour particularité de

se chanter indifféremment à voix mixtes ou à voix d'hommes (22). Elle témoigne d'une musicalité certaine autant que les compositions originales de ce maître tué au front sur la ligne Maginot, à l'âge de trente-trois ans, le 21 juin 1940, après Maurice Jaubert et Jehan Alain.

L'une des plus récentes harmonisations a cappella est celle, fort sage au demeurant, de l'élève de Milhaud Yvon Bourrel (23)... mais toutes s'effacent largement devant celle de Zoltán Kodály, le glorieux compagnon de route de Béla Bartok. Elle bénéficie de sa grande maîtrise de l'écriture polyphonique attestée par de nombreuses entrées canoniques. Elle se présente aussi presque d'un bout à l'autre à trois voix, ce qui a facilité ses arrangements à voix égales et la rend, de ce fait, accessible à toutes les formations (24). On s'étonnera qu'aujourd'hui encore elle soit si peu connue de nos chorales pour qui il serait nécessaire de rétablir dans la ligne de chant la rythmique originelle, cette harmonisation ayant été conçue d'après une traduction hongroise (25). Fut-elle composée en 1942, pour le 150^e de **La Marseillaise** comme le laisserait supposer la date du copyright de l'exemplaire de la Bibliothèque nationale? On peut affirmer avec certitude qu'elle fut créée — coïncidence symbolique — en 1948, lors du centenaire de l'immortelle épopée des « honvéd », le glorieux épisode hongrois du « Printemps des Peuples » où **La Marseillaise** aura été, en quelque sorte, « L'Internationale des libéraux ».

C'est en 1942, à coup sûr, qu'Arturo Toscanini exhuma la seule cantate de circonstance que Verdi avait accepté de signer : l'**Inno delle Nazioni** (l'**Hymne des Nations**) composé pour l'Exposi-

tion industrielle de Londres de 1862 sur des strophes d'Arrigo Boito, ce qui avait motivé du même coup la première rencontre et la première collaboration du maestro avec le futur librettiste d'**Otello** et de **Falstaff**. L'enregistrement de cet **Hymne des Nations** — plus tard repiqué sur disque — devait servir de bande sonore à un court métrage documentaire réalisé par le service cinématographique de l'armée américaine (26). **La Marseillaise** s'y trouvait pour la première fois dans son histoire superposée à un autre hymne national, ici **God save the Queen**. Avec une maîtrise polyphonique qui laissait entrevoir l'étourdissante fugue finale à dix voix de **Falstaff**. Après son officialisation définitive de 1879, **La Marseillaise** fera l'objet d'une première tentative de superposition contrapuntique avec **Le Chant du Départ** (27) — comme elle sera pareillement associée à l'**Hymne Russe**, en 1893, lors des festivités de l'Alliance franco-russe (28) et à **L'Internationale**, en 1938, dans la musique d'un court métrage (**Visages de la France**) composée par Arthur Honegger (29). Mais pour en revenir au **Chant du Départ**, c'est Jacques Chailley qui, mieux encore qu'Arthur Honegger et Jacques Ibert dans **L'Aiglon** (30), aura réalisé le véritable tour de force consistant à superposer les deux chants jusqu'à leurs dernières mesures. Ce contrepoint, postérieur à la Libération, vient de paraître aux Éditions A Cœur Joie. Il est disponible en sa version première avec orchestre symphonique, comme dans une transcription avec orchestre d'harmonie réalisée par Désiré Dondeyne et à la demande de l'auteur — la partie chorale, qui peut aussi s'exécuter a cappella, ayant été imprimée avec une réduction de piano.

F. R.



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78.27.31.59

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Écussons

Maison fondée en 1945

(15) Sur Auguste Chapuis, voir la brochure d'hommage éditée par Durand en 1934 avec des textes de René Dommange, Jean Chantavoine, Maurice Emmanuel, Nadia Boulanger, Léon Riotor, Pierre Dupont et Maurice Chevalis.

(16) Le texte de ce livret est reproduit en annexe de notre livre sur *La Marseillaise* (op. cit., supra n. 1), mais conformément à l'édition en librairie publiée conjointement par Calmann-Lévy et Choudens, ce livret ayant subi pas mal d'altérations du fait de sa mise en musique.

(17) Né en 1858, Lucien Lambert est mort en 1945 à Oporto (Portugal) où il vivait depuis 1914. Il y avait donné en 1944 son dernier récital de piano. Le prix du concours de composition musicale de la ville de Paris avait été attribué en 1897 à son opéra *Le spahi* (livret de Louis Gallet et d'André Alexandre, d'après Le roman d'un spahi de Pierre Loti) dont l'ouverture, souvent jouée au concert, est un des rares morceaux symphoniques avec partie de clairon militaire. *La Marseillaise* retentit quand le spahi expirant voit défiler en rêve les troupes coloniales.

(18) Les partitions chant et piano du *Spahi* et de *La Marseillaise* ont paru aux éditions Choudens.

(19) Voir Frédéric Robert : *Lettres à propos de « La Marseillaise »*, op. cit. et *La Marseillaise...* op. cit. supra n. 1 avec en annexe le discours de Raymond Poincaré.

(20) Il publiera, également à ses frais mais dans un but aussi sûrement lucratif, une harmonisation semblable de l'*Hymne Russe*.

(21) Marc de Ranse (1881-1951) organiste connu par ses harmonisations de chansons folkloriques fut aussi chef de cœur comme l'atteste l'écriture aussi bien sonnante de son harmonisation à quatre voix mixtes a cappella de *La Marseillaise* parue dans le recueil collectif de *Chansons populaires et de chants scouts Montjoie*, édité par la Schola Cantorum et la Procure Générale de Musique, pp. 160 à 164.

(22) Éditions Lemoine, 1939.

(23) Né en 1932 Cette harmonisation à quatre voix mixtes a paru en 1976.

(24) La version pour chœur d'hommes a été enregistrée précisément par le chœur de l'armée hongroise dans un disque d'œuvres chorales de Zoltán Kodály. Disques Qualiton SLPD 12555 (1986).

(25) La Chorale populaire de Paris a justement tenté, avec succès, cette expérience et l'harmonisation de Kodály est à présent disponible en librairie à l'Art musical populaire.

(26) Voir notre article (à paraître dans la *Revue Internationale de musique française*, dossier « Verdi et la France ») sur la réception en France de cet Inno delle Nazioni. Nous l'avons analysé

par le détail dans notre thèse (inédite) de 3^e cycle, op. cit., voir supra, n° 12. L'enregistrement sur disque avait paru chez RCA, un disque 30 cm/33 t Mono 45066 (Vic IM 6041).

(27) Le chef de musique, marseillais, s'appelait San D'Arod et son arrangement avait paru en 1882 sous le titre de *Hymne national et Chant du Départ*, étude de contrepoint double.

(28) Gabriel Pierné évitait de tomber dans le piège de cette superposition hasardeuse en faisant alterner les deux hymnes au cours de sa cantate *La Fraternelle* (paroles de Marc Libérat) créée avec en soliste Marie Delna et primée au concours organisé par l'Écho de Paris en 1893 précisément à l'occasion des festivités de l'alliance Franco-Russe. L'œuvre exécutée à l'Opéra-Comique sera celle de Paul Puget : *La Marseillaise et l'Hymne Russe* (éditions Fromont, 1894).

(29) Pour plus de détails concernant la genèse de ce court métrage de Nizan, Vigneaux et André Wurmser, voir les souvenirs de Fernand Grenier : *Ce bonheur-là*, Éditions Sociales, 1974, pp. 270 à 272.

(30) Opéra sur un livret d'Henri Cain tiré de la célèbre pièce d'Edmond Rostand (éditions Heugel, partition chant et piano, p. 147 à 151). La création de l'Aiglon avait eu lieu à l'Opéra de Monte-Carlo le 11 mars 1937.

Souvenir musicologique sur Vladimir Horowitz

Dans le concert de louange, qui n'aura pas manqué de retentir après la disparition de Vladimir Horowitz, les fausses notes auront été moins à craindre que les silences, comme celui, presque général, concernant la remise à l'honneur de Clementi dont Horowitz fut un véritable pionnier. Car ce pianiste aura mis ses talents et son renom international au service de ce « classique-favori-du-piano » dont les seules *Sonatinas*, encore connues tout au moins des apprentis pianistes, pouvaient malheureusement justifier ce qualificatif avec tous ses sous-entendus restrictifs. C'est sur disques RCA que Vladimir Horowitzregistra donc, il y a quelque trente-cinq ans de cela, un récital entièrement consacré à des *Sonates* de Clementi (1). Depuis la parution de ce disque, l'auteur du *Gradus ad Parnassum* s'est heureusement imposé avec Boccherini, comme l'un des deux plus grands talents de la musique instrumentale italienne dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Mieux encore : comme le plus talentueux trait

d'union entre Mozart et Beethoven avec ses *Sonates* que Beethoven justement plaçait au-dessus de celles de Mozart. Il suffit pour s'en convaincre d'écouter celle en si mineur op. 40 n° 2 antérieure d'un an à la parution des premières sonates op. 2 de Beethoven éditées en 1796 et que, prenant exemple justement sur Horowitz, nous avons fait enregistrer, avec une autre sonate de Clementi par Hélène Boschi (2). D'autres disques encore, voire des albums entiers, ont été consacrés par la suite à Clementi dont l'œuvre a bénéficié, en outre, d'un excellent catalogue thématique (3). En attendant sa publication critique complète qui serait d'autant mieux venue que, d'une part, certaines des *Sonates* parmi les plus dignes d'intérêt n'ont pas été rééditées depuis l'époque où elles sont devenues introuvables; d'autre part, du fait que la numérotation par opus de toutes ces *Sonates* a trop souvent varié d'une édition à l'autre!

Nous reproduisons les lignes d'introduction que Vladimir Horowitz avait rédigées précisément pour son récital

Clementi : « Ces *Sonates* de Clementi ont été trop longtemps absentes du répertoire des concerts. Il en écrivit beaucoup d'autres, d'une égale valeur, que l'on a rarement l'occasion d'entendre. J'espère que cet enregistrement incitera d'autres pianistes à fouiller le trésor de ces *Sonates* et à les interpréter. Un géant comme Beethoven les admirait, avant d'en subir l'influence. Son jugement devrait nous guider. »

Frédéric ROBERT

(1) Clementi : *Sonates* en sol mineur op. 34 (1788), en fa mineur op. 14 (1784) et en fa dièse mineur op. 26 n° 2 (1788). Disques RCA A 630 328 (notice d'Arthur Lesser).

(2) Clementi : *Sonates* en si mineur op. 40 n° 2 (1795) et en ré mineur op. 50 n° 2 (1815, dédiée à Cherubini) par Hélène Boschi. Erato 25 cm/Standard EFM 4039 (notice de Frédéric Robert).

(3) A. Tyson : *Thematic catalogue of the works of Muzic Clementi*; Tutzing, 1967. Voir également en langue anglaise l'ouvrage de L. Plantinga : *Clementi, His Life and Music*, Londres, New-York et Toronto, 1977.

La vie musicale en Belgique



Francis Pieters

Né en 1947 à Courtrai. Licencié en philosophie et lettres (Université catholique de Louvain) enseigne les langues germaniques. Durant dix ans il a été rédacteur de la revue *Fedekamnieuws*. Il est cofondateur de l'asbl « Muziekcentrum » (depuis Fedekamcentrum). Il a été plusieurs années collaborateur de l'émission de radio « Kiosk » à la BRT 2. Il a publié divers ouvrages (en néerlandais) et d'innombrables articles dans des revues spécialisées. Collaborateur à l'encyclopédie de musique « *Algemene Muziekencyclopedie* » (Éditions De Haan). Collaborateur permanent aux revues hollandaises *St. Caecilia* et *De Dirigent*. De 1983 à 1985, il a été président de la W.A.S.B.E., dont il a organisé en juillet 1985 le congrès mondial à Kortrijk. Membre honoraire de Phi Beta Mu (États-Unis) et détenteur de l'ordre du mérite de la « John Philip Sousa Foundation » (États-Unis) et du « Distinguished Service Award Purdue University Bands ».

Prélude.

Nous remercions la C.M.F. et son président M. André Petit de nous offrir la possibilité de présenter en quelques pages un aperçu de la vie musicale en Belgique aux lecteurs de l'excellent *Journal de la C.M.F.*

L'unification de l'Europe approche à grands pas et il est grand temps d'essayer de mieux connaître nos concitoyens européens. Plus que toute autre forme d'art, la musique a toujours eu le pouvoir de rapprocher les gens.

Pour mieux se comprendre il faut mieux se connaître. Dans ce trop court exposé, nous essayons de vous présenter différents aspects de la vie musicale en Belgique. Finalement nos sociétés d'amateurs regroupent également des gens de tous les âges, de tous les milieux sociaux et de différents niveaux, tous unis par l'amour pour la musique. Cette musique, nous tâchons de la servir aussi bien que possible.

Les Voisins du Nord

Bien qu'étant un pays voisin, la Belgique est relativement peu connue en France, mis à part les « blagues belges » souvent de fort mauvais goût.

Il est vrai que la Belgique est un état assez jeune puisque le royaume de Belgique n'a été fondé qu'en 1830. Tout comme la Suisse, la Belgique est située aux confins de deux grandes cultures : la culture germanique et la culture latine. De ce fait deux cultures totalement

différentes s'y retrouvent dans deux peuples : les Flamands et les Wallons.

La Belgique compte 10 millions d'habitants dont six millions de Flamands (néerlandophones) et quatre millions de Wallons (francophones), sans oublier les 50 000 germanophones dans les cantons de l'est (Ostbelgien).

Le problème des langues (ou des cultures) est souvent la cause de nombreuses difficultés, mais en même temps une énorme source d'enrichissement culturel. Depuis la Fédéralisation complète en 1988 les deux cultures ont été séparées sur le plan légal et dépendent de deux ministères différents. Ceci ne facilite guère les choses au niveau international, car en fait il n'y a plus de culture belge, mais uniquement une culture flamande et une culture wallonne.

D'un autre côté cette situation prépare les Belges de façon très concrète à l'Europe de 1992. Car toute unie qu'elle puisse être, l'Europe restera toujours un amalgame de cultures et de langues différentes. En Belgique nous en avons pris notre parti mais surtout nous gardons l'esprit ouvert.

En plus la Belgique est depuis fort longtemps la plaque tournante d'innombrables activités européennes dans les domaines les plus divers. Ceci nous permet d'apprendre beaucoup et de nous enrichir continuellement.

Mais il est grand temps de revenir à nos moutons... musicaux.

Un peu d'histoire

Depuis toujours les Belges ont été un peuple musical, il suffit de citer quelques noms tels que Gilles Binchois ou Jean Ockegem au 15^e siècle, Adrien Willaert ou Roland de Lassus au 16^e siècle, ou André-Modeste Grétry et François-Joseph Gossec au 18^e siècle. Le rôle que Gossec a joué dans l'histoire de la musique de la Révolution a suffisamment été souligné à l'occasion du bicentenaire. Comment parler de la musique en Belgique sans évoquer la représentation d'un opéra qui est à l'origine même de la naissance de la Belgique?

Après la chute de Napoléon, la Belgique est rattachée aux Pays-Bas, mais les Belges n'abandonnent point leur rêve d'indépendance. Lors de la représentation de l'opéra *La Muette de Portici* de Daniel Auber le 25 août 1830, au théâtre de « La Monnaie » à Bruxelles, l'interprétation du duo « Amour sacré de la Patrie » déclenche une véritable frénésie. L'appel final « Aux Armes » met définitivement le feu aux poudres, le public déchaîné sort du théâtre et prend les armes. Quelques jours plus tard, la Belgique s'est libérée du joug hollandais.

C'est dans ce même théâtre de « La Monnaie » que la Brabançonne, notre hymne national belge, sera chantée pour la première fois le 12 septembre 1830.



Les premières sociétés de musique

Retracer les origines de la musique à vent en Belgique nous mènerait bien trop loin, mais nous pouvons affirmer que, tout en émanant de groupements civils — dont les chambres de rhétorique —, les premières sociétés de musique d'amateurs ont été des copies plus ou moins conformes des musiques militaires et des musiques de la Garde civique (milice civile).

Dans sa « Nomenclature des sociétés musicales de Belgique » (1853), E. Jacops mentionne 25 sociétés fondées avant 1800, dont 18 en Flandre et 7 en Wallonie.

Le XIX^e siècle

Bien avant l'indépendance en 1830 le nombre des sociétés de musique dépasse la centaine; un recensement en 1851 mentionne 436 sociétés de musique en Belgique. Les sociétés sont composées de flûtes, de clarinettes (en ré, en la et en ut), de serpents, de bassons, de trompettes, de trombones et d'instruments de percussion. En moyenne une société comprend une vingtaine de musiciens et le répertoire se compose surtout de pas-redoublés, redouas, marches et quelques valse. Vers 1820 des transcriptions d'ouvertures classiques apparaissent au répertoire. Vers 1830 l'ophicléide remplace le serpent, les clarinettes en si bémol remplacent celles en ut, et depuis l'invention du piston vers 1814 les cuivres s'améliorent petit à petit. Parmi les facteurs d'instruments belges de l'époque nous citons Tuerlinckx à Malines, Mahillon à Bruxelles et Charles-Joseph Sax (le père de l'inventeur) à Dinant. Ce dernier devient le fournisseur des musiques militaires du Royaume-Uni (1815-1830).

Après la bataille de Waterloo les musiques militaires hollandaises prennent la relève des musiques françaises sur notre territoire; bientôt ces musiques sont constituées en grande majorité de musiciens belges.

En 1830 avec l'indépendance les huit musiques militaires hollandaises casernées en Belgique deviennent automatiquement les premières musiques militaires belges. Ces orchestres professionnels ne sont pas seulement les modèles qui inspirent les sociétés d'amateurs, mais également une précieuse pépinière pour directeurs des nombreuses sociétés de musique.

Ces sociétés peuvent déjà être divisées en harmonies et fanfares.

La fanfare

Les cuivres à trois pistons étant relativement plus facile à manier, ces instruments semblent davantage adaptés aux mains rudes des ouvriers. Ainsi nous retrouvons beaucoup d'orchestres d'harmonie dans les milieux bourgeois et bientôt des fanfares dans les milieux ouvriers.

La société de musique devient une forme de détente favorite pour le peuple. Le temps d'une répétition ou d'un concert, les ouvriers oublient le dur labeur quotidien.

Bientôt la politique s'en mêle, car les partis catholiques ne veulent pas perdre la face vis-à-vis des partis socialistes, tandis que la bourgeoisie libérale veut également se distinguer de la masse ouvrière. Ainsi petit-à-petit chaque village a au moins trois sociétés de musique. Les sociétés socialistes défilent pour toutes les fêtes ouvrières, tandis que les sociétés catholiques participent aux nombreuses processions religieuses. Mais toutes se retrouvent à l'occasion des festivals et des concours d'abord provinciaux, puis nationaux et plus tard internationaux.

Les festivals de musiques militaires servent naturellement de modèle. Le 26 septembre 1833, François-Joseph Fétis (1784-1871) organise un grand festival de musiques militaires avec les 21 musiques militaires du Royaume (en 1830, il n'y en avait que 8). Fétis, le grand musicologue du XIX^e siècle, a été bibliothécaire du Conservatoire de Paris et devient le premier directeur du Conservatoire royal de Bruxelles. A l'occasion de ce festival, on découvre que les musiques utilisent un diapason différent; il faut tout le talent de Charles-Joseph Sax et de ses ouvriers pour accorder tous les instruments en une seule nuit...

L'âge d'or

A la fin du XIX^e siècle, la Flandre compte près de mille sociétés dont 734 fanfares et 246 harmonies, tandis que la Wallonie compte environ 700 sociétés dont 482 fanfares et 232 harmonies. Les fanfares, plus récentes, ont donc dépassé les harmonies en nombre. Ceci est dû en grande partie au grand inventeur belge Adolphe Sax (1814-1894), qui vers 1840, invente le saxophone et qui améliore sensiblement les cuivres en introduisant la famille des saxhorns. Il poursuivra d'ailleurs son combat en France.

A l'origine les fanfares ne sont composées que de cuivres et s'appellent « fanfares pures »; vers la fin du XIX^e siècle les saxophones sont introduits dans l'orchestre de fanfare (fanfares mixtes). En 1876, Henry Labory (1843-1882), chef de la Musique des carabiniers, est le premier à introduire



Adolphe Sax.

le saxophone dans un orchestre de fanfare militaire. Par contre, dès 1846, Jean-Valentin Bender (1801-1873), le professeur de clarinette d'Adolphe Sax, introduit les saxophones à la Musique des guides qu'il dirige depuis sa création en 1832.

Le répertoire s'accroît constamment car aux transcriptions s'ajoutent des compositions originales, composées par les chefs de musiques militaires. Les sociétés d'amateurs s'emparent également de prendre ces nouveautés à leur répertoire. Vers 1860 une fanfare compte en moyenne 30 à 60 musiciens, un orchestre d'harmonie compte entre 40 et 80 musiciens.

La qualité de ces sociétés s'améliore progressivement, car souvent elles représentent une entreprise, un parti politique, etc., et elles ont une image de marque à défendre. Parfois les meilleurs chefs professionnels sont attirés et souvent ils enseignent tout, aux membres de la société, quelquefois assistés de l'instituteur ou du sacristain. De plus les sociétés disposent d'un budget considérable, ce qui leur permet d'engager des solistes. C'est l'époque des solos pour cornets à pistons, des solos virtuoses de flûte, etc. De nombreuses sociétés s'attaquent à des transcriptions d'œuvres de grande envergure de Berlioz, Wagner... De nombreuses villes organisent des concours internationaux, ce qui permet non seulement aux sociétés de se mesurer à des concurrents des quatre coins du pays, mais aussi de « voyager ».

Bruxelles

Il va de soi que Bruxelles n'échappe pas à la vogue des sociétés de musique. La création de la « Grande Harmonie » de Bruxelles date de 1811. Cette harmonie est composée exclusivement de membres de la vieille bourgeoisie bruxelloise. Bientôt elle devient l'une des sociétés les plus importantes du pays, non seulement sur le plan socio-culturel, mais même sur le plan politique. Parmi ses membres nous retrou-

vons tous les grands politiciens qui ont formé les premiers gouvernements belges; son chef-adjoint François Van Campenhout est l'auteur de la Brabançonne. Après l'indépendance, la « Société de la grande harmonie », qui possède son propre théâtre, comprend un orchestre d'harmonie de 90 musiciens, un orchestre symphonique de 95 musiciens et une chorale de 35 chanteurs.

A partir de 1870 Bruxelles voit naître quelques grandes phalanges telles que le Cercle Meyerbeer, le Cercle instrumental et la Phalange artistique, toutes des fanfares de haut niveau qui ne tardent pas à se tailler une solide réputation nationale et même internationale.

En 1895, on compte 143 sociétés de musique dans l'agglomération bruxelloise dont 35 au centre ville. En 1928, il y en a 185 dont 50 au centre ville.

Malheureusement la situation change très vite, surtout après la deuxième guerre mondiale. Actuellement l'agglomération de Bruxelles compte à peine une trentaine de sociétés.

La première moitié du XX^e siècle

Le nombre de sociétés ne cesse d'accroître jusqu'à la veille de la grande guerre. Dès 1918, les harmonies et fanfares reprennent leurs activités. Certaines industries comme les charbonnages et les aciéries deviennent très florissantes et offrent des sociétés de musique à leurs ouvriers et leurs employés.

Bien avant la télévision, les disques micro-sillons, les cassettes et les disques laser, les sociétés de musique sont non seulement, le conservatoire du peuple, mais elles seules rendent la grande musique accessible aux masses.

Néanmoins les sociétés n'ont plus tellement de jeunes parmi leurs membres. Les autorités aident en organisant des tournois et des concours. Cette activité permet à de nombreuses sociétés de survivre.

La deuxième guerre mondiale a des conséquences néfastes pour la vie de nos sociétés. Les concours d'après-guerre ont perdu leur panache d'antan, la musique moderne (souvent américaine) commence à s'imposer. Rien n'est plus comme avant. La jeunesse ne s'intéresse plus tellement à la vie des sociétés et la moyenne d'âge des musiciens est plutôt élevée. Malgré les efforts des anciens, les sociétés ont de plus en plus de places vacantes, que les jeunes ne remplissent plus.

Les charbonnages et bien d'autres grandes entreprises de l'industrie lourde ont connu de meilleurs temps, des exceptions confirmant la règle, comme par exemple l'orchestre d'harmonie professionnel des usines General Motors à Anvers à la fin des années cinquante.

L'Exposition universelle à Bruxelles en 1958 rassemble presque toutes les sociétés de Belgique, mais celles-ci ont beaucoup de peine à faire revivre un semblant de leur glorieux passé. Les harmonies et fanfares en Belgique semblent vouées à la disparition complète ou à l'état de végétation.

Le Renouveau

A partir des années 70, la vie musicale des sociétés reprend lentement mais sûrement. Mais attention, finis les « musiques à papa », il faut avant tout de bons musiciens et de la bonne musique.

Les conservatoires, académies et écoles de musique prennent un essor considérable. Les jeunes retrouvent le chemin vers l'enseignement musical, qui est devenu dynamique. De nombreux compositeurs ont compris que les jeunes veulent jouer de la musique qu'ils comprennent et qu'ils aiment.

Plusieurs anciennes sociétés renaissent de leurs cendres et surtout de nombreux orchestres d'harmonie de jeunes se forment un peu partout.

Les orchestres d'harmonie des conservatoires deviennent des orchestres pilotes. Des échanges au niveau international, surtout les nombreux contacts avec nos voisins des Pays-Bas, sont plus que fructueux.

En proportion le nombre de fanfares a fort diminué, tandis que le nombre d'harmonies est nettement en progression. Plusieurs fanfares se convertissent en orchestre d'harmonie ou choisissent la formule anglo-saxonne du « brassband ».

Fort étrangement cet essor ne touche que la partie flamande du pays et la partie germanophone dont nous parlons plus bas. Ni l'agglomération bruxelloise, ni la Wallonie ne connaissent ce renouvellement. Du fait la toute grande majorité des sociétés de musique à Bruxelles et en Wallonie végètent et se forcent de survivre tant bien que mal — bien sûr quelques exceptions confirment la règle.

Les sociétés de musique en Flandre sont actuellement en majorité très florissantes, elles comptent de nombreux

jeunes musiciens dans leurs rangs et surtout des musiciens qualifiés. Parmi les cinq provinces flamandes, c'est en Flandre occidentale et au Limbourg que les harmonies et fanfares connaissent un grand essor. Plusieurs orchestres d'harmonie flamands se distinguent actuellement au niveau international.

Le nombre de sociétés en Wallonie se situe aux environs de 300 (dont 60 % de fanfares et 40 % d'harmonies); le nombre de sociétés en Flandre se situe aux environs de 1 300 (dont 550 orchestres d'harmonie, 730 fanfares et 20 brassbands).

Les cantons de l'Est : l'Ostbelgien

Peu d'étrangers se doutent qu'une petite partie de la Belgique est germanophone et que l'allemand est également une langue officielle en Belgique.

Dans la région de Eupen et Sankt Vith près de la frontière allemande vivent environ 60 000 Belges dont la langue maternelle est l'allemand.

Cette région (réputée pour ses nombreuses et excellentes chorales) a aussi connu des sociétés de musique au sein de quelques grandes entreprises florissantes d'antan, telles que la S.A. Mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. Cette société de musique existe toujours sous le nom « Cercle musical La Calamine ». Les cantons de l'Est comptent quelque 43 sociétés de musique, dont plusieurs d'un excellent niveau. Pour la formation des musiciens et l'encadrement de ses sociétés, Ost-Belgien a davantage de liens avec la province flamande du Limbourg qu'avec la province de Liège (dont ces cantons font partie).

La musique militaire

Comme partout dans le monde les musiques militaires ont toujours eu une très grande influence sur la vie des sociétés d'amateurs.

Les musiques d'infanterie ont toujours été des orchestres d'harmonie, tandis que les musiques de cavalerie, de chasseurs et de carabiniers ont toujours été des fanfares. La musique militaire belge a également connu des hauts et des bas, ceci en grande partie dû aux fluctuations du budget de la défense nationale. En 1887, la Belgique possède 28 musiques militaires : 18 musiques d'infanterie, 8 musiques de cavalerie et 2 musiques d'artillerie. En 1913, vu la mobilisation et le dédoublement de régiments, le nombre de musiques militaires atteint le chiffre 37. A la veille



Musique de la Gendarmerie Belge, copyright gendarmerie Rijkswach.

de la deuxième guerre mondiale l'armée belge compte 20 musiques militaires officielles et 56 musiques militaires non officielles — ces dernières ayant été créées dans les régiments mobilisés.

Le dernier orchestre de fanfare militaire belge a été dissous en 1960. Depuis le nombre de musiques militaires diminue régulièrement, et est actuellement réduit à quatre. En juin 1989, la musique des Grenadiers (Anvers) et la musique des Chasseurs Ardennais (Namur) ont été supprimées. Du fait la Belgique ne compte plus que la musique des Guides, la musique de la Gendarmerie, la musique de la Force aérienne et la musique de la Force navale.

La musique des Guides

Dans un aperçu de la vie musicale en Belgique, il est impératif de mentionner la célèbre musique des Guides de Bruxelles, qui dès sa création en 1832, s'est classée parmi les meilleurs orchestres à vent au monde.

La musique comprend un grand orchestre d'harmonie de 85 musiciens, tous lauréats des conservatoires royaux, et un corps de 20 trompettes.

Son répertoire est aussi unique que révolutionnaire, allant des œuvres géniales de J.-S. Bach aux constructions savantes d'Igor Stravinsky, sans omettre les plus belles œuvres des compositeurs belges que les Guides s'efforcent de faire connaître chez eux et à l'étranger.

Beaucoup de compositeurs contemporains de divers pays d'Europe reconnaissent la qualité exceptionnelle de cet orchestre d'harmonie et souhaitent que leurs œuvres soient créées par la musique des Guides.

Le grand orchestre d'harmonie des Guides vient de sortir un compact disc avec trois œuvres de Mme Ida Gotkovsky.

Actuellement le capitaine Norbert Nozy préside aux destinées de la musique militaire de prestige du Royaume.

Les compositeurs belges et les sociétés de musique

Tout comme en France, le nombre des grands compositeurs classiques qui ont bien voulu écrire pour les orchestres à vent au XIX^e siècle a été

fort limité. Hormis Fétis, déjà cité, il faut mentionner Joseph-François Snel (1793-1861) et surtout Charles-Louis Hanssens (1802-1871), directeur de la grande harmonie de Bruxelles, mais également chef d'orchestre au théâtre de « La Monnaie ». Hanssens nous a laissé une « grande symphonie pour instruments à vent » (1845) parmi d'autres œuvres originales. D'autres grands compositeurs tels que Peter Benoît ou Edgar Tinel utilisent l'orchestre d'harmonie dans leur cantates conçues pour des chœurs de masse. Mais il serait fort exagéré de parler d'un véritable grand répertoire original au siècle dernier.

Puis survient un grand Monsieur qui comprend que les sociétés de musique forment la véritable base de la vie musicale d'un pays.

Paul Gilson

Paul Gilson (1865-1942), élève de François Gevaert, obtient le premier prix de Rome en 1889, plus tard il enseigne l'harmonie aux Conservatoires royaux de Bruxelles et Anvers. Tous les genres musicaux sont représentés dans le vaste catalogue de ses œuvres et sa réputation dépasse largement nos frontières.



Maître Jean Absil, son épouse et S. M. la Reine Fabiola.

Un grand nombre de jeunes compositeurs le choisissent comme maître, attirés par sa culture extraordinaire et sa légendaire science pédagogique.

Jamais Maître Gilson n'oublie les sociétés de musiques; pour elles il compose des dizaines d'œuvres de différents niveaux, parmi lesquelles les célèbres « Variations symphoniques » et les deux « Valses symphoniques ».

Ce grand pédagogue forme toute une école de compositeurs dont ses plus fervents disciples se groupent vers 1925 sous le nom de « Synthétistes ». Tous écrivent au moins quelques œuvres pour orchestre d'harmonie et plus particulièrement pour la musique des Guides, qui était encore le seul grand orchestre professionnel en Belgique à cette époque.

Parmi eux **Marcel Poot** (1901-1988) se distingue tout particulièrement. Lui-même devient un compositeur de renommée internationale et, parallèlement à sa carrière classique, il enrichit énormément le répertoire original des sociétés de musique (harmonies, fanfares et même brassbands). Il écrit aussi bien pour les sociétés d'amateurs des niveaux inférieurs que pour la musique des Guides.

Un autre élève de Gilson enrichit incontestablement le répertoire original des orchestres d'harmonie professionnels. **Jean Absil** (1893-1974) n'a jamais oublié que lui aussi (tout comme Gilson ou Poot) a débuté dans la fanfare locale; il écrit une remarquable collection d'œuvres originales pour le grand or-

chestre d'harmonie des Guides, dont la suite « Rites » (1952), devenue un grand classique du répertoire original européen.

Ces trois « grands » ont fait école, car presque tous les grands compositeurs écrivent dorénavant pour orchestre d'harmonie. Il faut tout de même préciser qu'ils prennent presque tous la musique des Guides comme modèle. Celle-ci s'empresse de jouer ces œuvres, pour la plupart dédiées à l'orchestre et son chef.

Parmi les contemporains qui écrivent pour cette phalange, nous citons **Franz Constant** (1910), **Jean Louel** (1914), **Victor Legley** (1915), **Jacqueline Fontyn** (1930) et **Jacques Leduc** (1932).

Les spécialistes Hafa

Bien sûr de nombreux compositeurs se sont plus ou moins spécialisés dans le domaine de la musique à vent. Leurs œuvres ont également souvent dépassé nos frontières et se jouent notamment en France. Du côté flamand **Roland Cardon**, **Guy Duijck**, **Jean Segers**, **Werner Van Cleemput** et **Jan Van der Roost**, du côté wallon **Jos Hanniken**, **Alain Crépin** et surtout **André Waignein** se distinguent particulièrement.

Les éditions

Malheureusement sur le plan de l'édition de musique à vent la Belgique dépend en grande partie de l'étranger et de nombreux compositeurs belges sont édités aux Pays-Bas.

Néanmoins deux maisons d'éditions

spécialisées subsistent, non sans mérite, car elles éditent surtout de la musique originale belge. Toutes les deux ont été fondées par des compositeurs : **Andel à Ostende** par **Jos Hanniken** et **Scherzando à Anvers** par **Georges Follman**.

Les fédérations

Les sociétés de musique se regroupent dans les fédérations qui défendent leurs droits et leur offrent assistance dans divers domaines (organisation, administration, législation, assurances, concours, tournois, stages de formation, etc.). Les multiples activités administratives de ces fédérations les empêchent malheureusement de travailler sérieusement sur le plan musical.

Vu la fédération, il ne peut exister de (con)fédération nationale, ce qui limite déjà leur impact au départ. En plus, comme nous l'avons expliqué dans le petit exposé historique, la vie des sociétés de musique en Belgique a trop souvent été étroitement liée à la vie politique. Donc chaque tendance idéologique ou politique a créé sa propre fédération musicale.

En Flandre, il y a cinq fédérations :

- **Het Muziekverbond** (Fédération musicale) est une fédération neutre, fondée en 1945; elle fait partie de la C.I.S.M.
- **Fedekam Vlaanderen** est une fédération catholique, officiellement reconnue dans la province d'Anvers en 1930 et à l'échelon national (désormais régional) en 1961.
- **F.E.L.I.M.** est une fédération d'inspiration libérale, fondée en 1972.
- **V.F.S.M.Z.** est le signe de la Fédération Flamande des Sociétés de Musique et des Chœurs Socialistes; elle a été fondée en 1947.
- La « **Vlaamse Brassband Federatie** » regroupe les brassband depuis 1977.

En Wallonie nous avons également cinq fédérations :

- **L'A.P.S.A.M.** (Association pour la Promotion des Sociétés d'Art Musical) fondée en 1973.
- La Fédération musicale du Hainaut.
- La Fédération musicale du Brabant.
- La Fédération musicale Namur-Luxembourg (1948).
- La Fédération musicale de la province de Liège.

Dans les cantons de l'Est, il y a une fédération catholique **Födekam**, étroitement liée à la **Fedekam** flamande.

Malheureusement il n'y a guère de contacts ni de collaboration quelconque entre la plupart de ces fédérations, quelques essais de création d'une organisation de coordination ayant échoué.

De ce fait, chaque fédération a ses propres concours avec des règlements complètement différents, sans parler des différents classements souvent totalement contradictoires. Il va de soi que cette situation a plutôt tendance à freiner l'évolution du mouvement musical amateur. La concurrence dans la course aux subventions semble souvent mettre les activités culturelles au second plan...

Que d'organismes différents avec plus ou moins le même but pour un si petit pays... D'autre part, il faut avouer qu'une certaine concurrence pourrait être productive.

Les médias

Pour l'instant la musique à vent passe tout de même plus d'une heure par semaine sur les ondes flamandes. Le programme hebdomadaire « Rond de Kiosk » (autour du kiosque) passe tous les dimanches à 11 h sur les ondes de la radio flamande BRT 1 et compte de nombreux Wallons et Hollandais parmi ses fidèles auditeurs. Le samedi matin la radio classique BRT 3 émet un programme « Harmonies en fanfares »

consacré uniquement à la musique à vent de haut niveau.

La radio flamande enregistre régulièrement des concerts des meilleures sociétés d'amateurs et de la musique des Guides.

Du côté des ondes francophones (R.T.B.F.), il ne se passe pour ainsi dire rien dans le domaine de la musique à vent.

La télévision flamande consacre de temps en temps une émission à la musique d'harmonie.

L'enseignement musical

Comme nous l'avons déjà souligné le niveau de l'enseignement de musique a largement contribué à l'essor des sociétés de musique en Belgique. Souvent il existe de très bons liens (bien que trop peu à notre humble avis) entre les écoles de musique, les conservatoires et les sociétés de musique locales. La grande majorité de nos chefs de musique sont également professeurs dans nos conservatoires. Au niveau professionnel les Conservatoires royaux flamands de Bruxelles, Gand et Anvers

organisent des cours de formation pour chefs d'orchestres à vent. L'orchestre d'harmonie du Conservatoire royal flamand de Bruxelles, dirigé par Jean Segers a même une réputation au niveau européen. Voilà une source de richesses inestimables pour la vie de nos sociétés.

En Wallonie, il faut citer les efforts d'André Waignein, qui dirige un grand et dynamique orchestre d'harmonie au conservatoire régional de Tournai.

La S.A.B.A.M.

La Société belge des auteurs, compositeurs et éditeurs compte à peu près 12 000 membres dont elle gère les droits d'auteur.

La S.A.B.A.M., présidée actuellement par Maître Victor Legley, comprend également deux sections « Harmonies et fanfares » (l'une néerlandophone, l'autre francophone) qui s'occupent tout particulièrement de la protection des droits d'auteur des compositeurs spécialisés dans le domaine de la musique à vent. Elle prime annuellement un compositeur de musique à vent en Flandre et en Wallonie.

Orchestre d'harmonie du conservatoire royal flamand de Bruxelles, dir. Jean Segers, copyright Mark de Vilder.





Concertband Vooruit (Harlebeke), l'un des meilleurs orchestres d'harmonie amateurs en Belgique.

Nous sommes conscients du fait que cet aperçu à vol d'oiseau de la vie des sociétés de musique en Belgique est très incomplet, mais au moins il ouvre quelques perspectives et il permet au lecteur de découvrir le contexte dans lequel se déroule la vie musicale chez ses voisins du Nord.

Nous sommes fiers de notre passé musical et du niveau de la musique à vent en Belgique, mais nous réalisons fort bien qu'il nous faut continuer nos

efforts pour améliorer pas mal de choses encore.

La vie musicale en Belgique est clairement handicapée par une administration bien trop complexe et extrêmement éparpillée et divisée, sans parler des problèmes créés par la fédéralisation culturelle. Néanmoins nous sommes optimistes et nous croyons en l'avenir de la vie musicale en Belgique car nous connaissons la ténacité et la volonté des musiciens belges. Seul un

travail assidu et une grande discipline portent des fruits et ni l'un ni l'autre manquent dans notre monde musical.

Finalement, malgré toutes les divisions administratives et idéologiques possibles, nous savons tous que la musique est bien au-dessus de tout cela.

Voici une bonne raison pour continuer à servir « la musique avant toute chose ».

Francis PIETERS



Le bicentenaire *(suite)*

Parmi les milliers de tambours défilant majestueusement sur les Champs-Élysées le 14 juillet dernier se trouvait Christelle — une jeune « Tambour » de 13 ans représentant la ville d'Aix-en-Provence. Élève d'Aimé Bourdarelle — un expert en la matière — Christelle, flûtiste à l'origine, s'est adaptée très rapidement aux principes du tambour. Être musicien dans la famille Paulus est une suite logique.

Pierre, son père et son frère Jérôme sont trompettes dans la fanfare à cheval d'Avignon. Mais, mieux encore, les Paulus, originaires d'Haguenau en Alsace, sont les descendants de Michel Paulus, lieutenant, chef de musique de la Garde nationale, celle qui devait devenir successivement Garde de Paris puis Garde républicaine. Descendante de la 7^e génération, Christelle Paulus se devait de participer et c'est avec beaucoup de fierté qu'elle a assumé la mission.

Information communiquée par Aimé Bourdarelle.



Disque Pierre-Jean GRASSI

Ce pourrait être un conte tant l'histoire est émouvante!

Août 1985, Brive, à la cantine des Orchestrades :

— 300 jeunes à table, une place vide à une table de 8. Je m'y installe et questionne : « d'où es-tu? ». Sept regards, sept réponses. La dernière, mon voisin de gauche : « Pierre-Jean Grassi, de Nice, 17 ans, hautboïste, venu dans l'orchestre de l'A.P.E.C. de Nice (chef Philippe Hui) ».

« Pierre-Jean, mais c'est toi le jeune compositeur dont Ph. Hui nous a demandé de créer une œuvre pendant les Orchestrades? »

« Oui, je suis si heureux que la F.N.A.P.E.C. me donne cette joie de faire travailler et de créer mon Prélude pour cordes, et de plus la même année qu'une œuvre de Marcel Landowski... Je me demande comment j'ai cette chance! »

Le déjeuner se passa, fort gai et plein de rires. Nous devons partir. Pierre-Jean restait près de moi.

« J'ai attendu que les autres s'en aillent. J'ai quelque chose d'important à vous dire. Je suis atteint de mucoviscidose, je n'ai que 3 ans d'espérance de vie, mais je suis très heureux comme cela. »

Ces grands yeux capables de vous dire cela avec sérénité, je n'oublierai jamais.

La semaine s'est passée. Aux répétitions de son œuvre, Pierre-Jean veillait, exigeant, précis, heureux. A l'issue du concert où étaient créées les deux œuvres de M. Landowski et Pierre-Jean il y eut un échange étonnant entre les deux compositeurs, le jeune et le moins jeune.

A la veille de Noël 1986 Pierre-Jean nous quittait.

Sans doute fallait-il ce témoignage, pour ceux qui ne l'ont pas vécu avec

moi, pour mieux comprendre le double message de ce disque :

— perpétuer la mémoire de Pierre-Jean qui n'a eu le temps d'écrire que cinq œuvres (4 sont sur le C.D.). Nous rêvons de pouvoir monter et enregistrer la cinquième : une symphonie avec récitant;

— faire que, par-delà sa mort, il aide par sa musique la recherche médicale.

La F.N.A.P.E.C. se devait d'exprimer sa fidélité à Pierre-Jean, de lui rendre hommage et d'apporter sa pierre à la lutte contre cette terrible maladie, raison pour laquelle le disque est réalisé au profit de l'Association française de lutte contre la mucoviscidose.

Je compte sur vous pour en assurer la diffusion. Je vous en remercie.

Pierre-Jean GRASSI

Jeune musicien niçois, Pierre-Jean Grassi est né le 20 septembre 1966 et décédé à Nice le 17 décembre 1986. Élève du lycée musical au Conservatoire national de région de Nice, il obtient un premier prix de musique de chambre, une première médaille de solfège en 1982 et un deuxième prix de hautbois en 1983. Atteint de mucoviscidose depuis l'âge de sept ans, Pierre-Jean mène cependant un bac C en 1984. Contraint d'arrêter le hautbois, il se consacre alors à la composition dans la classe de Jacques Charpentier. Tout en réunissant avec succès une première année d'études en musicologie à l'Université de Nice, il reçoit à l'unanimité un premier prix de composition pour la pièce symphonique en octobre 1986. Il devait nous quitter deux mois plus tard.

Durant les vacances d'été de 1981 à 1983, il a participé en tant qu'hautboïste aux rencontres musicales et aux orchestres d'Alfred Loewenguth puis aux orchestres de Brive organisés par la F.N.A.P.E.C. Membre de l'orchestre du Tempo niçois, il travaille sous la direction de Jean-Philippe Rouchon, puis de Philippe Hui et interprète en soliste le concerto pour hautbois et basson de Vivaldi en 1985 à Brive, c'est pendant ces orchestrades qu'est créé en présence de M. Marcel Landowski le Prélude pour cordes par l'orchestre de chambre Montéclair sous la direction de Philippe Hui.

Les œuvres écrites par Pierre-Jean Grassi sont :

— Trois Esquisses pour Hautbois 1983.

— Contrastes, œuvre pour clarinette et percussions 1983.

— Prélude pour cordes 1984.

— Le Rossignol et l'empereur de Chine, poème symphonique avec récitant 1985.

— Pièce symphonique 1986.

En 1984 et en 1986 il a été lauréat d'un prix offert par la SACEM.

Les trois Esquisses pour hautbois ont été interprétées en 1987 par Jean-Paul Barellon, soliste de l'orchestre de Monaco dans le cadre des concerts de la Fondation Kosma à Nice. Le Prélude pour cordes a été joué à Brive et plusieurs fois à Paris par l'orchestre de chambre Montéclair sous la direction de Philippe Hui, en Autriche, à Vienne, par l'ensemble Maurice Ravel sous la direction de Jean-Philippe Rouchon. La Pièce symphonique a été créée en juillet 1989 dans le cadre du festival de musique de Tournon par l'orchestre symphonique Arpège sous la direction de Jean-Marc Cochereau.

« Musiques d'ensemble » 1990

Une exceptionnelle plate-forme de lancement pour les musiciens.

Créées il y a trois ans à l'intention des jeunes musiciens désirant aborder une carrière professionnelle, « Musiques d'Ensemble » s'affirme déjà comme une manifestation musicale d'envergure nationale. Sa formule originale (ateliers de formation au marketing musical, auditions, concerts, concours...) et le montant élevé des prix attribués chaque année aux lauréats expliquent le succès croissant de « Musiques d'Ensemble ». En trois ans plus de 750 000 F de prix ont déjà été distribués à une vingtaine de groupes! Certaines bourses se sont élevées jusqu'à 50 000, 60 000 et même 100 000 F mises à la disposition des lauréats pour un projet musical de leur choix.

Le ministère de la Culture et de nombreux musiciens prestigieux (Marcel Landowski, Mstislav Rostropovitch, Marius Constant, Patrice Fontanarosa), apportent leur appui enthousiaste à cette manifestation. Des personnalités musicales de premier plan participent aux jurys et donnent des conseils éclairés aux jeunes musiciens.

Ouverte à tous les genres musicaux (classique, contemporain, jazz, rock...), la rencontre « Musiques d'Ensemble » pourra accueillir les :

16, 17 et 18 mars 1990, au Conservatoire de Rueil-Malmaison :

une cinquantaine de groupes, de 2 à 15 musiciens âgés de 18 à 28 ans, soit près de 200 musiciens.

Guy-Claude LUYPAERTS

Guy-Claude Luypaerts, né à Paris, le 7 mai 1949, accomplit toutes ses études musicales au Conservatoire national supérieur de musique de Paris où il remporte sept prix, dont le grand prix de composition dans la classe de Tony Aubin et le premier prix de flûte, dans la classe de Jean-Pierre Rampal.

Nanti de ce bagage impressionnant, il entreprend une quadruple carrière de soliste, de chef d'orchestre, de pédagogue et de compositeur.

Dès le conservatoire, où il compose ses premières œuvres de quelque importance, il se révèle excellent orchestrateur et affirme sa prédilection pour la forme concertante.

C'est en effet de ses années d'études que date son premier concerto pour flûte. Le deuxième lui sera commandé par l'État quelques années plus tard et sera créé par le soliste international Maxence Larrieu, en 1978, dans le cadre de l'Académie internationale d'été de Nice.

C'est le même prestigieux interprète qui enregistrera, en 1987, son troisième concerto.

Deux titres viennent compléter cette série d'œuvres concertantes. Tout d'abord « Quatre danses dans le style Roumain », pour petite flûte (piccolo), œuvre dont le compositeur fut, en de nombreuses occasions, l'interprète privilégié et qui fut primée, en 1982, parmi 450 compositions de 39 pays, au 2^e Concours international de composition Yamaha. C'est Guy-Claude Luypaerts lui-même qui interprétait cette œuvre à Tokyo, accompagné par l'Orchestre philharmonique de Tokyo, sous la direction de Hiroshi Koizumi.

La deuxième œuvre, « Saskia », est la dernière réponse en date du compositeur aux préoccupations formelles, instrumentales et orchestrales que ne cesse de lui susciter la flûte. C'est une œuvre qui se réfère, sans le citer jamais, au folklore d'Europe Centrale.

Le catalogue orchestral de Guy-Claude Luypaerts ne se limite pas à ces œuvres concertantes. On y relève encore une suite pour orchestre à vents, « Les Impressionnistes », commande de Radio-France, également une suite, commande de Radio-France, enregistrée en 1987, intitulée « Light Music » et « Étoile de la Mer », poème symphonique enregistré en 1988, qui est la dernière commande en date de Radio-France. Toutes ces œuvres enregistrées à grand orchestre, étaient bien entendu dirigées par le compositeur.

L'ensemble de cette production est marqué par le talent, le savoir-faire et cette part de personnalité sans laquelle il ne saurait y avoir de véritable créateur. Par sa formation, mais aussi par le goût, Guy-Claude Luypaerts est le tenant d'un langage classique, au service d'une pensée ferme et précise, portée par une vive sensibilité. A l'écart des écoles et des modes, il se veut « indépendant », ne retenant des expériences de son temps que ce qu'en choisit son instinct musical.



Pierre BIGOT
Ancien Chef d'Orchestre
de la Police nationale

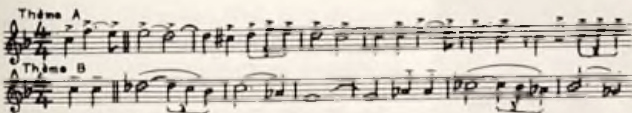
LIGHT MUSIC

de Guy-Claude LUYPAERTS
Suite pour orchestre d'harmonie

Lorsque Radio-France a demandé à Guy-Claude Luypaerts d'écrire une œuvre dans le style « Musique symphonique légère », le compositeur a pensé écrire cette pièce comme une musique de film.

Cette œuvre d'une durée de 13'45" a été enregistrée dans la forme symphonique sous la direction de l'auteur à Radio-France.

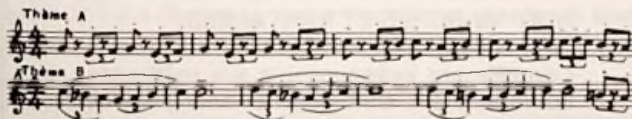
Old Cedar (Le vieux cèdre), est un générique de début qui commence par des sextolets de double-croches joués par tous les bois dans la nuance *f*. A la 2^e mesure, le thème **A**, très chantant, *maestoso*, est exposé par le tutti des cuivres pendant 16 mesures, à la manière hollywoodienne. A la lettre **C** en anacrouse, le tutti sans les trompettes, mais où domine le cor, joue le thème **B** toujours très lyrique mais plus calme pendant 8 mesures. A la lettre **D**, reprise du thème **A** mais cette fois-ci sans aucun cuivre en diminuant progressivement pendant 14 mesures jusqu'à la nuance *PP*.



Tap Dance (Les claquettes), un petit thème court, exposé par les bois à l'unisson, doublés par le xylo, le reste de l'orchestre ne faisant qu'un accompagnement *pizzicato*, sert d'introduction et met l'auditeur immédiatement dans l'ambiance.

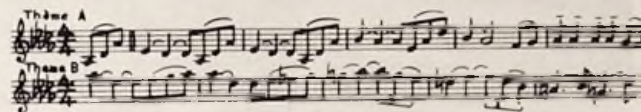
Le thème **A**, très léger et sautillant est écrit dans la tradition des musiques de ce genre qui peut rappeler les grandes stars d'avant-guerre, telles que : Fred Astaire, Eleanor Powell, etc. Il est exposé à la lettre **A** par les clarinettes dans la nuance *f* et les saxos altos dans la nuance *p*. Les harmonies dans la nuance *p* par les saxos ténors et les contretemps par les cors, très piqués. A la lettre **C** le thème **B** qui sert de middle-part est joué très legato par les clarinettes, les saxos, bugle et trombones pendant 6 mesures. Les 7^e et 8^e mesures très *pizzicati*. Lettre **D**, le thème **A** est joué par le hautbois, les saxos à l'unisson toujours en *pizzicati*, pendant 8 mesures et l'accompagnement aux saxhorns.

En ré bémol, c'est-à-dire 1/2 ton au-dessus, le petit thème court de l'introduction, avec la même orchestration, répète les mêmes 4 mesures. A la lettre **E**, le thème **A** est joué par les bois, les clarinettes et les saxos en accord de 4 sons, pendant 8 mesures. Lettre **F**, le thème **A** est joué par les bois, les clarinettes et les 3 trompettes en sourdine sèche pendant 8 mesures, les tenues aux saxos, l'accompagnement aux cors et saxhorns. Une brève coda issue de 2 mesures de l'introduction et 2 mesures d'une gamme : chronique avec accord final sur le 4^e temps. Toute cette pièce doit être exécutée dans un tempo immuable. *T^o giusto*. Vous remarquerez que l'orchestration change toutes les 8 mesures.

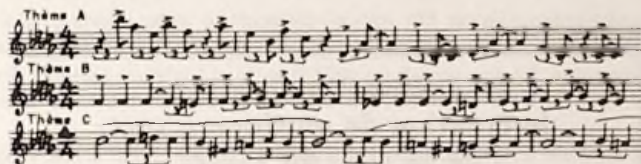


Autumn Leaves (Feuilles d'automne), pièce très *rubato*, toute empreinte de douceur, dont les 4 premières mesures du thème **A** sont exposées par le saxo alto dans la nuance *p*. Ces 4 premières mesures doivent être interprétées par le soliste avec un accompagnement d'orchestre très doux. A la 5^e mesure les clarinettes divisées et les 5 parties de saxos

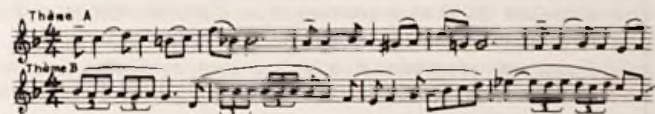
continuent le thème pendant 4 mesures. A la lettre **B** les flûtes et hautbois reprennent le chant du thème **A** avec un accompagnement de clarinettes pendant 4 mesures. A la 5^e mesure jouent les bois, les clarinettes, clarinette basse et basson, saxos et cors pendant 2 mesures dans la nuance *f* en diminuant sur la 7^e mesure où les flûtes et hautbois ont le chant avec un accompagnement de clarinettes dans la nuance *p*. A la 8^e et 9^e mesure, un très gros crescendo allant du *p* au *f* avec un dessin en double-croches aux bois, clarinettes et saxos et un autre dessin aux cors et trombones auxquels viennent s'ajouter les saxhorns. A la lettre **C** le thème **B** est empreint d'un lyrisme que le chef d'orchestre aura plaisir à déployer jusqu'à la lettre **D** où le thème **A** est réexposé avec calme par les clarinettes avec réponse de flûte en imitation pendant 4 mesures, ensuite avec les saxos et le hautbois également pendant 4 mesures, ensuite en *tutti* pendant 4 mesures et un crescendo de 2 mesures avec les trompettes. Un arrêt brusque et une petite coda, pleine de douceur, avec seulement les clarinettes, en respectant les respirations entre chaque phrase, telles qu'elles sont écrites.



Relaxation (Détente), pièce dans un pur style de jazz moderne. Une écriture en 12/8 qui permet, à condition de bien tenir les sons, de jouer d'une manière très décontractée, très équilibrée. Vous remarquerez que les marches harmoniques inhabituelles qu'emploie le compositeur sonnent merveilleusement pour des orchestres à vents.



The end (Générique de fin), cette pièce commence avec une introduction très lente, jouée seulement par cinq instruments dans la nuance *p*. A la lettre **A**, le thème **A** exposé par les clarinettes est très doux. A la lettre **B**, il devient un peu plus étoffé et continue en crescendo jusqu'à une mesure avant **C**. A la lettre **C**, le thème **B**, un peu plus mouvementé sert d'interlude et s'amplifie de plus en plus en ralentissant 2 mesures avant la lettre **D**. A la lettre **D**, le thème **A** est réexposé par les cors, *lento*, *forté*, *marcato*, soutenu par les accords de trombones. A la lettre **E**, le tutti fortissimo pendant 5 mesures, la 6^e en ralentissant. Lettre **F**, emprunt du thème **A** *marcato*, une courte Coda ♩ = 120 qui s'amplifie au fur et à mesure du très gros ralenti représentant le générique de la fin de cette suite.



M. René Castelain a été le premier à remarquer « Light Music » après avoir écouté la bande de Radio-France. La musique de l'Air de Paris a l'intention de programmer cette pièce, réorchestrée pour orchestre d'instruments à vent, pour les concerts de la saison 1990-1991. Elle vient d'être choisie par la commission des harmonies de la C.M.F. pour les concours de 1990.

Light Music, éditions Libellule.



1^{er} festival international de musique à Ollioules (Var)

Les 28, 29 et 30 septembre 1990

Ce festival réunira 5 ou 6 orchestres d'harmonie de bon niveau dont la mission sera d'interpréter de la musique originale de qualité.

Des créations d'œuvres de compositeurs français et étrangers sont également prévues au cours des diverses auditions.

Les concerts les plus importants se dérouleront en l'église Saint-Laurent et au théâtre de Châteauevallon.

Le temps, propice en cette saison dans le Var, permet de prévoir des concerts et animations de plein air.

1^{er} Festival international de création de musique à vent, de la ville du Havre

Du 1^{er} au 14 juillet 1990

- 80 concerts en salle
- 200 concerts et animations en extérieur (Havre et région)
- 3 manifestations inter art (cirque, danse, cinéma...)
- 40 défilés dans les quartiers
- 1 grande parade carnavalesque
- 1 grande promenade (14 juillet)

- Finale du 4^e concours international de composition : 37 œuvres jouées par 9 orchestres professionnels et jugées en public par des musiciens de grand renom.
- Concours national de classement à la Confédération musicale de France (remise d'un diplôme officiel et possibilité d'enregistrement du concert).
- Concours international ouvert à tout orchestre non professionnel (catégorie Prestige) :

- 1^{er} prix : — 50 000 F
- remise d'un trophée (label d'or)
 - remise d'un diplôme
 - contrat de licence discographique pour la France et 35 pays
- 2^e prix : — 20 000 F
- remise d'un diplôme
 - contrat de licence discographique pour la France et 35 pays

— Conférences, colloques, master-classes, etc.

Festival ouvert à toutes musiques à vent (classique, jazz, traditionnelle,...).

Ce festival est organisé avec la participation de la WASBE, de la C.M.F., de la C.I.S.M. et de la S.A.C.E.M.

Nouveautés :

J.-P. BRISSON

- **INITIATION AU CLAIRON BASSE**
Permet aux débutants d'acquérir progressivement mais rapidement de bonnes bases. Comporte une théorie sommaire de la musique, des conseils sur l'instrument, des exercices de mise en lèvres, des exercices rythmiques et des études des sonneries réglementaires.
- **HUIT MARCHES ET FANTAISIES pour tambours**
Complément indispensable aux méthodes, cet ouvrage a été écrit pour amener progressivement les élèves à travailler le répertoire classique et moderne du tambour.

Chez votre marchand ou chez

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

Les nouvelles internationales

BELGIQUE

24 et 25 mars 1990, 4^{es} Rencontres musicales internationales à Soumagne-Bas.

3 et 4 novembre 1990, Concours international instrumental et vocal pour duos amateurs à Soumagne-Bas.

Groupement des amitiés musicales, Cielen Monika, Riessonsart 79, 4641 Olne.

PAYS-BAS

Du 27 juin au 5 juillet 1991, Festival international de chœurs aux Pays-Bas ouvert à tous les genres de chœurs du « Close-Harmony au chœur d'hommes, du chœur d'enfants au chœur de chambre ».

Renseignements début 1990 à Ikf, Antwoordnummer 9127, 3500 ZA Utrecht, Pays-Bas.

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Du 4 au 21 septembre 1990, 39^e Concours international de musique à Munich ouvert aux catégories suivantes : chant, violoncelle, flûte, basson, duo violon/piano.

Inscription avant le 20 juin 1990 à : Internationaler Musikwettbewerb-Bayerischer Rundfunk, 8000 München 2, D.

JAPON

Du 23 au 29 juillet 1991, fête de la musique de la jeunesse internationale, et Concours international de composition originale pour orchestre d'harmonie.

Inscription avant le 31 août 1990 à : Organizing Committee of the Japan International Youth Musicale. Tokoha Gakuen Educational Institute. 1000 Sena, Shizuoka-City. Shizuoka-Prefecture, 420 Japan. Tél. : (542) 61-1356.

Le Prix de composition SUDLER attribué à Johan de MEIJ (Pays-Bas)

Le Concours International de composition pour orchestre d'harmonie Louis et Virginia SUDLER 1989 a été attribué au compositeur néerlandais Johan de MEIJ pour sa première symphonie « The Lord of the Rings », d'après le livre du même nom de J. R. R. Tolkien.

Un jury international placé sous la présidence de Sir Georg Solti a choisi cette composition parmi 143 œuvres présentées, ceci pendant le « Mid West Band Clinic » qui s'est tenu en décembre 1989 à Chicago (U.S.A.).

Le prix de 10 000 dollars et le trophée du vainqueur seront remis à Johan de MEIJ le 11 avril 1990 au Centre John F. Kennedy, à Washington. Au cours de cette soirée, la symphonie sera jouée par l'U.S. Marine Band (« The Presidents Own ») sous la direction du colonel John R. Bourgeois.

Johan de MEIJ est le premier compositeur européen et le plus jeune lauréat du Prix Sudler qui est considéré comme le concours le plus important dans le domaine de la musique pour orchestre à vent et qui a lieu tous les deux ans.

Palmarès du Prix Sudler

1983 : Karel HUSA (U.S.A.) - « Concerto for Winds »

1985 : Michael COLGRASS (Canada) - « The Winds of Nagual »

2^e : Gunther SCHULLER (U.S.A.) - « In Praise of Winds »

3^e : Leslie BASSETT (U.S.A.) - « Concerto Grosso for Brass Quintette and Wind Ensemble »

1987 : Dana WILSON (U.S.A.) - « Pièce of Mind »

Johan de MEIJ est né le 23 novembre 1953 à Voorburg (Pays-Bas) et a fait ses études au Conservatoire Royal de La Haye où ses principaux professeurs ont été Rocus van Yperen et Jan van Ossenbrugen.

Rapidement, il s'est fait une grande réputation pour les excellents arrangements réalisés, entre autres pour les éditions Molenaar. Sa première composition pour grand orchestre d'harmonie, la symphonie n° 1 « The Lord of the Rings », a été créée le 15 mars 1988 à Bruxelles, par le Grand Orchestre d'Harmonie des Guides, direction Norbert Nozy. La première néerlandaise a eu lieu en juin de la même année, par la Koninklijke Militaire Kapel, direction Pierre Kuijpers, qui en a réalisé un excellent compact disc (voir « Discothèque d'Or » de mai-juin 1989) qui est disponible chez Amstel Music Chr. Huygensplein 14 - 1098 PZ Amsterdam - Pays-Bas.

Le Festival d'Uster a également reconnu le talent naissant de Johan de MEIJ en lui commandant « Loch Ness » dont la première audition a été donnée en septembre dernier, lors de ce Festival International.

Johan de MEIJ, un compositeur qui a un bel avenir!

Claude DECUGIS

Le Conservatoire national supérieur de musique à Paris nous prie d'annoncer le concert public du 31 mars au nouveau conservatoire de la Villette avec Christian Ivaldi et sa classe de musique de chambre et le cours public de chant que donnera Mme Régine Crespin sur l'œuvre « Les nuits d'été » de Berlioz à l'Opéra-Bastille le 30 mars.

Programme des concerts publics et gratuits par la musique de l'Air :

— Orchestre d'harmonie : les 13 mai en l'église de la Madeleine à Paris, 15 mai au théâtre André-Malraux à Rueil-Malmaison (92) et 17 mai en l'église Saint-Roch à Paris.

— Batterie-fanfare : le 23 mars à la salle du G.O.S.E.C. de Noyon (60) et le 24 mars, Théâtre A. Dumas, Saint-Germain-en-Laye (78).

— Orchestre d'harmonie et batterie-fanfare : le 21 juin pour la fête de la musique au palais des Grottes de Cambrai (59).

L'harmonie de Saint-Nicolas-lès-Arras organise le 7 avril prochain avec les musiciens des sociétés musicales de Saint-Laurent-Blangy, Fampoux et Agny un concert qui réunira près de 180 musiciens. Un rendez-vous à ne pas manquer.

Pour la 3^e année, l'académie de musique de Rambouillet propose du 11 au 22 avril des stages. Au programme : cours, musique de chambre, orchestre et concerts.

Festival national de la chanson française, avec une présélection les

11, 12 et 13 avril 1990, au théâtre des Nouveautés de Tarbes. Cette manifestation s'adresse aux chanteuses et chanteurs toute catégorie quel que soit leur âge, leur style ou leur genre, pourvu qu'il soit d'expression française. Inscription jusqu'au 20 mars 1990.

Concert en l'église Saint-Pierre/Saint-Paul de Colombes, le 20 mars. Au programme le requiem de Fauré, par La Chapelle-Royale, direction Ph. Herreweghe et avec les solistes A. Mellon et P. Harvey.

Le 28 mai 1990 auront lieu les Rencontres françaises de percussions à Paris, au théâtre de l'Alliance française.

Le club musical des P.T.T. de Paris organise pour le 3^e trimestre 1990, des stages de guitare classique ou accompagnement et de jazz (niveau initiation) ainsi qu'un atelier de jazz pour instrumentistes. Clôture des inscriptions le 10 avril. Début des stages le 23 avril.

Le conservatoire de la ville de Lille propose le 22 mars le concert de clôture de l'exposition d'instruments anciens de la collection Hel et le 29 avril « En avant les Vents », avec l'harmonie du conservatoire, direction Roger Boutry. Au programme Bach, Tchaikowski, Moussorgski et Stravinsky.

La Fédération nationale des Centres musicaux ruraux de France nous prie d'annoncer la création d'une nouvelle école de musique : La Fran-

cilienne de la musique, qui est à même de satisfaire les demandes émanant de toute la région parisienne.

Du 29 août au 6 septembre, stage de mise en scènes et direction d'acteurs et de connaissance du théâtre amateur européen organisé par la F.N.C.T.A. et l'I.N.J. Ce stage est ouvert aux animateurs et metteurs en scène des compagnies théâtrales, théâtres d'amateurs, en France ainsi que dans les pays européens.

Pour fêter son « Mi-Centenaire », A CŒUR JOIE, organise du 19 au 25 mars 1990, une SEMAINE MUSICALE avec un grand concert international qui réunira plus de 1 000 choristes de France, Belgique, Espagne et Suisse, le samedi 24 mars en soirée, halle Tony Garnier à Lyon.

La société des Accordéonistes Viennois et l'Accordéon Club Roussillonnais organisent le dimanche 1^{er} avril 1990 un concours d'accordéon toutes catégories y compris les duos au Château de Roussillon (38).

Concours International de Claviers de Mulhouse, la liste des œuvres imposées au piano, à l'orgue et à l'accordéon est disponible sur simple demande au 29^e Concours International de Claviers.

FAITES VOTRE SERVICE NATIONAL A LA MUSIQUE DIVISIONNAIRE DU 4^e BATAILLON DE COMMANDEMENT ET DES SERVICES A NOUMÉA (Nouvelle-Calédonie).



INA INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création de la Vidéothèque internationale d'art lyrique

Jean-François Picheral, maire d'Aix-en-Provence, et Janine Langlois-Glandier, président de l'Institut national de l'audiovisuel, ont signé une convention cadre officialisant la création d'une vidéothèque interna-

tionale d'art lyrique dont l'inauguration est prévue le 1^{er} juin 1990 à Aix-en-Provence.

Cette vidéothèque, dont la direction a été confiée à Jean-Louis Pujol, auteur du projet, rassemblera, dans un premier temps, 110 heures d'émissions représentant les archives vidéo du festival d'Aix-en-Provence détenues par l'Institut national de l'audiovisuel.

Par la suite, il est prévu le regroupement des archives vidéo des au-

tres théâtres français puis, par le biais d'accords internationaux, d'autres maisons d'opéras à travers le monde.

La vidéothèque internationale d'art lyrique d'Aix-en-Provence aura pour mission de favoriser les activités de consultation et d'écoute, à des fins de recherche et de développement culturel des collections audiovisuelles et sonores ayant trait à l'Opéra et à l'art lyrique, dans les emprises de la vidéothèque et dans des conditions techniques adaptées.

Gérard BILLAUDOT Éditeur

14, Rue de l'Échiquier - 75010 PARIS

Tél. (1) 47.70.14.46.

LA CLÉ DES CHANTS

de Jean-Marc ALLERME

NOUVEAU

Cet ouvrage comprend 27 chansons originales avec accompagnement. Chacune d'elles est construite sur un élément technique (intervalles de la 2^e à l'octave, rythme) précis et présent tout au long de celle-ci, permettant ainsi à l'enfant de s'en imprégner et d'avoir par la suite, des références auditives sans pour autant sacrifier au naturel mélodique et harmonique, à l'équilibre musical, ni à l'aspect ludique et divertissant.

Bien que destinées en premier lieu au 1^{er} cycle (Initiation musicale I, II et III - débutant/préparatoire) de formation musicale, certaines de ces chansons peuvent être utilisées avec profit en éveil musical, complétant ou renouvelant ainsi le répertoire.

Cet ouvrage est disponible en deux versions :

- . livre du professeur et cassette
- . livre de l'élève et cassette.

LA LECTURE MUSICALE PAR L'ÉDUCATION DE L'ŒIL

de Michel RICQUIER

Cet ouvrage s'adresse autant à des professionnels de la musique qu'à de jeunes élèves.

Pour déchiffrer parfaitement, il suffit de lire suffisamment en avance afin d'avoir le temps de voir toutes les difficultés qui vont nous assiéger. Donc de lire très vite, plus vite que le tempo quel qu'il soit.

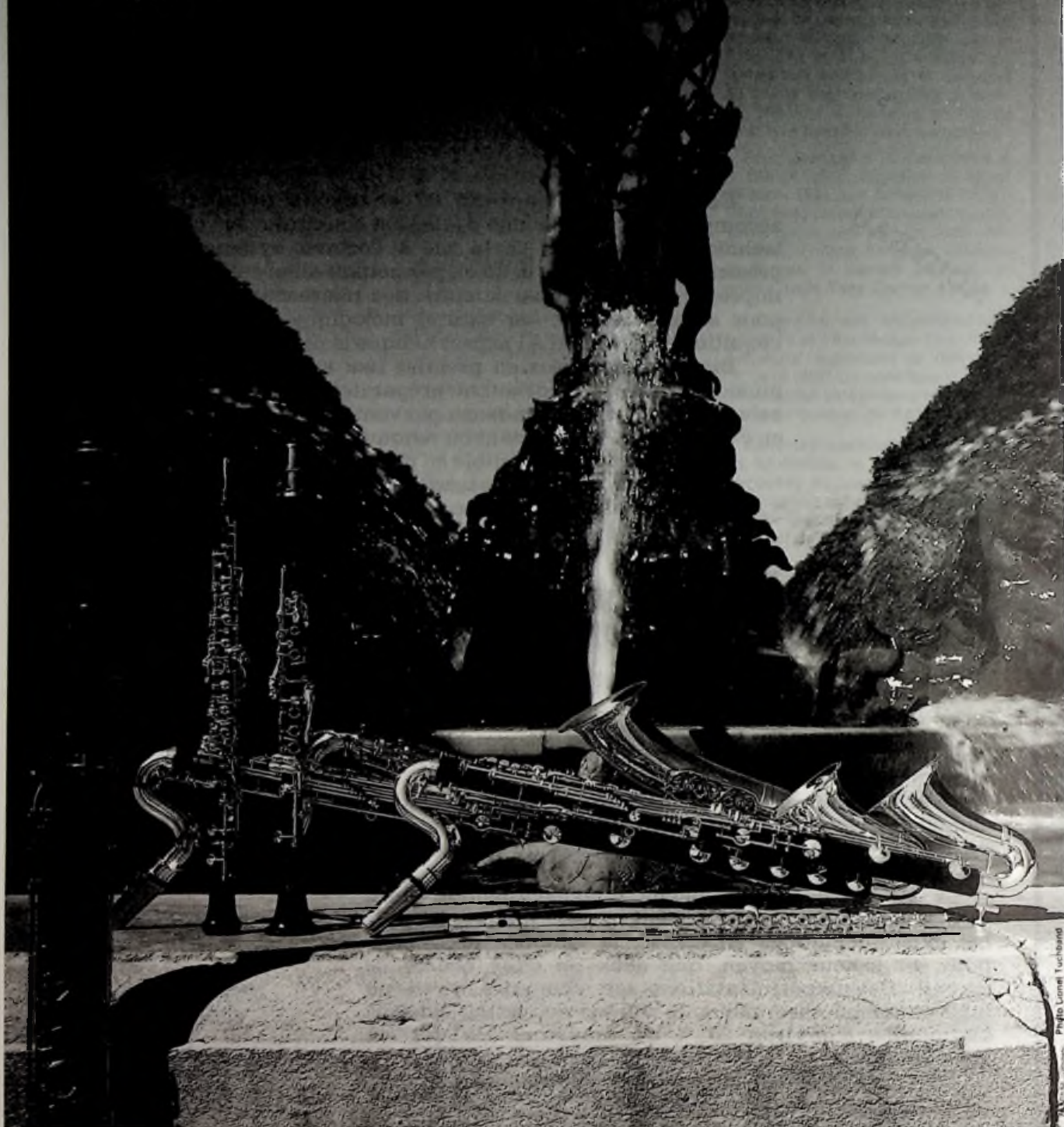
Cette méthode est conçue pour augmenter votre vitesse de lecture, naturellement et sans fatigue. D'après les expérimentations effectuées, la méthode nécessite, pour un lecteur moyen, que deux ou trois heures de travail. Ces expérimentations ont démontré qu'en un laps de temps aussi court, la vitesse de lecture est déjà augmentée d'environ 25 % en moyenne. Ce qui est considérable !

Cet ouvrage est disponible en deux versions :

- . lecture horizontale uniquement
- . lecture horizontale augmentée d'exercices spécifiques aux claviers.

NOUVEAU

1835
BUFFET
Crampon
PARIS
18



BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87



Région des Pays de la Loire

Suite de l'article paru dans le Journal de la C.M.F., n° 425, novembre-décembre 1989.

SARTHE

Fédération départementale des sociétés de musique de la Sarthe

L'initiative de la fondation d'une fédération musicale des sociétés de la Sarthe, fut prise par M. Perlat, directeur de l'École nationale de musique et de la Musique municipale des sapeurs-pompiers du Mans.

C'est au concours musical de Saint-Léonard-des-Bois, le 26 juillet 1908, que M. Perlat lança publiquement cette idée de la création d'une fédération des sociétés de musique de la Sarthe. Poursuivant son idée le 3 août de la même année, il adressait une circulaire aux présidents et directeurs dans laquelle il démontrait l'intérêt que les sociétés avaient à se regrouper. Neuf sociétés répondirent favorablement à cet appel : la Musique municipale des sapeurs-pompiers du Mans, directeur M. Perlat ; La Musique municipale de La Flèche, directeur M. Bayle ; l'Harmonie municipale de la Ferté-Bernard, directeur M. Thieblemons ; La Lyre Républicaine de Tresson, directeur M. Seguin ; l'Association des Artistes Musiciens du Mans, président M. Durand ; la Société Chorale du Mans, directeur M. Notté ; la Société musicale de Conlie, directeur M. Hugot ; la Musique municipale de Mansigné, directeur M. Hardonnière ; l'Harmonie de l'école Dulac, directeur M. Rochulé.

Un bureau provisoire fut constitué avec MM. Bayle, Derouineau, Perlat,

Rochulé et Thieblemons. C'est alors qu'un deuxième appel fut lancé aux présidents et directeurs des sociétés musicales les conviant à une assemblée générale constitutive. Cette première assemblée eut lieu le 18 octobre 1908, sous la direction de M. Perlat. Trente-neuf sociétés étaient représentées. A cette réunion était présent M. de Schepper, de Château-Gontier, délégué régional de la Fédération musicale de France et président fondateur de l'Union musicale de Mayenne. Il démontra l'intérêt d'un regroupement des sociétés au sein de la Fédération nationale. Parmi ces avantages obtenus, les principaux furent : le tarif de faveur de la société des droits d'auteurs et la réduction de 66 % accordée par certaines compagnies de chemin de fer. C'est aussi à cette même époque, que la Fédération nationale avait fait des démarches auprès des pouvoirs publics pour obtenir une médaille d'honneur, en faveur des vieux musiciens : La Fédération musicale était née et M. Perlat fut président jusqu'au début de 1929. Lui succédèrent : MM. Descamps, du 3 février 1929, Desnos du 19 septembre 1937, Fouquet du 28 janvier 1945, Yokel du 28 octobre 1945, Perraudeau du 27 octobre 1957, Hureau du 7 juillet 1968 à ce jour.

Le 24 avril 1949, les membres de la fédération réunis en assemblée générale adoptèrent la fusion des sociétés de la Sarthe et de la Mayenne en une

seule fédération qui prit le titre de « Fédération musicale Sarthe et Mayenne ».

Enfin le 26 juin 1983, dans le cadre de la régionalisation, les deux départements se séparèrent pour devenir deux fédérations indépendantes.

La Fédération départementale des sociétés musicales de la Sarthe compte actuellement 92 sociétés présentant une grande diversité de genres artistiques. Ces sociétés ont des écoles de musique et présentent aux examens de la Confédération Musicale de France quelque 2.000 élèves chaque année.

Depuis 1983, sous l'impulsion du président Daniel Hureau, fut créé un orchestre départemental d'harmonie, qui se compose actuellement de 80 musiciens, tous amateurs, mais dont la plupart est nantie de prix de conservatoire. C'est le président-délégué Joël Besson qui en est le directeur. La valeur incontestée de cet orchestre, permet l'exécution d'œuvres classiques mises au répertoire de nos grandes formations militaires et civiles « Ouverture des Vêpres siciliennes », de Verdi ; « Préludes », de Liszt ; « Toccata et Fugue en ré mineur », de J.-S. Bach ; « Rapsodie hongroise n° 2 », de Liszt ; « Danses slaves », de Dvorak ; « Danses Polovtsiennes », de Borodine ; « Capriccio Italien », de Tchaikowsky ; « Divertimento », de R. Boutry ; « Les Forains », de F. Sauquet ; etc.



L'orchestre départemental d'harmonie.

Grâce au soutien financier du comité départemental d'animation culturelle de la Sarthe, cet orchestre peut se produire plusieurs fois par an dans divers centres du département.

L'Abbaye de l'Épau

Vaisseau culturel sarthois

Comme un imposant vaisseau, l'Abbaye de l'Épau repose, majestueuse, silencieuse, aux portes du Mans.

Nullement troublée, elle semble penser les plaies qui l'ont meurtrie au cours des siècles. Si l'histoire de l'Abbaye de l'Épau nous est aujourd'hui globalement connue, elle conserve en ses murs, ses bâtiments, des secrets qui sont comme des défis lancés à l'historien qui se penche sur elle.

Grandeur et décadence

En quelque sept siècles d'existence, l'histoire de l'abbaye n'a pu être que riche, tumultueuse et mouvementée. Fondée en 1229 par la Reine Bérengère, veuve de Richard Cœur de Lion, l'Abbaye de la piété Dieu de l'Épau a été, dès sa naissance, un centre important de la chrétienté. La vie s'y écoulait selon l'immuable rituel propre aux abbayes cisterciennes, au rythme de la prière, de la méditation et du travail manuel. Une vie tournée vers la recherche de l'absolu, de la lumière de Dieu. La prospérité y sera constante pendant plus d'un siècle puis, en 1365, un incendie volontaire ravage l'abbaye pour éviter qu'elle ne devienne un refuge aux brigands qui sévissent dans la région. Il faudra plus d'un siècle aux moines, faute de moyens, pour achever la restauration qui suivra.

A la révolution, il ne subsiste que six moines dans l'abbaye. Vendue aux enchères à cette époque, transformée en exploitation agricole par son nou-

veau propriétaire, l'abbaye est à l'agonie. Une lente agonie qui ne fait que s'accroître durant la Deuxième Guerre mondiale.

Le temps du renouveau

En 1959, le Conseil général de la Sarthe décide de se porter acquéreur. C'est un bâtiment en ruine que découvrent alors les élus : murs lézardés, parements intérieurs salpêtrés, sols disparus, verrières détruites. Quant à la grande rosace du cœur, elle ne demande qu'à s'effondrer !



L'abbaye de l'Épau.

Architectes et spécialistes se penchent au chevet de l'abbaye et débute une lente — et coûteuse — restauration. L'abbatiale, le logis aux moines, l'aile XVIII^e siècle, la partie centrale, le dortoir sont tour à tour restaurés et mis en valeur. Le Conseil général opte pour une transformation en un lieu pouvant accueillir congrès, expositions, concerts... Des travaux importants entrepris par le Conseil général qui auront permis à un grand nombre de Sarthois de redécouvrir la fascination qu'exerce l'abbaye sur celui qui en franchit la grille.

Chef-d'œuvre d'architecture, elle constitue une des dernières implantations cisterciennes en France.



Région des Pays de la Loire

Haut lieu culturel sarthois

Retrouvant peu à peu son éclat passé, l'abbaye constitue aujourd'hui un des fleurons culturels du département. Son cadre prestigieux est propice à de nombreuses manifestations. Une seule exigence : la qualité. Respect dû au public et hommage rendu au lieu oblige !

L'abbaye est un lieu de choix pour y produire des concerts.

L'abbatiale, le dortoir aux moines, deviennent de splendides salles de concerts qui attirent chaque année des milliers de mélomanes, séduits par le cadre et la qualité de la programmation. Manifestations musicales phares, le festival de l'Épau, musique classique, en juin, les journées musicales de septembre et le festival de jazz européen. De nombreux autres concerts ont lieu tout au long de l'année, en collaboration avec la Société des Concerts du Mans.

De par son volume, sa clarté, sa luminosité, l'église abbatiale se prête tout à fait à l'organisation d'expositions. Dernière en date, celle de Jules-Alfred Hervé-Mathé (juin-septembre 1989), peintre sarthois aujourd'hui renommé. Auparavant, se sont notamment succédées les œuvres de peintres locaux trop souvent sous-estimés. Roger de La Fresnaye (qui méritait bien cette réhabilitation et cet hommage), Loutreuil (au talent caractérisé par un dessin maîtrisé). Les amateurs gardent également en mémoire l'exposition « l'Art et le Sacré Aujourd'hui » proposée en 1986.

Une exposition réunissant une dizaine d'artistes internationaux qui ont, pour l'occasion, conçu une œuvre originale inspirée de l'architecture cistercienne.

Autre pôle d'activités de l'abbaye, les colloques, congrès et conférences. Les organisateurs, séduits par la situation géographique du chef-lieu de la Sarthe et la beauté de l'Épau, y viennent volontiers pour leurs manifestations.

Endormie, oubliée, malmenée, l'Abbaye de l'Épau — renaît et vit à nouveau — sous l'impulsion du Conseil général. Chacun redécouvre ce lieu magique qui a su conserver son authenticité grâce à une restauration bien menée et une reconversion réussie en un haut lieu culturel.

Musique de Saint-Vincent-des-Prés

Depuis plus de soixante ans, la « musique » est à Saint-Vincent-des-Prés — petit village de 350 habitants niché en plein cœur du Saosnois, région fertile du nord de la Sarthe — une véritable institution...

Formée d'un ensemble de 35 à 40 musiciens (issus de l'école de la musique dirigée par le directeur et les sous-directeurs de la société), l'harmonie se déplace très fréquemment pour animer de nombreuses festivités, sans compter les concerts qu'elle offre l'hiver aux habitants de la région.

Reflète d'une vie associative intense, les « fêtes de la musique » organisées à Saint-Vincent chaque année lors du week-end de l'Ascension drainent un public toujours plus dense, amateur de musique et de gastronomie puisqu'au cours des soirées chacun peut déguster le « pot-au-feu à la sarthoise ». Quatre jours de festivités, placées sous le signe de la musique auxquelles participent avec empressement les sociétés musicales, les groupes folkloriques et les orchestres invités tant le succès populaire est grand !

Autre activité musicale à Saint-Vincent-des-Prés : l'orchestre de la musique « Prosit ». Composé de douze musiciens en tenue folklorique, cet ensemble répond depuis une dizaine d'années aux demandes des organisateurs de « fêtes de la bière » ou « soirées choucroute ». Avec son style bavarois et une parfaite connaissance du répertoire, l'orchestre « Prosit » s'est déjà taillé une solide réputation !



Musique de Saint-Vincent-des-Prés.



Orchestre Prosit.

17 juillet 1988. L'Union Musicale en défilé à Fourras près de Rochefort.



Union Musicale d'Écommoy

C'est en 1880 que naissait la première société de musique d'Écommoy, petite ville de plus de 4.000 habitants, située à 20 km du chef-lieu du département de la Sarthe : Le Mans.

Cette société, à son début, participa à différents concours :

- 1881 : TOURS ;
- 1894 : LES SABLES-D'OLONNE ;
- 1897 : RENNES ;
- 1900 : VERSAILLES ;
- 1903 : SAINT-MALO ;
- 1925 : VICHY ;
- 1951 : NEVERS.

En juin 1980, la Musique d'Écommoy, sous la direction de M. J. Perroux, fêta son centenaire.

A ce moment, existait depuis quelques années une deuxième société musicale : La Lyre Écomméenne (société avec majorettes).



Sainte-Cécile 1988. Aubade sur le parvis de l'église après une messe en musique.

A l'occasion du centenaire, le 3 novembre 1980, les deux sociétés fusionnaient et devenaient « L'Union Musicale d'Écommoy ».

Actuellement, cette nouvelle société compte environ 45 musiciens, d'une moyenne d'âge de 26 ans.

Elle participe à toutes les cérémonies officielles et fêtes de la commune ainsi qu'à certains festivals de la région et quelques cavalcades, hors département.

Elle donne différents concerts et participe aux « journées Portes Ouvertes » des monuments historiques.

Elle participa au concours national de Cognac en 1986 et Brécey en 1989.

Son président actif est M. Hautreux Jean.

La direction musicale est assurée par M. Bellanger Didier (30 ans).

Musique Municipale du Mans

La fondation de la Musique Municipale de la ville du Mans remonte à 1799, date à laquelle le citoyen Pons a pris la direction d'un « corps de musique » réellement organisé, et payé « sur ses revenus » comme dit l'arrêté du directoire de la Sarthe.

Des directeurs de renommée ont su, malgré les problèmes engendrés par ses changements de statut, préserver une musique réellement au service de la ville. Les archives de la musique ont permis l'élaboration d'une « notice historique » de 1899 qui donne des détails souvent amusants des problèmes qu'elle a connus. Elles contiennent, par ailleurs, des lettres d'excuse des

musiciens qui ne manquent pas d'humour — « Une atique (sic) de goutte m'empêchant de gesticuler avec l'aisance que réclame mon emploi musical, j'ai l'honneur... Dès que je serai décloué, je m'empresserai de vous montrer qu'en matière de tapage et de carillon, je ne suis pas un personnage à dédaigner ».

De nos jours, elle reste au service de la ville, assurant les fêtes et cérémonies officielles, et présentant quatre concerts gratuits par an au théâtre municipal. La musique, actuellement dirigée par Paul Russell, comporte quatre formations — l'Harmonie, l'Orchestre Symphonique de variétés, dirigés par Bernard Bochart, sous-directeur de l'Harmonie, la Grande Formation de jazz, et l'Harmonie Junior, dirigées par Gérard Huteau. Les quatre formations se déplacent régulièrement dans la

Musique municipale du Mans.



Région des Pays de la Loire

région, participant ainsi à l'animation culturelle de la ville et du département.

L'attachement des Manceaux à « la Cipale » est bien montré par leur fréquentation à ses concerts — depuis quelques années, il est conseillé d'arriver bien avant l'heure pour trouver une bonne place, dans un théâtre capable d'accueillir mille personnes !

Cette année, l'Harmonie Junior est allée au Concours national de musique d'Évron en Mayenne, où elle a obtenu, en 2^e division, 2^e section, un 1^{er} prix ascendant en 1^{re} division.

Cette formation est dirigée par Gérard Huteau, titulaire d'une médaille d'or du Mans et d'une médaille d'or du Conservatoire régional de Tours. Cet orchestre est composé de 36 jeunes dont la moyenne d'âge est de 15 ans.

École de musique du canton de la Chartre-sur-le-Loir

En 1981, le chef de musique de Marçon : M. Marcel Rimbault, demande à M. Thérou, qui va habiter à Château-du-Loir, de créer une école de musique pour former des élèves musiciens qui viendront grossir les rangs de cette société.

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS



Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera

inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.

Alsace

Le Congrès de l'Association des sociétés chorales d'Alsace

Sessenheim est, dans le nord de l'Alsace, une jolie bourgade qui garde vivace le souvenir d'une idylle du poète allemand Goethe. Aujourd'hui, cette localité est animée par une municipalité dynamique et une chorale Concordia (président Raymond Scherzinger) dont la collaboration fait merveille, notamment pour organiser le congrès de l'association des sociétés chorales d'Alsace.

Et c'est ainsi que, le dimanche 29 octobre écoulé, le président de l'Association, M. Joseph Muller, également vice-président de la C.M.F. et de la C.I.S.M. a été très heureux d'accueillir quelque 130 délégués venus de toute l'Alsace. Entre deux chœurs de bienvenue, interprétés par sa chorale (direction M. Alfred Heit), le président Scherzinger dit à son tour sa joie de nous recevoir et de nous souhaiter un bon congrès.

En vue d'un bon déroulement de l'ordre du jour, la partie administrative statutaire est examinée avec diligence. Sans problème aussi, vue la bonne santé de l'Association. Pour remplacer notre vénéré trésorier récemment démissionnaire, M. Aimé Moser, c'est M. Roland Kuster qui est chargé de ces délicates fonctions. De même, M. Lucien Schmitt, ardent animateur du secteur des Trois Frontières, sera remplacé par M. Pierre Lang, président de la chorale de Blotzheim.

Mais le congrès a hâte de se replonger dans le chant choral : aussi, après une rapide mise en voix par M. Gilbert Chocat, on étudie deux chœurs sous la direction de MM. Neumeister et Sutter.

En chantant, le temps passe vite et voici déjà que les personnalités invitées viennent s'intéresser à nos débats. M. Muller accueille ainsi M. le sous-préfet de Haguenau et MM. les maires de Sessenheim et de Stattmatten. En leur présence, il présente le rapport moral qui retrace la vie de notre asso-

ciation : le 19 mars écoulé, le 17^e festival de chant choral de la jeunesse a permis au public de Colmar et environs d'applaudir des chorales scolaires depuis la maternelle jusqu'à l'âge adulte. Ils étaient plus de 400 au finale sur la scène du Théâtre municipal de Colmar.

Les cours de direction chorale dispensés au siège, à Mulhouse, sont toujours fidèlement suivis. Depuis notre adhésion à l'A.R.E.F.A.C., ils seront complétés par les stages prévus par cet organisme.

Il revient à M. Gérard Foltz, président de la Commission de musique et membre du jury du 41^e concours de chant scolaire de Strasbourg de nous parler de cette manifestation qui a maintenu un très bon niveau grâce, notamment, à l'organisation mise en place par M. Roger Munch. Les chorales scolaires forment notre pépinière. Nous devons donc veiller sur elles. De là, le projet actuellement à l'étude de créer une brochure périodique qui leur servirait de trait d'union et les aiderait à progresser.

En ce qui concerne les chorales d'adultes, l'association ne cesse de se pencher sur leurs problèmes. S'agissant du manque de partitions pour chœurs d'hommes, nous nous adressons aux éditeurs qui offrent des conditions avantageuses. Un regroupement de chefs de chœurs est prévu pour le 17 mars 1990 par secteurs de l'association : le problème évoqué ci-dessus y trouvera peut-être sa solution par un échange organisé de partitions entre les chorales.

« Au printemps 1990 », dit M. Foltz, « nous reprendrons également l'animation de la zone piétonnière de Strasbourg ». Et il invite dès à présent toutes les chorales à faire un effort en ce sens, car le public nous attend avec impatience.

Le vice-président Jean-Pierre Moser présente à son tour le rapport du concours de chant choral de Mulhouse : comme chaque année, le théâtre municipal a connu, en présence de M. André Petit, président de la C.M.F. et de personnalités mulhousiennes et haut-rhi-

noises, la joyeuse animation des grands jours, mais aussi l'émotion poignante due à l'audition d'interprétations réellement artistiques.

Vivement applaudi par l'assistance, M. Muller termine ce rapport moral et donne la parole à M. le sous-préfet de Haguenau qui tient à nous féliciter et à nous remercier particulièrement pour l'œuvre accomplie par nos concours scolaires. Il nous demande instamment de faire tous nos efforts en vue de conserver le patrimoine culturel régional, car il ne faut pas oublier le rôle de charnière qui sera dévolu à l'Alsace en 1992.

Le maire de Sessenheim, remerciant l'association d'avoir choisi sa commune pour notre congrès, rappela qu'outre le souvenir de Goethe, Sessenheim garde aussi celui d'un éminent ancien, M. Henri Loux, décorateur du service de table alsacien « Obernai ».

Au vin d'honneur servi par la municipalité, des toasts furent portés à la musique et au chant choral et l'on passa au banquet, préparé et servi par les membres de la chorale Concordia, qui mit un beau point final à cette belle journée.

André Jung

Aquitaine

Le Teich (Gironde)

Une grande soirée des sociétés musicales du district d'Arcachon

Selon une habitude annuelle les harmonies d'Arcachon, La Teste, Gujan-Mestras, Le Teich, se sont réunies cette année, salle polyvalente du Teich. Elles formaient un important plateau de 180 musiciens au moins, ce qui, il faut l'avouer, prouve l'intensité exemplaire de la pratique musicale de cette partie sud du bassin d'Arcachon. Le seul énoncé du programme peut faire mesurer ce que fut cette soirée : « Marche du



couronnement de la muse du peuple », extrait de Louise de Gustave Charpentier, dirigée par M. Michel Boulanger, directeur de l'avenir arcachonnais, « Ouverture pour instruments à vent » de Devienne, conduite par Mlle M. Golias, directrice de l'harmonie de Teich, « Symphonie pour musique militaire », de F.-G. Cossec, dirigée par M. J. Dupin, directeur de l'harmonie de La Teste, « Fantaisie sur la vie parisienne », d'Offenbach, sous la baguette de Mme Coutreau, directrice de l'harmonie de Saint-Michel-de-Gujan-Mestras. Après l'entracte la musique américaine entraine en lice, et avec un éclat qu'il faut souligner, ce fut successivement « Georges Gershwin en concert », M. Boulanger en assura une magistrale interprétation, et M. Dupin, avec « Musique de Charlie Chaplin », fit fortement apprécier avec succès des airs également connus, dont le moindre ne fut pas « Ces petits chaussons de satin blanc », puis Mme Coutreau fut à l'honneur avec « Zoom sur Cosma », musique de V. Cosma et Mlle Golias dirigea « Huit et Demi » de N. Rota, qu'il fallut bisser, témoignage d'une foule enthousiaste envers le brillant programme entendu par ces 180 musiciens jouant ensemble sous les directions de leurs brillants chefs. Heureusement que la salle du Teich avait les proportions voulues pour contenir tous les assistants et le podium de tous ces musiciens. Quel pays privilégié et exemplaire avec de telles sociétés.

Bravo chers musiciens, directeurs émérites, municipalités qui savent ce que sont désirables les sociétés musicales et écoles de musique pour lesquelles avec largesse est fait ce qui doit être fait. Une longue tradition musicale mérite bien d'être soulignée et le concert 1989 nous prouve une belle continuité.

Nous avons noté la présence de M. Deluge, maire du Teich, René Serrano, conseiller général de La Teste, Henri Ciran, président fédéral, Ichard, président de l'harmonie de La Teste, Dupin, président du groupement des sociétés musicales du bassin, Philippe Chauvet, directeur de l'harmonie juniors de la Côte d'Argent, Lagouzère, secrétaire de Saint-Michel-de-Gujan-Mestras, etc., et de nombreuses personnalités communales de la région et amis de la musique.

Gironde

Lormont, Orchestre philharmonique de Lormont

Sous la direction de M. Michel Pellette, en la vénérable église Saint-Martin, dont les heureuses restaurations ne sont, hélas, pas encore totalement

achevées, mais forme déjà un bel ensemble des futures splendeurs que révélera cette église, une des plus vieilles églises de l'agglomération bordelaise, il nous a été donné d'entendre un concert des plus variés et agréable de bout en bout, d'abord en première partie « Le Voyage en Chine », de F. Bazin, « Le beau Danube bleu », de J. Strauss, suivi du même auteur de « Douder en Blik-sen » et « Gzechen Polka » et en deuxième partie, « Porgy and Bess », de Gershwin, « Le marché persan », de Ketelbey et « In the mod », de Gaslaud. Le succès de tous ces morceaux fut grand et les musiciens et leurs chefs furent fortement fêtés : applaudissements prolongés et rappels ! La joie était dans la salle pleine d'auditeurs charmés qui surent le manifester avec ardeur.

Bretagne

Orchestre de Chateaulin La consécration

Et ouï ! La salle Agora s'est révélée trop petite, dimanche après-midi, à l'occasion du concert que donnait l'orchestre de Chateaulin. Et les derniers arrivés ont dû s'asseoir sur les escaliers du balcon. Une présence massive qui confirme ainsi l'impact formidable qu'a aujourd'hui cette formation auprès du public chateaulinois.

Ils étaient donc près de 350 parmi lesquels les élus locaux, le sous-préfet, les responsables d'établissements scolaires et aussi le directeur de l'Association départementale pour le développement de la musique. Et cette foule de fidèles qui suivent depuis sa naissance, en 1982, la progression de l'orchestre de l'école municipale. Beaucoup de jeunes également dans l'assistance, ce qui prouve, si besoin était, qu'il y a manifestement une éducation musicale qui se fait. Autre fait notable, le public s'est montré très attentif tout au long de l'après-midi et même les enfants ont fait preuve d'une impressionnante concentration devant des œuvres pourtant pas faciles à suivre.

Un répertoire difficile

Ainsi, Roland Delemailly et ses collaborateurs, qui ont « semé », il y a à peine huit ans les premières notes, récoltent-ils déjà. Et les résultats méritent d'être salués. Le concert de dimanche était de haute tenue et les musiciens, dont les plus jeunes n'ont que deux ou trois ans d'apprentissage instrumental, se sont comportés, deux heures durant, en vrais professionnels.

Le choix du programme, à la demande des musiciens, a privilégié les œuvres classiques. L'ouverture de Tancredi de Rossini et le chœur des gamins de Bizet ont été remarquablement

interprétés. On aura remarqué au passage que l'équilibre sonore des pupitres a été respecté et que la percussion est restée très précise dans ses interventions.

Dans le concerto pour clarinette, puis dans le larghetto de Mozart, le soliste, David Roué, aura conquis le public par la qualité du timbre de son jeu. Son professeur, Julien Debril, affirme qu'il peut faire mieux ! Quant aux flûtistes, Katell Moal et Stéphanie Plusquellec, elles auront également « répondu » avec brio malgré la technicité pointue des partitions. Le final, enfin, aura ajouté à l'ensemble une petite note patriotique avec « Et que vive la liberté ! » en l'honneur du bicentenaire de la Révolution. Mais le « bis » qui s'imposait aura certainement réveillé pas mal de souvenirs avec « Dans les rues d'Antibes », de Sydney Bêchet.

Bref, un après-midi en tous points remarquable et riche d'enseignements. Mme de Grissac, chargée des Affaires culturelles et présidente de l'association créée autour de cet orchestre, ne cachait d'ailleurs pas sa satisfaction : « Nous avons d'ores et déjà gagné un pari : apporter aux enfants d'une petite ville la possibilité d'une éducation musicale de grande qualité. Ceci grâce à Roland Delemailly et à son équipe qui travaillent avec le souci permanent de concilier un travail exigeant et le bonheur d'être musicien. »

Centre

Notre ami Henry Petit a quitté la Fédération musicale de la région Centre après 35 ans de bons et loyaux services.

Il a été 25 ans trésorier fédéral à la F.M.O.B. et, ensuite à la F.M.R.C. avant de passer la main à Jean-Pierre Pouet.

Nommé président de la nouvelle U.D.E.S.M.A. 45 en 1981, un an avant la





création de la F.R.M.C. à Blois, il devient président fédéral au congrès de Chartres, deux ans plus tard.

Pendant trois années, il continuera à se dépenser sans compter pour la Fédération et comme administrateur de la C.M.F., avant de trouver un successeur dynamique et dévoué en la personne de Jack Hurier, à qui il passe le flambeau de la F.M.R.C.

Et c'est au congrès de Chartres 1989 qu'il ne demande pas le renouvellement de son mandat d'administrateur pour raison de famille grave.

Il restera néanmoins avec nous à l'U.D.E.S.M.A. 45 comme secrétaire aux « statistiques examens », afin de rester en contact avec tous ses amis du monde musical.

Merci Henry

Châteauroux

Un événement musical départemental

Le 4 mai 1989, la Fédération des sociétés musicales de l'Indre produisait pour la première fois ses élèves, en particulier ceux de son école itinérante, en la salle Racine de Châteauroux, transformée pour l'occasion par le talent de mise en scène de M. Francis Barrero en une véritable salle de concert aménagée, sonorisée, illuminée.

Ce concert, préfacé par M. Gérard Borgeais, nouveau président de la F.S.M.I., était dédié à M. Jean-Henry Gaultier, le regretté président, décédé depuis peu, dont la famille était entourée de M. Pinault, conseiller général, maire de Chabris représentant le président du Conseil général, de M. Prévost, maire-adjoint, représentant le maire de Châteauroux, de M. Verdier, directeur du Conservatoire et de l'harmonie municipale de Châteauroux, ainsi que de nombreuses personnalités départementales.

La Fédération montrait donc un magnifique ensemble composé de ses 90 meilleurs jeunes musiciens et de ses 60 choristes venus d'Azay-le-Ferron, Chabris, Châtillon, La Châtre, Ciron, Clion, Écueillé, Luçay-le-Mâle, Martizay, Pellevoisin, Reuilly, Sainte-Sévère, Valençay, Vatan. Les professeurs présentaient leurs élèves successivement dans des formations de flûtes, cuivres, clarinettes, saxophones, tambours. Tous se réunissaient aussi sous les directions de MM. Francis Barrero, Aimé Marchand, Jean-Pierre Selleron pour jouer des œuvres maîtresses tel le « Chœur des Esclaves » de Verdi.

Un moment d'émotion parcourut le public lorsque le petit Frédéric de Pellevoisin, 11 ans, interpréta, accompagné par l'ensemble des 150 musiciens et chanteurs, le célèbre « Enfant au Tambour » adapté pour l'occasion par Francis Barrero. Autre instant d'intense at-

tention lorsque le président présenta au public venu des quatre coins du département les élèves des 14 écoles de musique représentées.

Et lorsque l'ensemble instrumental et les choristes interprétèrent « La Marseillaise », en commémoration du bicentenaire de la Révolution, toute la salle se leva aux couleurs du drapeau français apparues sur le rideau de fond de scène.

L'après-midi se terminait par un vin d'honneur offert aux participants par le Conseil général de l'Indre.

Bravo aux professeurs, félicitations aux musiciens et merci au public venu nombreux, en ce jour ensoleillé d'Ascension, découvrir le travail d'éducation et d'animation entrepris dans le département par la Fédération des sociétés musicales de l'Indre.

Examens fédéraux - Session de 1989

Pour la première fois, le département de l'Indre a été présent à tous les niveaux des examens fédéraux lors de la session de 1989 :

En Bourgogne

Un concours international de musique à Bourbon-Lancy

Le 27 mai 1990, la Société philharmonique de Bourbon-Lancy organisera un Concours national de musique, placé sous le haut patronage de la Confédération Musicale de France et en présence de M. le président Petit

Bourbon-Lancy : petite ville de près de 7 000 habitants est située à l'extrême ouest du département de Saône-et-Loire. Elle fait partie de l'arrondissement de Charolles, aux confins de l'Allier et de la Nièvre.

La commune s'étend d'ouest en est sur la rive droite de la Loire qui sert de limite entre Bourgogne et Bourbonnais, jusqu'aux premiers contreforts du Morvan. Elle occupe une position relativement centrale en France : 310 km de Paris, 180 km de Lyon, 150 km de Dijon, 120 km de Clermont-Ferrand. L'accès direct se fait uniquement par la route. Les gares les plus proches sont Gilly-sur-Loire, Cergy-la-Tour, et surtout Moulins à 35 km. La gare TGV de Montchanin/Le Creusot est à 60 km.

Bourbon-Lancy est au cœur du Charolais, région rurale où est pratiquée l'élevage bovin. Une activité importante est fournie par l'établissement thermal où l'on soigne les rhumatismes d'avril à octobre. La société Ivéco (moteurs poids lourds) emploie une main-d'œuvre importante. Par ailleurs, cette ville, station verte, attire beaucoup de campeurs et promeneurs durant la belle saison.

La Société philharmonique qui organise cette manifestation comprend une harmonie, une batterie fanfare et une école de musique. Celle-ci regroupe environ 80 élèves et possède un orchestre junior. La Société a actuellement 103 personnes inscrites.

D'ores et déjà 8 commissions ont programmé leurs travaux de préparation du concours, autour du chef de musique

responsable de la Commission musicale et du secrétaire de la Société, commissaire général. La Société fait appel à de nombreux bénévoles venant de la ville et des communes voisines.

Le concours se déroulera le dimanche matin, dans 24 salles de Bourbon et des communes proches. Il est prévu des aubades et défilés au cours de la journée. Un grand festival réunira tous les participants au stade municipal en présence du public.

Ce concours sera mis sur pied grâce à l'aide des Fédérations musicales régionales et départementales du Conseil régional, de la Direction régionale à la musique, l'ASSECARM de Bourgogne, le Conseil général, le Conseil municipal et de nombreux sponsors accordent une aide très appréciée. L'organisation sera l'œuvre de la Société philharmonique dont les membres sont jeunes et dynamiques.

Ils seront heureux de faire découvrir, à cette occasion-là, ce secteur à l'attrait touristique certain avec le vieux quartier de la ville, ses parcs, son plan d'eau, sa station thermale, etc.

60 orchestres : symphonique, d'harmonie, fanfare, batterie, fanfare, big band, juniors, accordéons, sont cordialement invités.

Le programme envisagé prévoit toute une semaine musicale dont l'ouverture sera faite par la Société philharmonique le dimanche 20 mai.

Le samedi 26 mai à 20 h 30 un grand concert de gala avec entre autres le quintette de cuivres de Bourgogne

Le dimanche 27 mai : concours, aubades, défilés, festival et remise des prix et récompenses à la fin du festival.



— Au concours d'excellence de Paris, Christophe Brugère de l'Union musicale de Pellevoisin a obtenu un 21^e prix de solfège. Ce résultat prend toute sa valeur au plan national quand on sait que trois premiers prix seulement ont été attribués.

— A l'échelon régional, Isabelle Cottet, de l'harmonie municipale de Châteauroux, remportait un 1^{er} prix ascendant, première nommée en division supérieure de solfège, s'assurant ainsi la possibilité de se présenter au concours d'excellence de Paris en 1990. Corinne Pasquet, de l'Union musicale de Vatan, recevait un second prix de clarinette.

— Dans les instruments d'ordonnance, Frédéric Farnier, de la fanfare des sapeurs-pompiers de Déols, obtenait, également en division supérieure, deux premiers prix, en solfège et en tambour. Il convient de remercier l'U.D.S.M.A. du Cher, et en particulier son secrétaire général André Guillemain, d'avoir bien voulu organiser cet examen (1).

— Au niveau départemental, et pour la première fois, un jury spécial présidé par Aimé Marchand, vice-président de la F.S.M.I., a dû être organisé pour juger les épreuves instrumentales de brevet, moyen, pré-supérieur. 18 élèves se sont présentés en audition publique et ont été accompagnés au piano, 9 d'entre eux se sont vus attribuer une mention ascendante.

— Pour les petits niveaux, débutants, préparatoires, élémentaires, on constate une augmentation du nombre de candidats, en solfège notamment, ce qui augure bien de l'avenir.

La récapitulation des mentions ascendantes montre que les résultats sont meilleurs en solfège qu'en instrument. Cette observation peut surprendre car elle contredit une idée généralement admise; elle prouve que l'apprentissage du solfège (solfier : chanter et nommer les notes) n'est pas rébarbatif, qu'il intéresse les élèves et leur procure de grandes joies artistiques.

Depuis quelques années, les résultats enregistrés dans notre département aux examens fédéraux sont en progrès en quantité et en qualité. Ceci est dû à la politique d'éducation musicale menée dans l'Indre grâce à l'École fédérale itinérante, au sérieux et à l'enthousiasme d'un corps professoral jeune et sans cesse amélioré.

Comme le prouvent les résultats des examens fédéraux, certains de nos élèves atteignent maintenant les plus hauts niveaux C.M.F. Beaucoup d'entre eux vont s'inscrire à la rentrée de septembre 1989 à l'École nationale de musique de Châteauroux. Ils constituent l'avenir de nos sociétés si toutefois nous savons les retenir dans notre département.

Stage de l'orchestre débutant de l'Eure-et-Loir

Du 1^{er} au 8 juillet inclus, 47 jeunes musiciens ont suivi le stage de l'orchestre débutant, organisé par l'U.D.E.S.M.A. 28, et la F.M.R.C., en collaboration avec Jeunesse et Sports.

Les thèmes abordés étaient l'approche instrumentale, et le travail en orchestre.

Ce stage musical s'est déroulé à Courville-sur-Eure (28), grâce à la municipalité qui avait autorisé l'ouverture des locaux de l'École municipale de musique, pendant les vacances, et laissé à disposition la salle des fêtes (salle Pannard).

Les stagiaires venaient de Voves, Courville-sur-Eure, Nogent-le-Rotrou, Senonches, Bailleur-le-Pin, Auneau, Arrou et même du Loir-et-Cher.

L'encadrement était assuré par :

— M. Jack Hurier, directeur du séjour, président de l'U.D.E.S.M.A. 28 et de la F.M.R.C., directeur de l'harmonie et de l'École de musique de Courville.

— M. Gérard Debono, directeur de l'harmonie et de l'École de musique de Nogent et les moniteurs :

— Frantz Gérard, Marie-Cécile Fargas, Magali Esnault, Alain Billard, Véronique Castelain.

Rémy Riguet s'occupait de l'intendance. Toutes les personnes de l'encadrement étaient bénévoles. Les repas étaient pris au restaurant Lacroix de Courville. Les jeunes musiciens, pour la plupart débutants 1 ou 2, ont pu travailler et se perfectionner en instrument. Pour beaucoup, ce fut la découverte du travail d'ensemble. Tous les pupitres étaient assurés (flûte, hautbois, clarinette, saxophone alto et ténor, trompette, cornet, bugle, cor, trombone, basse, clavier, percussion), et l'orchestre, très équilibré.

Les stagiaires ont travaillé par pupitre, le matin, et en ensemble, en début d'après-midi. Le reste de la journée étant réservé aux activités sportives et de plein air.

Ils sont ainsi allés à la pêche, ou à la piscine.

Plusieurs temps forts de ces activités :

— Le mardi 4 juillet, un jeu de Kim, à travers les rues de Courville, fit découvrir aux jeunes du département, l'histoire de la ville qui les accueillait.

— Le mercredi 5 juillet, départ à 7 heures vers Caen, Houlgate et Ouis-treham. En début d'après-midi, les stagiaires ont écouté une répétition de l'orchestre départemental de Basse-Normandie, en stage à Caen. Puis, le temps étant très chaud, ils passèrent plusieurs heures sur la plage de Ouis-treham, où ils ont pu se promener, se baigner...

— Le vendredi 7 juillet, à 15 heures, premier concert des jeunes, au Foyer de Vie de Courville, où les personnes âgées les ont fort applaudis. Un goûter fort apprécié fut offert à la fin de leur « prestation ».

— Puis, le samedi 8 juillet, après une répétition générale le matin, à laquelle assista M. Gougoule, chargé d'éducation populaire à la Jeunesse et aux Sports, les musiciens donnèrent leur concert de fin de stage à 15 heures, salle Pannard.

Les parents étaient venus nombreux, pour constater les progrès musicaux de leurs enfants.

M. Bizard, maire de Courville, s'était déplacé, ainsi qu'une partie de son conseil municipal, et beaucoup de directeurs et professeurs d'écoles de musique du département.

Ils ont pu entendre :

en première partie :

- Pomp and circumstance de Elgar.
- Menuet n° 15 de Haendel.
- Fantasia in dialogo de Banchieri.
- Menuet n° 17 de Fasch.
- Rondo n° 18 de Stamitz.
- The seasons de Vivaldi.
- Air dithyrambique de Devogel.

en deuxième partie :

(Intermède révolutionnaire).

- Veillons au salut de l'empire.
- Ah! Ça ira.
- La Carmagnole.
- Pas de manœuvre
- Le chant du départ.
- Hymn of friendship de Van Delft.
- Sound of silence de Simon.
- Summertime de Gershwin.
- Serenade for Michel de Van Delft.
- Junior 28 de Hurier.

Les stagiaires ont tenu à présenter eux-mêmes le programme, et le public, très enthousiaste, a bissé le dernier morceau.

Un séjour très agréable pour tous, et les jeunes musiciens se sont déjà donné rendez-vous pour 1990.

Festival de Chezal-Benoît

Samedi 24 et dimanche 25 juin, l'harmonie de Chezal-Benoît, présidée par M. Marcheli et dirigée par M. Taillez, a fêté son 50^e anniversaire, en organisant un festival sous le patronage de la Fédération musicale de la



région Centre, qui a obtenu un grand succès musical et populaire.

Dès le samedi, l'harmonie de Chezal-Benoît, à laquelle s'étaient joints de nombreux anciens élèves qui n'avaient pas hésité à effectuer un long déplacement, a donné un concert au parc de la Taille.

Puis, le dimanche, dès 10 h 30, les rues de cette charmante cité étaient animées par un défilé et des aubades données par l'harmonie Florentaise et les échos du Berry de Bourges.

L'après-midi, le parc des Sports était envahi par les 7 sociétés musicales participant au festival, et par un nombreux public.

Tour à tour, ces sociétés interprétaient :

Harmonie de Chezal-Benoît : directeur M. Clément Taillez.

- Nouvelle marche de Gaudefort.
- Musique à la carte.

Les Échos du Berry de Bourges : directeur M. Gérard Julien.

- Sonneries de trompes de chasse.

Harmonie de Lignières : directeur M. Lucien Ballaire.

- Play boy boogie de J. Darling.
- Marche du souvenir de R. Cardon.
- Variétés J. Blue de J. Cower.

Harmonie florentaise : directeur M. René Jacquet.

- Printemps de M. Fugain.
- Big band stomps de K. Vlaak.
- The boogie Rock.
- Défilé brésilien de S. Nortiz.

Harmonie issoldunoise : directeur M. Marcel Naulais.

- Marche victorieuse de Gossec.
- Marche militaire de Catel.
- Moment for Morricone.
- Champs-Élysées de J.-C. Petit.

Union musicale de Saint-Amand-Montrond : directeur M. Jacky Lugand.

- Ballet de Sylvia de L. Delibes.
- Musique aux quatre vents de R. Roger.

La samp de Bourges : directeur M. Daniel Duchet.

- Mannin veen de Haydn Wood.
- 4^e partie de « En souvenir de » de G. Luybaerts.

— Symphonie marches de J. William.

- Rikudim de J. Van des Roost.
- Marche de Radeztsky de J. Strauss.

- Big band classic de G. Miller.
- Just a gigolo.
- The stripper.

A l'issue de ce festival, M. Soulat, maire de Chezal-Benoît remercia tous les participants, les organisateurs, de ce festival, et souhaite longue vie à l'harmonie de Chezal-Benoît, qui tient

un rôle irremplaçable dans la vie de la cité, et l'assure du soutien du Conseil municipal.

M. Marcheli, directeur de l'hôpital et président de l'harmonie, après avoir retracé la vie de l'harmonie, et rendu hommage à M. Taillez, qui assure depuis 50 ans, la direction de l'orchestre et la formation des jeunes élèves, remit une coupe à chaque société, et une médaille souvenir à chaque directeur.

Ce geste fut particulièrement apprécié.

Puis M. Guillemain, secrétaire général de la F.M.R.C. rappela les récompenses glanées par l'harmonie de Chezal-Benoît, au concours de Dun-sur-Auron. Il assura les sociétés rurales du soutien actif de la Fédération, car elle connaît leurs soucis. Il souligna que cette fête de l'harmonie est aussi la fête de M. Taillez, qui est bon musicien, mais aussi un modèle de dévouement et d'abnégation.

M. Guillemain a remis les décorations suivantes :

— Médaille d'or C.M.F. à M. Pierre Marcheli.

— Médaille vétéran avec étoile à M. Kléber Danneau.

— Médaille vétéran avec palme à M. Camille Jardat.

— Médaille vétéran avec palme à M. André Malassenet.

— Médaille vétéran avec palme à M. Clément Taillez.

Les morceaux d'ensemble « Marcking tho georgin » de G. Miller, dirigé par M. René Jacquet et la Marseillaise, dirigée par M. Marcel Naulais furent interprétés par l'ensemble des musiciens.

Le festival se termina par un apéritif dansant donné salle des fêtes, avec le concours de l'orchestre bavarois de Saint-Florent-sur-Cher.

Festival de musique Marcilly-en-Villette (45)

Le 18 juin 1989, l'Union musicale de Marcilly-en-Villette fêtait son soixantième anniversaire, avec un solide programme, pour ce festival qui rassemblait 8 sociétés. En effet, dès 10 h 30 était célébrée une messe, avec la participation de l'Union musicale de Bléneau (89).

A 11 h 45, un dépôt de gerbe au monument, puis au cimetière, en mémoire de M. Raymond Burge, fondateur de l'Union musicale de Marcilly.

A 14 h, défilé des 8 sociétés, dans les rues du village, jusqu'au lieu du festival.

A 15 h, l'harmonie de Saint-Ay envoyait la musique, sous la direction de Thierry Ponston : hymne à la musique, Blue Rondo, dans les rues, Marche des pipins.

Venait ensuite l'Union musicale de Mardie-Bou, sous la direction de Jean Prudhomme, qui interprétait : ABC Comedy time, Danse hongroise n° 5, Brazil, The young Amadéus.

L'harmonie municipale de La Ferté-Saint-Aubin, dirigée par Philippe Roche, interprétait : Marche n° 1 pour musique militaire, Mélodie en Fa, Holidays for wind, One.

L'Union musicale de Bléneau, dirigée par M. Maréchal, interprétait : Le réveil Fourmisien, Fraternité, Jubilee day, Schneckwalzer.

L'harmonie de Darvoy, dirigée par Florent Trassebot, interprétait : Vive Offenbach, The Beatles in concert, Sherman.

La société musicale de Donnery, dirigée par Bruno Juranville, interprétait : Florentiner Mars, Musique à la carte, New-York New-York.

L'Union musicale de Saint-Pryve-Saint-Mesmin, sous la direction de notre ami Michel Perraud interprétait : Rock barroque, Et que vive la liberté, Rag.

La Société musicale de Baule, dirigée par Dominic Quatrehomme interprétait, pour terminer ce concert : Sérénata, An all american suite, Where no man has gone before.

M. Xavier Deschamps, conseiller général, maire de Marcilly-en-Villette, M. Jean-Pierre Sueur, député-maire d'Orléans, M. Noël Pilate, président de l'U.D.E.S.M.A. 45, et M. Henry Petit, honoraire de leur présence cet après-midi musical.

A l'issue du concert, les médailles commémoratives furent remises aux présidents et directeurs des sociétés participantes, par MM. Xavier Deschamps, Noël Pilate, Henry Petit, Patrice Derelu et Joël Jacquard, président et directeur de l'Union musicale de Marcilly.

Pour clôturer cette journée, les 8 sociétés se sont réunies pour exécuter le Grand Bornand, dirigé par Joël Jacquard, puis, sous la direction de Noël Pilate, une vibrante Marseillaise.

4 juin 1989, 1^{er} festival de musique à Pithiviers-le-Vieil

Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître! Il est vrai que le temps maussade s'était soudain mis au bleu, comme pour saluer la déesse musique. Depuis plus d'un an, le projet d'un festival était dans l'air. Préparé, mûri, peau-

finé par Maurice Cartier, directeur de la fanfare municipale de Pithiviers-le-Vieil et ses musiciens, le grand rassemblement musical fut couronné d'un immense succès.

Dès 14 h 30, les deux cent trente exécutants des fanfares et harmonies de Pithiviers-le-Vieil, Sermaises, Beaune-la-Rolande, Corbeilles-du-Gâtinais, Yèvre-la-Ville et Gidy, quittaient le centre bourg, pour se disperser dans toutes les directions et sonner le rappel qui devait drainer la foule vers la splendide vallée, où la nature avait elle-même planté son somptueux décor.

Dans son discours de bienvenue, le président Portheau rendait hommage au dévouement et à l'enthousiasme de tous ces musiciens bénévoles qui font partager sans compter leur amour du travail harmonique bien fait.

Il remerciait ensuite pour leur aide les personnalités présentes, où l'on remarquait, aux côtés du maire de Pithiviers-le-Vieil, Christian Dosne, et de son conseil municipal, M. le député Charie et le conseiller général André Saillard.

Le président Portheau terminait son allocution sur une invitation à la fête : « Sonnez trompettes, résonnez tambours! Place à la musique! »

Ce furent alors plus de deux heures d'un spectacle de haute qualité musicale qu'offrirent les formations participantes au bon millier d'auditeurs, qui avaient pris place sur les pelouses, à l'ombre des hêtres.

Vingt et un morceaux furent interprétés, choisis pour satisfaire toutes les sensibilités : valse, sérénades, marches, du jazz, et même une remarquable « Sarabande » de Haendel, jouée magistralement par la fanfare de Corbeilles, sous la baguette du chef Gratkowski.

Le jury n'avait pas à attribuer de palme; heureusement, car sa tâche eût été difficile, tant les sept formations en présence rivalisèrent de virtuosité.

Une mention spéciale pouvait néanmoins être attribuée à la jeune harmonie de l'Espérance de Gidy, sous la direction de Jean-Noël Pilate, qui reçut deux salves d'applaudissements, l'une pour le brio avec lequel elle interpréta Cha Cha For Band, 5^e Avenue, Choral and Rock Août, l'autre pour saluer le centenaire de sa bannière arborant fièrement la date de 1889.

L'heure du final avait sonné! Seul, sur le podium, le chef Cartier devait alors diriger une vibrante Marseillaise, interprétée par les deux cent trente musiciens réunis.

Ce fut l'ovation! Le maire de Pithiviers-le-Vieil, accompagné du président Portheau, remettait alors une médaille d'honneur aux sept chefs des fanfares présentes : Maurice Cartier, François Gauthier, Christian Chesnoy, Fabien

Gratkowski, Joël Raffard, Yves Cormier et Jean-Noël Pilate.

M. Charbonnier, adjoint à la culture, remettait ensuite une coupe au chef Cartier, en le félicitant pour l'excellente tenue de ce premier festival, qui s'inscrit désormais dans la continuité de l'œuvre accomplie par le regretté Charles.

Tout semblait terminé, lorsque se produisit l'inattendu, l'imprévisible, le merveilleux! : une sonnerie de cor, la joie d'une trompette de Sermaises, à laquelle répond un roulement de Yèvre et un basson de Beaune. Les musiciens laissaient éclater leur joie, et improvisaient selon leur fantaisie, au milieu de groupes de spectateurs vite réformés et ravis. Ce fut la « Fête », la vraie, celle que l'on ne prépare pas, et qui éclate spontanément, grâce à la magie de la musique.

Il y a tout lieu de penser que, désormais, le festival de Pithiviers-le-Vieil prendra date dans les grandes manifestations culturelles du Pithiverais.

Champagne

Ardennes

Décès de M. Paul Dauchy président d'honneur de la F.M.A.

M. Paul Dauchy, président d'honneur de la Fédération musicale des Ardennes, est décédé le dimanche 8 octobre à l'âge de 95 ans. Il a été pendant de nombreuses années le « Monsieur Musique » de Charleville-Mézières.

Dès l'âge de 4 ans, Paul Dauchy étudie le violon. On le retrouve plus tard élève de Vincent d'Indy auprès duquel il étudie la composition, le chant grégorien, l'harmonie, le contrepoint, le violon et l'orgue.

En 1920 : il devient professeur de musique à Charleville, au lycée Chanzy, puis dans les écoles normales d'instituteurs où il fonde la chorale. Paul Dauchy prend en main la Société philharmonique en 1924. Dans les années 1938/1939, il succède à Lucien Wagner à la direction de l'harmonie de Mézières qu'il doit abandonner en raison de la guerre. Après la Libération, il reprend cette direction qu'il doit quitter à nouveau pour raison de santé. En 1952, c'est de l'harmonie de Charleville qu'il prend la direction. Président des Jeunesses musicales de France, il accède à la présidence de la Fédération musicale des Ardennes en 1958 qu'il quitte en 1975.

D'un abord parfois distant, Paul Dauchy était de la plus grande simplicité et sincérité envers ses amis, mais aussi de la plus grande exigence. Il vouait un culte particulier à Beethoven, tant pour l'homme que pour ses œuvres. Issu,



comme lui, d'un milieu populaire, Paul Dauchy avait la même fierté pour affirmer les richesses de sa personnalité et le même esprit querelleur chaque fois qu'il était nécessaire de défendre la dignité de l'individu. Ennemi de la médiocrité, il réussissait à donner aux jeunes qui le suivaient une réelle culture artistique, les plaçant par la pratique et la pédagogie de l'exemple au contact des grands maîtres, non par esprit de classe, mais en obéissant toujours, au contraire, au principe selon lequel éduquer, c'est élever; c'est amener le plus grand nombre à découvrir les vraies richesses de l'humanité exprimées à travers les œuvres d'art.

Beaucoup de personnes du monde musical Ardennais ont tenu à lui rendre un dernier hommage au cours de ses obsèques en la basilique de Mézières. Pour la circonstance, une chorale avait été constituée avec les anciens choristes de la Société philharmonique et par l'actuelle chorale « Crescendo » de Charleville-Mézières. M. Pierre Chartogne en prit la direction pour interpréter suivant la volonté du défunt : « O Jésus Christé », un chant grégorien de Van Berghem. Une chorale de Bach fut également interprétée aux grandes orgues.

Les anciens de la Société philharmonique, en la personne de Mlle Robida, retracèrent son passage dans cette société. M. Pihet, président de la F.M.A., mis l'accent sur le personnage, sur son passage à la F.M.A., sur son œuvre en général.

Un grand « Monsieur » vient de quitter le monde musical ardennais.

Marne

Concert de printemps

Ce 25 février dernier, c'est dans la salle polyvalente flambant neuve de Saint-Brice-Courcelles (près de Reims) qu'eut lieu le concert de printemps des sociétés musicales.

Tout d'abord, la fanfare « Les Dauphins », arborant sa tenue neuve et son hélicon américain fraîchement arrivé, donna le ton sous la conduite de son nouveau chef Philippe Tremlet.

Ensuite la chorale d'enfants « L'eau vive », dirigée par Guy Lebrun, enchaîna avec cinq chants dont « L'enfant au tambour ».

Puis leurs aînés, les « Croq'notes » vinrent se joindre à eux pour interpréter notamment une berceuse créole avec

accompagnement au saxophone et à la flûte traversière.

En seconde partie, c'est seuls que les « Croq'notes » interprètent six chants dont les célèbres « Sabots d'Hélène » et « Ainsi soit-il ».

Saint-Brice Harmony, fondée en avril 1984 par son actuel directeur Jean-Pierre Jondreville, se plaça ce soir-là sur un registre moderne et jazz.

C'est dans une présentation impeccable et une tenue flambant neuve (elle aussi), qu'elle interpréta tout d'abord « Cincinnati ». Puis ce fut un morceau de style western avec « Lasso ».

C'est le directeur adjoint, Guy Lebrun, qui interpréta brillamment le solo de saxophone de cette mélodie immortelle d'Eroll Garner qu'est « Mysty », avant de prendre lui-même la baguette pour diriger « Blow the Trumpet ».

Enfin, après un « Eso es el Amor » qui donna envie de danser, le succès fut total avec « El Mambo Jambo » où les pupitres de saxophones, de trompettes

et de trombones, se levant et s'asseyant dans une mise en scène et une interprétation brillante, enchantèrent le public.

Révolution oblige. Après « Et que vive la liberté » par « Saint-Brice Harmony », les chorales interprétèrent le « Ça ira » et la chanson de Michel Fugain, « Le chiffon rouge ».

La fanfare « Les Dauphins » vint se joindre aux autres formations et c'est 120 musiciens et chanteurs qui, sous la baguette de Jean-Pierre Jondreville, interprétèrent en final « Les dragons de Noailles ».

La salle était comble, et les spectateurs debout, ovationnèrent pendant de longues minutes ces quatre formations qui se produisent régulièrement ensemble deux fois par an à Saint-Brice.

Il était déjà minuit lorsque le rideau se referma sur la dernière note. Pendant près de 3 heures, la salle comblée d'airs eut le délicieux sentiment que nos musiciens et chanteurs avaient fait tomber une autre Bastille : celle du temps.



M. Dordléans mais aussi premier vice-président de la Fédération et chef de musique de l'harmonie de Langres et directeur de l'école municipale de musique de cette ville qui lui remit la décoration après avoir rappelé les qualités musicales de son ami qui a assuré la direction de l'harmonie qu'il a créée depuis plus de 25 ans. M. Georges Fernandès, président de la Fédération, venu spécialement de Bar-sur-Aube, lui remit le diplôme justifiant cette médaille ainsi que les mérites du bénéficiaire. Il en profita pour parler de la fédération dont le rôle souvent obscur est avant tout de rassembler tous les groupes de musiciens des deux départements puisqu'il n'en existe pas, digne de ce nom, qui n'en font pas partie.

Mme Dordléans fut associée aux félicitations de son mari et reçut une magnifique plante. C'est dans une chaude ambiance que se prolongea cette agréable soirée; un champagne accompagné de délicieuses brioches que les dirigeants de l'harmonie et les parents d'élèves de l'école de musique ont offerts.



Aube-Haute-Marne

M. Charles Dordléans, chef de musique de l'harmonie cantonale de Bourmont (Haute-Marne) est décoré de la médaille d'honneur de direction musicale

Il est connu qu'à la fédération musicale Aube-Haute-Marne (toutes les sociétés, orchestres, écoles, harmonies), on aime la simplicité et la discrétion. Ces dirigeants ne recherchent pas la une des journaux et n'ont pas dérogé à cette règle lors de la réunion qui a eu lieu le vendredi 18 août, à 18 heures,

salle des répétitions de l'harmonie à Bourmont, 52150. Charmante bourgade qui, son nom l'indique, est un bourg s'étendant sur un mont dont le soleil ce jour-là, rendait agréable l'escalade. Il s'agissait de remettre à Charles Dordléans la distinction musicale décernée par la Confédération musicale de France à la demande de la fédération.

Sympathique manifestation d'amitié à laquelle assistait MM. André Deguis, conseiller général, les maires de Bourmont, Saint-Thiébault, Illoud, Clefmont, les membres du bureau de la fédération, les sociétaires de l'harmonie de Bourmont et leurs épouses. C'est M. Denis Bornot, ami de longue date de

Languedoc-Roussillon

Hérault

L'Union musicale de Cazouls-lès-Béziers est en deuil

M. le docteur Yvon Favier vient de s'éteindre à l'âge de 89 ans. C'est en 1959 que le docteur Y. Favier fut élu à la présidence de l'Union musicale de Cazouls-lès-Béziers. A cette époque, l'Union musicale comptait 40 exécutants. Pendant 25 ans, le docteur Favier se dévoua corps et âme pour la Société et l'avenir culturel de Cazouls-lès-Béziers. Il encouragea les artistes, compositeurs et poètes, il fut à la base de l'opérette « L'Appel du Midi ». S'intéressant à la viticulture, il fut admis dans la Confrérie de Sant Ansu de la Gali-nière et faisait partie du grand conseil. M. A. Nougaret, grand mestre de la Confrérie avait tenu à assister à ses obsèques. Sa santé s'amenuisant, il dut céder sa place en 1984. Selon sa volonté, il y eut des obsèques simples. L'harmonie de Cazouls-lès-Béziers, sous la baguette de M. Jean Fabre interpréta deux marches funèbres. Au cours de l'office, M. Roger Jouglu lui



adressa un vibrant hommage, rappelant tout ce que le docteur Y. Favier avait fait pour la Société, malgré un effectif considérablement réduit, le docteur ne voulut jamais que l'Union musicale disparaisse, il avait formé le projet de rassembler tous les musiciens de la vallée de l'Orb, malheureusement ce dernier n'a pas encore vu le jour. M. R. Jouglu terminait son discours en disant : aujourd'hui le docteur Favier nous quitte, mais il nous laisse le souvenir impérissable d'un homme cultivé, compétent et épris de musique. L'Union musicale, cette vieille dame comme vous aimiez l'appeler, cher président, tient à vous renouveler sa reconnaissance en vous disant un grand merci et en souhaitant que Sainte-Cécile, patronne des musiciens vous accueille. M. le docteur Favier fut aussi pendant de longues années membre du Comité de direction de la Fédération musicale du Midi, dont le président était M. F. Sénégal. La Fédération était représentée par M. R. Portes, président régional. A son épouse ainsi qu'à toute sa famille, nous leur adressons nos très sincères condoléances.

R. P.

Hérault

Stage de l'harmonie junior du département de l'Hérault

A l'issue du 12^e stage de l'harmonie junior du département qui a groupé cette année 1989, 80 jeunes garçons et filles des différentes Sociétés musicales rurales du département, qui pendant 5 jours ont travaillé, entourés de professeurs, les morceaux choisis par M. Cl. Linon, directeur musical du stage, professeur de trompette au Conservatoire, assisté de M. J. Henric, directeur de la Lyre Biterroise. Grâce à la collaboration de Mme Szabo, déléguée départementale pour la musique dans le département de l'Hérault, M. Richard Vieille, professeur au Conservatoire national de la région parisienne dans la classe de clarinette, est venu passer une journée avec les stagiaires. Tous les jeunes ont apprécié son enseignement et les observations de ce professeur. Le stage d'une année à l'autre a maintenant un noyau central d'une haute qualité et cela permet à M. Cl. Linon et J. Henric d'inscrire au programme des morceaux de plus en plus difficiles. Cette année, voulant nous associer aux fêtes du Bicentenaire de la Révolution, organisées par la municipalité, trois œuvres de compositeur « révolutionnaire » sont au programme qui sera exécuté le vendredi 7 juillet, à Béziers, au théâtre de Verdure et le samedi 8 juillet à Saint-André-de-Sangonis. Le premier eut lieu le vendredi 7 juillet au théâtre de Verdure en présence de 300 personnes. Nous avons pu saluer M. J. Faigt, sé-

nateur, qui représentait le président du Conseil général et le Conseil municipal au titre de premier adjoint auprès de M. Alain Barrau, député-maire de Béziers, Mme Szabo, déléguée départementale à la musique qui, malgré ses nombreuses occupations, avait tenu à venir assister à ce premier concert, M. et Mme Fromentin, directeurs du Conservatoire municipal de musique. Il appartenait à M. René Portes, président fédéral, entouré de MM. L. Miechamp, A. Galy, L. Bolle, J. Gabaudan et Gallier, de remercier tous ceux qui, depuis 12 ans, travaillent au bon déroulement du stage. Il remercia également le président régional, le président du Conseil général, le délégué régional à la musique, la municipalité de Béziers pour toute l'aide financière et matérielle que chaque année on lui apporte pour le bon déroulement du stage. Le samedi 8 juillet, c'est à Saint-André-de-Sangonis que s'est déroulé le concert de clôture du stage 89 en présence de M. Marc, sous-préfet de Lodève et Mme, de M. le sénateur Delfau, maire de Saint-André-de-Sangonis, M. Villaret, vice-président du Conseil général, du Père Lassalvy, curé de la paroisse. M. J. Gabaudan, vice-président de la Fédération, prit la parole pour remercier les 500 spectateurs d'être venus pour la 2^e fois, entendre l'harmonie junior du département. Il passait la parole à Mme Françoise Linon pour la présentation de la première partie du concert qui allait être dirigé par M. J. Henric, directeur adjoint du stage; nous avons entendu : La marche militaire de Catel, l'Ouverture pour orchestre d'harmonie de Jadin, un air moderne de Michel Berger « Starmania », Patrie de G. Bizet, et la Danse hongroise de Brahms.

Après l'entracte, M. René Portes prenait la parole pour remercier M. le sénateur-maire de Saint-André-de-Sangonis d'accueillir pour la deuxième fois l'harmonie junior du département. Il remercia tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette soirée. En remerciement, il remettait la plaquette souvenir à M. le sous-préfet de Lodève, à M. Villaret, vice-président du Conseil général et à M. Delfau, sénateur-maire de Saint-André-de-Sangonis. M. Villaret remercia le président fédéral et en signe de reconnaissance pour tout ce qu'il fait en faveur de la musique populaire, il lui remit au nom du président du Conseil général, la médaille du Conseil général. M. le sénateur-maire G. Delfau félicita les dirigeants et les professeurs et les jeunes du brillant concert qu'ils venaient d'interpréter à Saint-André-de-Sangonis. La deuxième partie toujours présentée par M. F. Linon, était placée sous la direction de M. Cl. Linon, directeur musical du stage; nous avons écouté : La force du destin de Verdi, ensuite With a smile to the classis de Peeters, la marche de l'amour des trois oranges de Prokofiev, le pot pourri de J. Cosma et le chant du

départ de Meuhl. En intermède, pour le concert de vendredi à Béziers, l'ensemble de cuivres interpréta Fanfare pour tous les temps de G. Delure, sous la direction de Pierre Serres. Pour le samedi à Saint-André-de-Sangonis, Ragtimes, pour la formation à anches sous la direction de J.-M. Vrech. Le stage 89 se terminait sous les applaudissements du public. M. René Portes, président régional, adressait ses remerciements à MM. Cl. Linon et J. Henric et disait un grand merci aux professeurs : Mme F. Linon, J.-Cl. Pailhès, J.-M. Vrech, Serge Astruc, P. Serres, Ph. Pigassou, J. Pailhès. Il remercia tous les jeunes pour leur tenue durant le stage 89. C'est par une réception dans la cour des écoles que se termina dans la joie ce stage 89 en évoquant déjà celui qui pourrait avoir lieu en 1990. En terminant ce compte rendu, empruntons cette phrase à un ami des stagiaires : avec de tels musiciens la musique populaire a l'avenir devant elle.

R. P.

Midi-Pyrénées

L'harmonie régionale Junior de Midi-Pyrénées à l'amphithéâtre de La Sorbonne

Le groupement régional des Fédérations musicales de Midi-Pyrénées, quand il a eu connaissance du projet de la C.M.F. de commémorer le bicentenaire de la Révolution de 89, a décidé de profiter de la venue à Paris de l'harmonie régionale Junior, sachant à l'époque que la soirée du samedi était libre, pour offrir un concert aux Parisiens originaires de Midi-Pyrénées.

M. Maurel, président d'honneur du groupement, entra alors en contact avec les présidents des différentes associations existantes. Grâce à M. Balagna, secrétaire général de l'Association, pour le développement de l'action culturelle de la ville de Paris, la salle pour le concert fut trouvée : il se déroulera à l'amphithéâtre de La Sorbonne. L'harmonie régionale Junior prépara les morceaux de son programme au cours d'un stage de trois jours à Pamiers, et le 22 septembre dans la soirée, deux cars prenaient le chemin de Paris, amenant 72 musiciens, les chefs d'orchestre, accompagnateurs, instruments et le matériel de percussion.

Évidemment, l'harmonie régionale Junior de Midi-Pyrénées, chemise blanche, petit nœud bleu marine et écusson brodé à la croix occitane, a participé avec beaucoup de plaisir, aux diverses manifestations de la Confédération musicale de France, terminant par une animation bien de chez nous, au sommet de la passerelle du bassin de la Villette, à la grande satisfaction des passagers de la péniche pavoisée qui s'était arrêtée en face du groupe des musiciens, alors que les gens rythmaient joyeusement en frappant des mains, les airs de circonstance.

Mais c'est le samedi soir que les jeunes musiciens avaient une mission plus délicate à accomplir : offrir le concert qui était d'ailleurs inscrit dans le programme des festivités de la C.M.F., dans un haut-lieu de la musique, à Paris.

Vers 16 heures, le groupe se retrouvait à La Sorbonne, pour installer le matériel de percussion, préparer la mise en place et répéter. M. Balagna nous attendait et pendant la répétition, M. Tiberi, maire du 5^e arrondissement et adjoint au maire de Paris, est venu rendre visite à la jeune formation. Quelques allocutions furent échangées et, après la répétition, un sympathique vin d'honneur attendait les musiciens.

Le concert débutait vers 20 h 45, devant une bonne assistance au parterre, composée d'ailleurs presque exclusivement de Parisiens, originaires de Midi-Pyrénées, avec parmi eux de nombreux présidents d'associations. On remarquait à côté de M. Balagna un représentant de la mairie du 5^e arrondissement et le professeur Puel, adjoint au maire de Toulouse pour les affaires culturelles. Les Fédérations départementales de Midi-Pyrénées étaient représentées par leur président ou un délégué. M. Souptes, président du groupement régional, en ouvrant la soirée, remercia l'assistance ainsi que tous ceux qui avaient permis ce sympathique rendez-vous.

C'est sous un tonnerre d'applaudissements que musiciens et chefs saluèrent un public ravi du concert que venait de donner, dans la magnifique salle de La Sorbonne, l'harmonie régionale de Midi-Pyrénées. Qualité des exécutions, présentation des œuvres, tenue exemplaire de tous ces jeunes musiciens, une soirée qui, selon les nombreux commentaires recueillis après le concert, était digne d'un orchestre professionnel. Le programme par lui-même était conçu pour satisfaire tous les mélomanes. A « L'offrande à la liberté » de Gossec, dirigé par M. Julien Berrie du Tarn-et-Garonne, se succédaient « Fiesta Tromba » de Dubon dirigé par M. Albert Mazères du Gers, l'ouverture de « Poète et paysan » de Suppé dirigé par M. Antoine Gonzales des Hautes-Pyrénées, la « Suite Provençale » de Darius Milhaud dirigé par

M. Jean-Guy Olive du Tarn, le Poème symphonique de Moussorgsky « Une nuit sur le mont Chauve » dirigé par M. René Allabert de l'Ariège, « O Bellos Mountagnos » d'Alexandre Petit dirigé par M. Gérard Messonnier de la Haute-Garonne, les variations étant exécutées avec brio par un jeune et talentueux trompettiste, Pierre Louge-Soule, et l'ouverture de « Patrie » de Bizet dirigé par M. Jacques Cottenet, conseiller technique du groupement régional.

Un bis réclamé par un public enthousiaste venait conclure ce concert avec « Cow Boy Rhapsody » de Morton Gould.

A la fin du programme une sympathique tombola avait mis en jeu des paniers venant de chaque département et garnis de délicieux produits régionaux.

De nombreuses personnes sont venues à la fin du concert remercier les organisateurs et féliciter les musiciens et les chefs soulignant le haut niveau de la formation.

Une soirée inoubliable pour tous.

Basse-Normandie

Calvados

Harmonie de Condé-sur-Noireau (14)

L'harmonie de Condé-sur-Noireau s'est produite le dimanche 18 juin 1989, à l'occasion des célébrations du Bicentenaire, avant de donner un concert le mercredi 21 juin, sous le kiosque municipal, en présence d'un auditoire nombreux au premier rang duquel se trouvait M. le maire de Condé.

Placé sous la direction de son nouveau chef, Raymond Lapie, l'orchestre a interprété les œuvres suivantes :

- Marche américaine de Sousa.
- Overture de Devienne.
- Bal de Béatrice d'Este de Raynaldo Hahn.
- Fête militaire de A.-S. Petit (trompette solo Jean-Pierre Garcia).
- Finlandia de Sibelius.
- L'horloge syncopée de Leroy Anderson.
- Rikudim de Jan Van der Roost.

L'harmonie municipale de Condé-sur-Noireau a donné son concert de rentrée le dimanche 17 septembre 1989, au kiosque à musique.

Le programme n'avait pour ambition que faire revivre un répertoire adapté au cadre du concert, témoin d'une époque où les orchestres venaient charmer les auditeurs et auditrices le temps d'un après-midi ensoleillé.

C'est à un public fidèle que l'harmoni-



nie municipale, dirigée par Raymond Lapie, a offert les morceaux suivants :

- Strättlinger Musikanten de J. Bieri.
- Suite miniature de J. Jourquin.
- Au Pays lorrain de G. Balay.
- Vienne reste Vienne de J. Schrammel.
- Elena Polka, pour 2 trombones de W. H. Kiefer.
- Orphée aux Enfers (ouverture) de J. Offenbach.
- Louise de La Vallière de F. Mourgue.
- Sur un marché persan de A. Kettelbey.
- Marche de Radetzky de J. Strauss père.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

Chantal Demarest à la tête d'Ambiance Accordéon de Gonfreville-l'Orcher en tournée au Portugal

Après avoir déjà participé aux festivals-concours en Pologne (1986 et 1988) et en Belgique (1987) où il obtint respectivement un premier prix de la direction de l'opéra de Bydgoszcz et un premier prix au festival international de Neepelt, le groupe Ambiance Accordéon de Gonfreville-l'Orcher, sous la direction de Chantal Demarest, s'est rendu cette année à Pâques au Portugal.

Les musiciens furent reçus par de nombreuses municipalités, où dans chacune d'elles un accueil chaleureux leur était réservé. Pour la première fois, Ambiance Accordéon se présentait à l'étranger, scindé en deux groupes (senior, junior).

Durant leur tournée à travers le Portugal (Plombal, Cimfaes, Vianon du Castello, Vila Nova de Gana), les deux formations jouèrent un programme conséquent (Barbier de Séville, Fiesta Tsigane, C'est Paris, Esquisse espagnole, Intermezzo in blue...).

En fin de séjour avait lieu à Porto, le festival international de la Jeunesse musicale, où le groupe rencontra d'autres pays tels que la Hollande, le Brésil, l'Espagne, l'Italie, le Danemark.

Tous les styles étaient représentés (formations vocales instrumentales diverses, folklore, etc.), mais il est à noter

que seul l'orchestre de Chantal Demarest honora l'accordéon.

Nous pourrions conclure en disant que le groupe Ambiance Accordéon a représenté la France avec distinction, car il obtint de vives félicitations de la part du jury et du public.

Dieppe

Grand concert de printemps

En ce dimanche 23 avril, l'harmonie municipale de Dieppe sous la baguette de Claude Dantigny et Michel Tailleur, ses directeur et directeur-adjoint se devaient de sacrifier à l'ambiance révolutionnaire de cette année 1989.

Surprise dès le début de la première partie : les chefs et la présentatrice sont en costumes de 1789, alors que tous les musiciens arborent le désormais célèbre bonnet phrygien! Le public nombreux apprécie, l'ambiance est détendue et permet de goûter pleinement soit des compositions du temps de la révolution, soit des arrangements réalisés à partir de chants révolutionnaires. Sont ainsi successivement exécutés : la marche victorieuse de Gossec, l'ouverture de Joseph de Mehul, Et que vive la liberté, orchestration de Delbecq, l'ouverture en ut de Catel et la marche militaire du même compositeur.

L'ensemble de l'orchestre ayant retrouvé sa tenue 1989, l'éclectisme du programme de la seconde partie permit aux auditeurs d'apprécier différents genres : musique légère américaine représentée par une marche et un swing d'Osterling « The sounder » et « Le petit pot brun », ou le New look de Briver, musique romantique avec la Valse des fleurs de Tchaikowsky, folklore hispano-américain avec une « Bamba » de Valens et une « Rumba » de Bonsor à laquelle participèrent les jeunes flûtistes formés par deux professeurs de l'École nationale de musique de Dieppe, et musique française avec l'ouverture de Carmen, opéra comique de Bizet, qui clôtura brillamment ce concert qui au dire de certains n'eut que le défaut d'être trop court.

Région parisienne

Chorale La Caecilia de Gonesse

Inter-école Arnouville-Gonesse

Samedi soir 11 mars et samedi 18 mars, en l'église Notre-Dame de la Paix d'Arnouville, et en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Gonesse, plus de mille personnes ont répondu à l'invita-

foyer d'accueil pour handicapés A.I.D.A.

Les concerts étaient donnés par l'orchestre du Conservatoire d'Arnouville sous la direction de Michel Carrez et par la chorale Caecilia de l'école de musique de Gonesse, dirigée par Claude Francour. Ces deux formations, représentant au total cent quarante choristes



et musiciens, interprétèrent en alternance ou ensemble une vingtaine d'œuvres qui enchantèrent les spectateurs. Outre des morceaux aux noms évocateurs tels : Blues for Bessie, Samba Sensation ou Mini Boogie, le public put apprécier, entre autres interprétations, toutes aussi réussies les unes que les autres : le Gloria de Vivaldi, Mon cœur soupire de Mozart, l'Alleluia du Messie de Haendel, ainsi que le Temps des cathédrales interprété par son auteur Mme Maria Labeille. C'est avec le chœur des Esclaves de « Nabucco » que s'acheva cette brillante soirée musicale. Le public ne ménagea pas ses applaudissements aux musiciens et choristes qui lui donnèrent un spectacle haute tenue.

En début de soirée, Jacques Sellin, président du Rotary Club de Gonesse, après avoir souhaité la bienvenue aux spectateurs et salué les personnalités présentes en particulier M. Perrein, sénateur du Val-d'Oise, M. Bigel, maire d'Arnouville, les membres des Conseils municipaux, il remercia tous les choristes et musiciens et en particulier leurs directeurs et rappela que tout le profit de ces soirées était destiné à aider au démarrage du foyer d'accueil « A.I.D.A. ».

80^e anniversaire de l'écho philharmonique de Paris

Cet anniversaire a été fêté lors de l'Assemblée générale du 17 décembre



mairie du 18^e, laquelle avait été très aimablement mise à la disposition pour la circonstance. La participation de la chorale mixte de Montmartre, dirigée par Mme Jacqueline Huys, permit d'offrir un concert de choix avec au programme la première symphonie de Beethoven, ainsi que l'ouverture de Coriolan du même compositeur et le Credo de Vivaldi avec chœurs et orchestre.

Cette formation symphonique fut créée en octobre 1908 par M. Huys, son premier chef d'orchestre. Celui-ci eut pour successeur son propre fils, M. Désiré Huys, dont l'épouse, Jacqueline Huys, assure la présidence de la Fédération musicale de Paris. Ce dernier dut interrompre son activité en 1985 de façon définitive. Depuis lors, la présidence est assurée par M. Pol Rennesson, flûtiste solo et ancien lauréat du Conservatoire de Reims. Le nouveau président, bien servi par son dynamisme et sa compétence, a su communiquer à l'orchestre un second souffle lui apportant un regain d'activité de bon augure, cela grâce aussi à la collaboration efficace du chef d'orchestre, M. Henri Bernard, clarinettiste de talent, lauréat des Conservatoires nationaux de Lille et de Paris ainsi que directeur de l'Institut des arts et de la culture musicales.

L'orchestre compte environ 35 musiciens dont quelques-uns parmi les plus âgés acceptent de poursuivre leur activité avec beaucoup de courage et de

sein de laquelle ils ont œuvré durant quelques décennies parfois. Il est donc aisé de comprendre le problème majeur qui se pose actuellement, c'est le recrutement de nouveaux musiciens, et surtout aux pupitres d'instruments à cordes (violons, violoncelles, altos, contre-basses). En conséquence, un appel est lancé à toutes les bonnes volontés pour venir rejoindre les rangs de l'orchestre.

L'orchestre d'accordéons de Paris

1989 : année du bicentenaire de la Révolution?

Pas seulement!

C'est l'année du centenaire de la Tour Eiffel de Paris.

Ce vénérable anniversaire se devait d'être fêté de façon grandiose.

La tour a décidé d'offrir de grandes fêtes aux Parisiens... et l'orchestre d'accordéons de Paris s'est trouvé mêlé intimement à sa vie durant ce mois de juin 1989. Et des rencontres répétées ont consacré ce mariage de la Tour et de l'O.A.P.

Début juin, un concert de square dans le cadre habituel des activités musicales de la ville de Paris rapproche l'orchestre de ce symbole parisien qu'il a choisi comme emblème.

Le 17 juin, après des préparatifs de

trois jours et trois nuits, la prestigieuse fête « Paris 89 » consacre l'union. La Tour a 100 ans, l'orchestre en a 32, mais la différence d'âge importe peu. La jeunesse et le dynamisme de l'O.A.P. s'associent à l'élégance lumineuse de la Tour durant le tableau « Paris Paname » du spectacle historique.

Enfin, le 24 juin, l'O.A.P. est présent pour aider la Tour et M. Jacques Chirac, maire de Paris, à accueillir les hôtes européens de marque venus inaugurer le monument commémoratif des droits de l'homme.

Pourtant, il ne faudrait pas croire que les activités de l'O.A.P. se sont bornées à ses rencontres avec la Tour Eiffel. De nombreuses autres manifestations publiques lui ont permis de faire apprécier la qualité et la variété de ses interprétations.

En effet, si « Paris Paname » a donné l'occasion de retrouver cet esprit mûssette et fête populaire lié à l'accordéon, d'autres concerts ont permis à l'O.A.P. de prouver que cet instrument est capable d'interpréter des œuvres très variées classiques, de jazz, religieuses, folkloriques...

A 32 ans, l'O.A.P., créé par Étienne Lorin, est actuellement dirigé musicalement par José Vicario qui y consacre ses efforts car il est désireux de prouver que l'accordéon est un instrument à part entière. Il lui donne sans cesse

l'occasion de s'ouvrir à de nouvelles formes d'expression. Son ambition est d'amener l'O.A.P. à faire rayonner Paris à travers la communauté européenne faisant ainsi connaître notre culture musicale sous des aspects très variés. Toutes les audaces sont permises. L'O.A.P. veut continuer dans la voie actuelle mais aussi diversifier et enrichir ses activités : associations avec d'autres instruments, d'autres formations musicales, des ensembles vocaux...

Ces grandes ambitions amènent José Vicario à recruter de nouveaux exécutants qui pourraient aborder une activité complémentaire à leur travail de soliste. Activité complémentaire et non activité de remplacement car l'adhésion à l'O.A.P. (qui est gratuite!) n'implique nullement la séparation avec son professeur ou sa commune.

La participation à une œuvre collective, la production de quelque chose de différent, d'original, à travers un groupe uni, la création de nouvelles amitiés, voilà ce que vous propose l'orchestre d'accordéons de Paris.



Picardie

Aisne

Stage « Gabriel Locqueneux » 1989

Pour la 4^e année consécutive, le stage d'initiation à l'orchestre d'harmonie organisé par la Fédération des Sociétés musicales de l'Aisne, a eu lieu à Tergnier dans les locaux du Conservatoire municipal de musique, du 1^{er} au 8 juillet dernier.

Michel Lopez, président artistique de la Fédération et directeur général de ce stage, avait fait appel à un encadrement dynamique et d'une grande compétence :

- Jean-Pierre Pommier, directeur artistique;
- Émile Lesieur, directeur adjoint;
- Édith Foulon, professeur de flûte;
- Bruno Morel, professeur de clarinette;
- Alain Lopez, professeur de saxophone;
- Vincent Lalire, professeur de trombone et tuba;
- Michel Bruneau, professeur de trompette;
- Daniel Sauvage, professeur de percussion.

Cinquante jeunes musiciens du département avaient été retenus dans les différents pupitres (moyenne d'âge : 15 ans) pour former un orchestre qui, dans l'ensemble, était assez bien équilibré.

Le programme de travail, particulièrement chargé, s'est déroulé de la manière suivante :

- Samedi 1^{er} juillet, 9 heures, accueil de l'encadrement et réunion de travail;
- 10 heures, accueil des stagiaires par M. Lopez qui indique tout de suite l'emploi du temps alors que M. Jacques Desallangre, conseiller régional et général, maire de Tergnier, souhaitait la bienvenue à tous;
- dès 11 heures, les stagiaires s'installaient dans les locaux, guidés par leurs professeurs. Après le repas, les partitions étaient distribuées et la première répétition avait lieu.

Les journées se sont déroulées ensuite ainsi :

- 8 h : petit déjeuner;
- 8 h 30 : mise en condition physique;
- 9 h : répétition de détail;
- 12 h 30 : repas;
- 13 h 30 : travail personnel;
- 14 h 30 : répétition générale;
- 16 h : répétition de détail;
- 19 h : repas;

Ce travail intensif s'est prolongé jusqu'au vendredi à 16 heures. Les stagiaires pouvaient alors se reposer pendant quelques heures au plan d'eau avant le concert-répétition prévu dans la ville voisine de Quessy-Centre en présence d'une centaine d'auditeurs.

Après une dernière séance de travail, c'est devant quatre cents personnes que le stage prenait fin par un magnifique concert au cours duquel les différentes œuvres étudiées étaient jouées.

En résumé, un des meilleurs stages tant la motivation était grande chez nos jeunes musiciens et un concert éblouissant par la qualité de l'interprétation et l'ambiance communicative du programme présenté.

Après avoir remercié tous les acteurs de ce 4^e stage « Gabriel Locqueneux », le président artistique de la Fédération des sociétés musicales de l'Aisne et directeur général du stage donnait rendez-vous à tous pour 1990.

Union régionale de Fédérations musicales de Picardie en deuil

La consternation la plus totale s'est emparée du Vimeu dont il était originaire et du monde musical tant professionnel qu'amateur de toute notre région de Picardie, à l'annonce du décès de Michel Get.

Très cher ami, me revient l'impossible mission de vous adresser au nom de tous les adeptes de cet art que vous avez tant servi l'hommage qui vous est dû.

Après une jeunesse passée à Amiens où vous avez fréquenté le Conservatoire, y obtenant des premiers prix, vous entrez au Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Vous y voyez décerner entre autres un premier prix de saxophone, cet instrument qui vous était si cher. Après avoir reçu l'enseignement d'un professeur de grand renom et que vous vénériez le maître Marcel Mule.

Admis à la musique de l'armée de l'Air à Paris — ce grand orchestre de prestige pour la France — où vous abordez des œuvres musicales de très haut niveau, infatigable comme vous le fûtes jusqu'à la dernière minute de votre vie terrestre, vous vous intégrez par ailleurs à d'autres formations orchestrales renommées.

Puis cette vie parisienne passée, elle dura une vingtaine d'années, Le Vimeu et Chepy, comme vous aimiez tant à le préciser, vous attirèrent à nouveau. C'est là, que vous vous installez au milieu de vos concitoyens, de votre famille.

Véritablement passionné par la musique, ambitieux pour l'avenir culturel



progresser en qualité les formations musicales de ce secteur. Enfant du pays, vous êtes naturellement accepté et reconnu de tous, pour vos qualités humaines et artistiques. Vous entrez alors en profonde amitié avec le maître Charles Jay, devenu en 1965 président de la Fédération musicale de la Somme. Celui-ci vous encourage dans votre dessein et vous accompagne dans vos démarches auprès des personnalités locales, et c'est en 1969 qu'une école de musique est créée au sein du SIVOM du Vimeu. Vous la montez de toute pièce, vous entourant d'un corps professoral de très haute qualité, enseignants pour la plupart au Conservatoire de musique d'Amiens, y incluant comme par hasard, plusieurs musiciens ou anciens musiciens de la musique de l'Air. Très vite, cette école prend un essor remarquable et acquiert une renommée régionale.

C'est cette même année 1969, qu'à l'instigation de maître Jay, vous acceptez d'entrer au Conseil d'administration de notre Fédération. Très vite vous y prenez une part très active et en 1972 et 1974, vous sollicitez, avec l'appui de votre Comité au sein du SIVOM, l'organisation de concours-festivals dont l'importance a été rarement égalée. Votre volonté, qui ne s'est jamais démentie, de faire connaître, aimer et pratiquer la musique en s'adressant essentiellement à la jeunesse de nos bourgs et villages, incitera notre président à vous proposer d'organiser des stages musicaux d'été à l'échelon fédéral, ouverts aux jeunes émules musiciens de notre département. Vos qualités pédagogiques évidentes, celles artistiques incontestables, mais aussi votre dévouement inlassable pour assurer le déroulement normal et progressif de ces rencontres.

Votre contact permanent et attentif tout au long de ces journées permirent une réussite totale de ces entreprises renouvelées chaque année depuis.

N'avez-vous pas été arraché à la vie, alors que vous étiez penché sur l'organisation de la 12^e session programmée à partir du 15 juillet prochain!

Vous vouliez à chaque fois en réactualiser le contenu et les finalités pour en renouveler l'intérêt. Inclure le chant choral dans l'organigramme, discipline musicale indispensable et insuffisamment soutenue et développée chez nous, était une de vos exigences. Pour confirmer cette conviction, vous avez créé la chorale de Vimeu dont vous

qui apporta régulièrement son concours aux grandes manifestations fédérales et aux concerts que vous donniez dans le cadre de votre SIVOM. Former des cadres pour nos sociétés amateurs par une approche de la direction d'orchestre était l'autre but poursuivi avec certes le perfectionnement instrumental. Charge supplémentaire, vous avez entrepris dans le cadre de la fédération depuis deux ans, des cours étalés sur l'année, de formation de directeurs tant par l'étude théorique que par son application pratique, ouverts à tous, jeunes ou plus âgés, désireux d'améliorer leurs connaissances en ce domaine.

Vous aviez accepté encore de présider à des mini-stages de perfectionnement pour les batteries-fanfars — que les responsables de la Fédération et vous-même aimeraient voir progresser — l'idée a retenu l'attention du ministère puisque le directeur régional des Affaires culturelles a mis au point cette année des rencontres régulières avec une participation prometteuse d'avenir.

Votre compétence musicale était appréciée, oh! combien, de maître Jay, je l'ai dit et il vous sollicita encore voici quelques années pour intervenir au sein de la Commission *ad hoc* de la Confédération musicale de France, dont il fut le secrétaire général puis le premier vice-président responsable des Affaires culturelles, pour le choix des morceaux d'épreuves à retenir pour les examens fédéraux à tous niveaux. Ces fonctions, vous les avez assumées depuis, sans désespérer, à la plus grande satisfaction des membres du Conseil d'administration de la C.M.F.

Vice-président artistique de la Fédération musicale de la Somme, vous présidiez, et cette année encore, entouré de la jeune équipe de conseillers fédéraux spécialistes en la matière, les réunions préparatoires à l'organisation des examens que vous deviez juger, ces tous prochains dimanches et assurer les corrections des épreuves de formation musicale.

Ces responsabilités, vous les avez assumées encore, au sein de l'Union régionale des Fédérations musicales de Picardie où vous aviez été élu à l'unanimité à la vice-présidence artistique. Sous votre impulsion, et vos directives, l'U.R.F.M.P. a pris en charge les examens aux niveaux les plus élevés, permettant l'accès au concours d'excellence dévolu à la Confédération musicale de France.

Vous avez su, pour cette circonstance, réunir des jurys hautement compétents qui ont œuvré tout à l'honneur de notre région, des professeurs et de leurs élèves.

Cette notoriété que vous avez justement acquise a été normalement appréciée et reconnue par les milieux

professionnels de la musique; et c'est ainsi que vous fûtes retenu voici 6 ans pour être le directeur du Conservatoire d'Abbeville.

Votre nomination était l'annonce d'une nouvelle réussite, le nombre des élèves fréquentant cet établissement avoisinant cette année le chiffre de 750.

Dès 1981, Abbeville et ses responsables musicaux, certainement et à juste titre, subjugués par vos qualités pédagogiques et techniques vous ont offert la direction de l'harmonie municipale. En quelques années cette formation se mit en évidence, participa à des concours et gravit régulièrement les échelons jusqu'à accéder parmi les plus élevés.

Professionnel instrumentiste, vous dirigiez en professionnel, mais votre cœur était proche des musiciens amateurs. Ceux de Chepy et Feuquières ne me contrediront pas, à qui vous sûtes inculquer outre le goût du beau, du bien interprété, celui de la camaraderie et de l'amitié sincère qui doit régner entre les membres d'une association.

Ces sociétés que vous dirigiez de surcroît, vous les avez prises en main dès votre retour en Picardie. Modestes au départ, vous les avez faites grandir dans la Picardie jusqu'aux niveaux les plus réputés de notre région.

Homme d'honneur, homme de devoir, homme de cœur, vous avez été estimé des plus humbles aux plus grands dans ce monde que constituent les praticiens de la musique mais aussi les mélomanes.

Courtois, distingué, sensible, courageux, conciliant, vous étiez en plus d'un artiste, un homme de bien.

Lorsque voici à peine trois semaines, nous nous rencontrions pour envisager, comme toujours entre nous, l'avenir et les projets, une fois encore importants, fixés au calendrier de la Fédération au cours du second trimestre de cette année, vous vous étiez dit rasséréiné quant à vos ennuis de santé de ces mois derniers.

Votre sourire jovial prédominait, à l'allusion que j'avais faite d'envisager une retraite, vous me rétorquiez avec une spontanéité qui faisait plaisir à voir : « Voyons, M. Courtis, vous me voyez en retraite, je travaillerai jusqu'au bout, je mourrai à la tâche, je me sens en pleine forme. » Comment aurions-nous pu envisager l'un et l'autre, une fin aussi rapide et aussi brutale?

Notre destinée est ainsi tracée.

A vous, Madame qui étiez son baume et son recours.

A vous, ses enfants qu'il chérissait tant.

A vous, ses petits-enfants qu'il voyait les plus beaux du monde,

je vous redis notre tristesse et formons pour vous des vœux sincères de cou-



rage; poursuivez ce, qu'avec lui, vous assumiez avec générosité, c'est, j'en suis certain, ce qu'il aurait voulu pouvoir vous dire. A vous, très cher ami, au nom de M. le président de la Confédération musicale de France, au nom de mes collègues membres du Conseil d'administration de l'union régionale des Fédérations musicales de Picardie, au nom de ceux de la Fédération musicale de la Somme, à celui de tous les jeunes que vous avez instruits et orientés, de tous les musiciens qui, empêchés, n'ont pu par leurs obligations professionnelles, être près de vous aujourd'hui, de tous ceux qui sont présents, de vos choristes, des autres, de tous ceux qui ont suivi et apprécié votre action, je vous adresse mes très sincères remerciements, persuadé que notre sainte patronne sainte Cécile que vous avez tant de fois honorée vous a déjà accueilli dans son aura, baignée par cette musique céleste que les plus grands compositeurs n'ont jamais pu traduire dans leurs œuvres, fussent-elles géniales!

Provence Côte d'Azur

Vaucluse

Concours national à Orange

Orange, belle citée provençale, haut-lieu historique de notre civilisation, ancienne garnison des légions romaines, a vécu les 10 et 11 juin 1989, sous le signe de la musique dans le théâtre romain le plus important et le mieux conservé des théâtres antiques du monde. Construit au début de notre ère, il possède encore la totalité de son mur acoustique.

En effet l'orchestre d'harmonie « Les Philharmonistes d'Orange et des pays du Vaucluse » organisait en ces deux journées un concours national d'orchestres d'harmonie et de batteries fanfares sous l'égide de la Fédération des sociétés musicales et chorales de Vaucluse et de la Confédération musicale de France.

Ces deux journées musicales ont débuté le samedi 10, par une soirée douce et estivale, devant le « Grand Mur » sous la statue de l'empereur Auguste par un concert de gala donné par les philharmonistes d'Orange dirigés par Marie-France Carrot, professeur au Conservatoire municipal de cette ville.



Au programme :

Pomp and circumstance n° 1, Elgar.
Ouverture de Rosamonde, Schubert.
Suite de Peer Gynt, Grieg.
Symphonie en un mouvement, Jadin.
Danse Slave n° 8, Dvorak.
Harlem nocturne, Hagen (saxophone alto solo Bernard Rouger).
Porgy and Bess, Gershwin.
Transit of Vénus, Sousa.

Le succès remporté par cet ensemble nous a valu un bis amusant, une transcription pour orchestre d'harmonie du célèbre Tango Bleu.

A cette première soirée assistaient M. André Rosania, adjoint à la culture de la ville d'Orange, Maurice Adam, vice-président de la C.M.F., représentant le président André Petit retenu par ailleurs, Georges André, président de la Fédération des sociétés musicales et chorales de Vaucluse, maître Serge Lancen, compositeur grand prix de Rome accompagnés de leurs épouses.

La matinée du dimanche fut consacrée au concours. Trois jurys présidés respectivement par maître Serge Lancen, Guy Durand, directeur adjoint du Conservatoire national de Nîmes et Maurice Adam eurent la délicate tâche de juger les exécutions des candidats. Ils étaient assistés de Mme Marie-France Carrot, MM. Paul Vidal, Arthur Thomassin, Claude Carrot, Guy Icard, Jean-Pierre Mesnil, Aimé Minair et Bernard Bonnaud.

Les conclusions de leurs sérieuses délibérations ont donné les résultats suivants :

BATTERIES FANFARES

Batterie fanfare municipale de Chalon-sur-Saône : directeur Alain Petit, premier prix ascendant, accède à la division supérieure.

Batterie fanfare d'Annonay-Davézioux (Ardèche) : directeur Daniel Rebichon, premier prix ascendant, accède à la division excellence, 2^e section.

La lyre Mouansoise (Mouans-Sartoux, Alpes-Maritimes) : directeur Jean Durieu, premier prix, est confirmée dans son classement en excellence, passe en 1^{re} section.

La renaissance de Bourg-en-Bresse : directeur André Paterno, premier prix, est confirmée dans son classement en division d'honneur.

ORCHESTRES D'HARMONIE

Ensemble kiosque à musique d'Avignon : directeur Alain Grau, concours de classement, est classé en 1^{re} division, 1^{re} section.

Harmonie municipale de Chalon-sur-Saône : directeur Daniel Coulon, premier prix, est confirmée dans son classement en division excellence, 1^{re} section.

Harmonie des mineurs de La Ricamarie (Loire) : directeur Henri Prévosto, premier prix ascendant, accède à la division supérieure, 2^e section.

Harmonie de Maiche (Doubs) : directeur Serge Chauvin, premier prix, confirmée dans son classement en division supérieure, passe en 1^{re} Section.

Harmonie de Saint-Genest-Lerp (Loire) : directeur Serge Debrière, premier prix, confirmée dans son classement en division excellence 1^{re} Section.

L'harmonie des mineurs de La Ricamarie a reçu en outre le prix de la ville d'Orange, la batterie fanfare d'Annonay, le prix du Conseil général du Vaucluse et l'union musicale de Saint-Genest-Lerp, le prix des philharmonistes d'Orange, chacun d'une valeur de deux mille francs.

D'autre part, deux instruments offerts par la C.M.F. sont allés à l'harmonie de Maiche (une clarinette Selmer) et à la batterie fanfare de Chalon-sur-Saône (un clairon).

Un vin d'honneur offert par la municipalité d'Orange dans la magnifique salle du Conseil municipal présidé par M. Alexandrini, adjoint, représentant M. Labé, maire de la ville retenu en Allemagne par une cérémonie dans la ville jumelle et en présence de M. Adam, vice-président de la C.M.F., clôtura comme il se doit, cette matinée de « labeur », car, si la pratique de la musique est un plaisir, il y faut une grande dose de travail pour atteindre les résultats énoncés ci-dessus.

Enfin, après un défilé dans les rues d'Orange, toutes les Sociétés se sont retrouvées à 15 heures au pied du Grand Mur qui a vu et entendu se produire toutes les grandes gloires de la musique — une consécration en quelque sorte — pour un festival qui s'est prolongé jusqu'à 18 heures.

Cet après-midi s'est terminé par la distribution officielle des prix en présence de nombreux élus de la ville d'Orange parmi lesquels nous avons reconnu Mmes Baldassari et Valien, MM. Alexandrini et Rey.

En résumé, devant un public très nombreux, deux grandes journées au service de la musique qui, comme l'a dit le président de la Fédération départementale, Georges André, n'accepte pas comme ses enfants ceux qui lui sont infidèles même passagèrement et ne dispense ses satisfactions qu'à ceux qui lui vouent un amour assidu et désintéressé.

Pour terminer, n'oublions pas de remercier tous les artisans de cette belle manifestation : Henri Courtil, président des philharmonistes, Marie-France Carrot, leur directrice, Guy Icard, directeur du Conservatoire municipal et tout le bureau de cet orchestre. Merci à tous ceux officiels (mairie d'Orange, conseil général, services publics, base aérienne

115, confédération musicale de France) ou privés (commerçants annonceurs) dont l'aide a été indispensable à la réalisation d'une telle action culturelle.

Merci aussi, bien sûr, aux Sociétés participantes, car il est bien évident que sans elles, il n'y aurait pas eu de concours ni de festival.

Rhône-Alpes

Les sociétés musicales de la ville de Lyon et environs en deuil

Au nom de l'Union des sociétés musicales de la ville de Lyon et environs, du conseil d'administration, j'ai la douloureuse mission d'être l'interprète de tous pour exprimer les sentiments que chacun porte en son cœur à l'égard de celui qui fut secrétaire général pendant plus de 10 ans, l'ami de toutes les sociétés musicales, qui vient d'être ravi à l'affectation des siens et à celle de ses nombreux amis.

Il est des amis dont la personnalité est si marquante, que ce soit dans le domaine musical, culturel, artistique, que leur disparition, surtout lorsqu'elle est aussi brutale que celle de notre ami Marcel Fanget, crée un tel vide, une rupture si pénible, que notre esprit se refuse jusqu'à admettre la douloureuse réalité, et ne peut s'habituer que lentement à l'idée de ne plus revoir celui qui tenait tant de place dans notre vie de tous les jours et dans nos cœurs.

La vie de Marcel Fanget toute de courage, d'obstination, de dévouement, d'énergie et aussi de sensibilité, de profonde cordialité, de chaleur humaine constitue un exemple.

Sa vie familiale tout d'abord, que, malgré un sens inné de l'intérêt général, il n'a jamais accepté de négliger; au nom de tous ses amis, nous disons à Mme Fanget, à ses enfants et petits-enfants combien nous comprenons leur immense douleur et la part que nous y prenons.

Cet homme énormément généreux et fraternel, ne pouvait que s'engager dans la vie sociale et aussi dans les sociétés musicales d'amateurs.

C'est là que Marcel Fanget devait donner sa mesure, la mesure de son désintéressement.

Musicien depuis son plus jeune âge, ayant pratiqué la trompette et le baryton, il était membre exécutant de l'har-

monie de Montchat-Monplaisir, cette phalange qui lui était si chère, dont il fut longtemps secrétaire général, pour accéder à la vice-présidence.

Doté d'une solide voix de baryton, il apporta son concours à l'Union chorale et artistique des États-Unis, dont il était membre du Conseil d'administration.

Il était aussi vice-président de la troupe lyrique « J. et G. Brusset » et participa dans ce groupe à de nombreuses opérettes.

Depuis plus de vingt ans, il appartenait à l'Union des Sociétés musicales de la ville de Lyon et environs, il devait en devenir secrétaire général en 1979.

Marcel Fanget pouvait s'enorgueillir d'éminentes distinctions : témoignage de la considération et de la gratitude des pouvoirs publics et de la Confédération musicale de France.

Au nom du conseil d'administration des 27 sociétés, des musiciens et choristes qui avaient appris à l'apprécier, à l'aimer, au nom de tous ses amis, j'exprime à Marcel Fanget notre immense gratitude, je l'assure de notre admiration, de notre profonde estime et de notre affection.

La peine immense de sa famille, devant laquelle nous nous inclinons avec tant de respect, est aussi la nôtre.

Que les siens soient assurés que le souvenir de celui que nous pleurons ensemble ne nous quittera jamais.

Nous allons essayer maintenant de continuer la tâche qu'il a dû abandonner.

Ce sera difficile, mais c'est notre devoir, et, en hommage à sa mémoire, nous n'y faillirons pas.

Au revoir Marcel

Louis Bouissou,
président de l'Union
des sociétés musicales
de la ville de Lyon et environs

Ain

M. André Vial, promu au grade de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques

C'est avec une grande joie que la Fédération musicale Rhône-Alpes a participé, le 3 juin dernier, à la remise par M. Lucien Guichon, député de l'Ain, de la croix de chevalier dans l'ordre des Palmes académiques à M. André Vial, secrétaire général de la Fédération musicale de l'Ain.

Une manifestation chaleureuse où solennité cotoyait amitié et reconnaissance, ayant pour cadre l'Espace 1500 d'Ambérieu-en-Bugey, rassemblait de nombreux élus et personnalités :

MM. les conseillers généraux d'Am-

bérieu, Coligny, Grésy-sur-Aix, M. Pierre Vial, directeur départemental de la D.D.E., M. Marcelpoil, maire d'Ambérieu et ses adjoints, MM. les présidents des Fédérations départementales : Ain : Marc Vulin, Loire : Joseph Freyconon, Rhône : Roger Prajoux, Haute-Savoie : Jean Lachenal, MM. les membres des conseils d'admini-



nistration de Rhône-Alpes et de l'Ain, ainsi que M. Maurice Adam, président de la Fédération musicale Rhône-Alpes et premier vice-président de la Confédération musicale de France.

Il revint alors à M. Vulin, président de la Fédération musicale de l'Ain, de préciser le rôle important et généreux du récipiendaire qui a déjà consacré — sans pourtant stopper le rythme de cette immense carrière — 62 années au service de la musique amateur.

Participer et rassembler pendant 62 années — et soulignons-le à titre strictement bénévole — suscite une admiration émue devant l'ampleur et l'exemplarité d'un parcours débutant dès l'âge de 12 ans dans des classes de solfège et de pratique instrumentale, pour participer ensuite à des formations d'orchestre et devenir enfin directeur de la société d'Ambérieu-en-Bugey puis dès 1953, membre du Comité technique de la région Sud-Est devenue Fédération Rhône-Alpes et aussi examinateur dans différents jurys de concours nationaux ou internationaux.

Cette nouvelle distinction à laquelle s'ajoutent toutes celles célébrant notre idéal de musiciens amateurs :

12 juin 1957 : médaille d'honneur et diplôme des Sociétés musicales et chorales délivrés par le ministère de l'Éducation nationale.

9 juin 1963 : médaille d'argent et diplôme du mérite civique au titre de la S.N.C.F.

14 octobre 1967 : médaille de bronze

et diplôme de chef délivrés par la Confédération musicale de France pour 41 ans d'activités dans les Sociétés musicales.

27 juin 1982 : plaquette de la Confédération musicale de France.

8 janvier 1983 : médaille de reconnaissance de la ville d'Ambérieu-en-Bugey.

3 juillet 1988 : plaquette de la Fédération des Sociétés musicales Rhône-Alpes.

Il revenait alors à son ami M. Maurice Adam de conclure avec sa délicatesse coutumière :

« A une époque où l'expression « animation culturelle » était inconnue et encore moins reconnue, depuis votre adolescence vous avez apporté vos compétences, vos convictions, votre talent.

Si l'art et ses multiples facettes a primé l'homme généreux que vous êtes et a absorbé tous vos instants, il doit aussi de son intensité à la souriante compréhension de votre famille, à la tendre complicité de votre merveilleuse épouse qui sans désespérer vous a accompagné et vous accompagne dans ce grand cheminement digne lui aussi d'une célébration glorifiant un demi-siècle de vie commune. »

Après avoir rendu hommage à André Vial pour son action, M. Lucien Guichon épingle la croix des Palmes académiques.





Très ému André Vial s'adresse à l'assistance :

« Je suis très sensible aux compliments qui m'ont été adressés suivant lesquels la distinction que je reçois est amplement justifiée.

Ne pouvant être juge et partie, je souhaite que cette récompense soit dédiée à tous ceux qui, au sein de nos diverses associations, m'ont apporté soutien, encouragement, parfois observations, au cours de ces nombreuses années au service de la culture musicale; ceux qui permettent la diffusion de l'enseignement musical sous toutes ses formes.

Nonobstant les difficultés inhérentes à la vie trépidante actuelle qui ne favorisent pas les jeunes scolaires, il faut amplifier cette action culturelle et sociale pour permettre à la jeunesse de recevoir une éducation musicale de qualité.

Nous avons constaté quelques difficultés, par exemple Oyonnax — une école nationale et une société musicale,

la Lyre industrielle, qui se meurt, malgré la meilleure volonté de quelques bénévoles, faute de musiciens — Nantua — une école de musique depuis de nombreuses années : l'harmonie disparue! Des résultats encourageants sont à remarquer : Ambérieu, entre autres, une école municipale et une société qui fait honneur à sa petite ville...

Continuons à nous battre pacifiquement pour le rayonnement de l'art musical dans notre beau pays de France.

Pour cela il faut absolument une collaboration totale des professionnels et des amateurs bénévoles. Les élèves des écoles de musique ne peuvent tous devenir des professionnels, mais tous doivent mettre leur dynamisme et la bonne formation dont ils ont bénéficié au service des sociétés musicales sans la participation desquelles bien ternes sont les manifestations officielles, rituelles ou autres dans nos villes ou villages.

Sachant que plusieurs personnalités vont assister à une autre manifestation agréable (qui nous prive de la présence

de M. le sénateur, maire de Lagnieu, excusé), je ne voudrais pas vous mettre en retard.

Je vous fais part de ma satisfaction d'avoir été honoré ce jour en présence de tous ces amis et des membres de ma nombreuse famille.

Je vous transmets les remerciements de mon épouse très touchée d'avoir reçu ces magnifiques fleurs.

Avant de nous séparer je vous convie à choquer le verre de l'amitié, vous assure de ma gratitude, vous adresse encore à tous mes sincères remerciements pour votre présence et vous prie de croire aux bons sentiments du nouveau promu.

En 1989, l'école compte 25 élèves et les disciplines suivantes sont dispensées : clarinette, flûte, saxophone, trompette et petits cuivres, tuba, trombone et bien sûr formation musicale.

Les cours hebdomadaires sont donnés par trois musiciens professionnels qui envoient leurs meilleurs élèves au conservatoire, ainsi une jeune tromboniste est dans la classe de M. Guy Ferrand au conservatoire du Mans, et un autre élève clarinetiste est au conservatoire de Tours.

La musique de Marçon comprend environ 25 exécutants dirigés par M. Robert Jamin.

La société et l'École de musique sont très suivies par les parents des élèves, les habitants de Marçon et bien sûr par M. de Malherbe, conseiller général, maire.

Cette commune s'honore de posséder un immense plan d'eau très poissonneux sur lequel évoluent voiliers et planches à voile, un terrain de camping en bordure du Loir, et de nombreuses installations touristiques destinées à distraire promeneurs, plaisanciers et vacanciers.

L'école organise chaque année un concert public très suivi par 200 à 250 personnes venues des environs et de la localité. Marçon enfin possède des vignobles célèbres : les coteaux du Loir qu'un groupe de musiciens viticulteurs offre toujours aux auditeurs après le concert de Marçon ou de Beaumont-sur-Dême, commune voisine ! Voilà une bonne tradition !

La musique à Fresnay-sur-Sarthe

L'Harmonie de Fresnay-sur-Sarthe est une vieille dame plus que centenaire, actuellement dirigée par Claude Thérou assisté de René Duval-Destin et de Maurice Souchères. L'Harmonie compte 50 exécutants et la batterie une dizaine d'exécutants confiés à Maurice Souchères.

Cette société assure toutes les manifestations patriotiques et participe aussi aux fêtes locales. Elle donne quatre concerts annuels dans une splendide salle des fêtes qui vient d'être rénovée.

Les programmes très éclectiques permettent de satisfaire un auditoire très large.

Cet orchestre d'harmonie est composé de musiciens amateurs et de plusieurs professionnels, professeurs à l'école de musique ou anciens musiciens de cette école faisant carrière dans la musique. Plusieurs amis de Claude Thérou, le chef, assurent fidèlement les concerts depuis bien des années et permettent ainsi de présenter

des programmes d'un bon niveau. Sans doute manque-t-il un hautbois, mais tous les pupitres sont garnis et Fresnay peut se targuer d'avoir un pupitre de sept basses (dont trois jeunes) et de deux contrebasses dont l'une est assurée par une charmante jeune fille venue de la Mayenne. Le sous-chef Duval-Destin est au baryton accompagné par André Champin un ancien engagé dans la musique militaire de Bordeaux.

Claude Thérou, ancien soliste au corne, à la musique du 93^e R.I. qui écrit surtout pour les harmonies et fanfares a composé un concert de clarinettes joué par son professeur Bernard Groult, ancien élève de maître Lancelot, un concerto pour trompette, magistralement interprété par son ancien élève Laurent Beunache, admissible au conservatoire de Paris cette année. De nombreuses transcriptions adaptées à la société par C. Thérou ont permis, à Véronique Remmas, saxophoniste, ancienne élève du conservatoire du Mans... et fille du chef de jouer le « Concerto de Bellini » pour hautbois, à Cécile Bodereau de monter le « Concerto de Vivaldi » pour piccolo, à Joël Bodereau, tromboniste de jouer un « Aria » pour trombone, etc.

Capitale des Alpes Mancelles, Fresnay-sur-Sarthe ne manque pas de pittoresque avec son vieux château qui surplombe une Sarthe paresseuse et, avec ses ruelles anciennes. Ce canton, orienté vers le tourisme, vit paisiblement avec ses 2.800 habitants fiers comme leur municipalité très compréhensive de leur Harmonie municipale.

École Municipale de musique

Cette école a été créée en 1967 par Claude Thérou qui s'est attaché à associer musique municipale et harmonie municipale. L'école compte actuellement une cinquantaine d'élèves. Les disciplines suivantes sont enseignées : piano, flûte, solfège, clarinette, saxophone, petits cuivres, trombone, tuba, cor, percussion. Les professeurs sont en majorité professionnels ou amateurs confirmés.

Les élèves sont présentés aux examens fédéraux, départementaux et nationaux. L'école s'attache principalement à former des élèves destinés aux sociétés locales et pour les plus doués qui désirent poursuivre leurs études musicales à rentrer aux conservatoires de la région pour devenir éventuellement professionnels. Ainsi sept anciens élèves sont devenus musiciens de métier à savoir :

Deux cornistes, un flûtiste, deux trompettes, une saxophoniste et un tubiste qui après ses débuts à l'École de musique de Fresnay a obtenu une médaille d'or au conservatoire du Mans dans la classe de l'excellent professeur Guy Ferrand, puis un premier prix au conservatoire de Paris. Tous les instrumentistes à vent de l'école doivent ren-

trer à l'harmonie quand le niveau l'autorise, et la presque totalité d'entre eux effectue leur service militaire dans les musiques régimentaires de Rennes, Angers, Tours et Caen.

L'École de musique organise chaque année un concert public au cours duquel tous les élèves, même les débutants participent à la joie des exécutants et des parents ravis, d'écouter leur petit prodige.

Cette année Laurent Beunache, le jeune professeur de trompette, a obtenu un premier prix au concours d'excellence de la Confédération à Paris, alors qu'en 1988 Joël Bodereau avait obtenu un deuxième prix.

La parole est aux jeunes souhaitons leur beaucoup de succès musicaux.

La musique à Arnage

École de Musique

Créée en 1969, l'École municipale de Musique s'est transformée en 1985 en École intercommunale regroupant les communes d'Arnage et Mulsanne.

Elle compte actuellement 222 élèves dont : 176 jeunes répartis dans :

- 14 classes de solfège ;
- 2 classes de jardin musical ;
- 1 classe de chant choral.

Les disciplines instrumentales proposées sont les suivantes : piano, flûte traversière, clarinette, saxophone, trombone, tuba, trompette, percussions, batterie.

Ces différents instruments sont enseignés en cours individuels. Ils sont réunis (sauf le piano) au sein de la classe d'orchestre qui compte actuellement 45 exécutants.

Les élèves instrumentistes travaillent également en classe de déchiffrage.

Il a été créé à la rentrée 1989, une classe de jazz ainsi qu'une classe de cor d'harmonie.

Quarante-cinq adultes réunis en un ensemble vocal. Les adultes ont la possibilité de s'initier au solfège.

Les cours sont assurés par neuf professeurs employés à temps partiel, diplômés des conservatoires, spécialisés pour l'enseignement dont ils ont la charge.

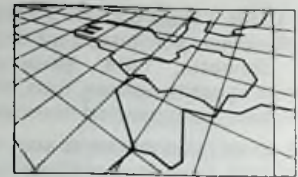
Le directeur employé titulaire à temps complet assure également des cours de solfège et d'instrument. Il dirige la classe d'orchestre et l'Harmonie municipale.

Les études musicales sont dirigées en étroite collaboration avec l'École nationale de Musique du Mans.

Les cours ont lieu en partie dans les locaux de la Maison de l'Enfance (cr-



La classe d'orchestre en concert à Hude.



Région des Pays de la Loire

Notre second projet est un échange avec une société musicale allemande. La ville d'Arnage est jumelée depuis cinq ans avec la commune de Hude en Allemagne, mais nous n'avons pu trouver actuellement un partenaire dans cette ville.

Association musicale des Cadets de la Sarthe à Allonnes

Allonnes dans la proche banlieue du Mans compte environ 15.000 habitants.

L'École de Musique créée, il y a 30 ans, par son directeur actuel M. Colé-Bernard, est devenue municipale depuis 1968.

Environ 200 élèves suivent les cours de formation musicale et d'instrument, les résultats obtenus aux examens de la Confédération Musicale de France font de cette école une des meilleures du département.

La classe d'orchestre de cette école dirigée par Mme Nadine Cormier, permet aux jeunes instrumentistes de se familiariser avec la musique d'ensemble. Le concert de Sainte-Cécile réunit chaque année plus de 1.000 personnes au gymnase de la piscine d'Allonnes (la salle polyvalente étant trop petite).

Le grand orchestre des Cadets de la Sarthe

Quarante-cinq jeunes filles et garçons, issus de l'École municipale de Musique d'Allonnes constituent le grand orchestre des Cadets de la Sarthe sous la direction de Colé-Bernard.

Ces jeunes consacrent leurs loisirs à la pratique de la musique. Beaucoup de travail et de bonne volonté de la part du chef et de ses musiciens ont permis à cet ensemble de s'élever au niveau des meilleures formations musicales de la région.

La réputation des Cadets a largement dépassé les limites du département, ils ont donné des concerts dans tout l'Ouest de la France, en région parisienne et en Allemagne du Nord. Musique classique, variétés, chant, jazz

che, école maternelle, école primaire) et au Centre socio-culturel d'Arnage, ainsi qu'au Centre socio-culturel de Mulsanne. En 1990, la totalité des cours donnés sur Arnage aura lieu au Centre socio-culturel, puisqu'actuellement il est construit des classes spécifiques à l'enseignement de la musique. Il existe déjà dans ce Centre une salle pour les répétitions de la classe d'orchestre, du chant choral et de l'harmonie.

La gestion de cette école de musique est assurée par un syndicat intercommunal composé de six représentants d'Arnage et de quatre représentants de Mulsanne.

Le budget primitif 1989 s'élève à 623 196 F, la participation des familles représentant 14,7 % de ce budget.

Les parents d'élèves et amis de l'École sont réunis en association. Ils participent activement à la vie de l'École (organisation des concerts, échanges avec l'étranger).

L'École de Musique participe activement à la vie culturelle des deux communes avec en particulier :

- des échanges avec Hude en Allemagne ;
- ensemble vocal adulte en octobre 1988 ;
- classe d'orchestre en mai 1989 ;
- les manifestations du bicentenaire de la révolution, tant à Arnage qu'à Mulsanne.

Harmonie municipale

Historique : L'Harmonie municipale est une formation récente puisqu'elle a été créée en octobre 1979 à l'initiative du directeur de l'École de Musique, Francis Rouillard, avec l'aide de la municipalité.

C'est une association type loi de 1901 qui est complètement indé-

Avant cette date, avait existé à Arnage de manière épisodique une société de musique :

- en 1928 était officiellement créée l'Union musicale d'Arnage qui devait être dissoute en 1937 ;
- en 1945 une nouvelle société repartait sous la même dénomination mais ne devait fonctionner que pendant quelques années.

Activités :

Actuellement après dix années de fonctionnement, l'Harmonie est composée d'une trentaine de musiciens. Ce sont donc en majorité des jeunes qui ont fait leurs études musicales au sein de l'école.

L'Harmonie est dirigée par Francis Rouillard.

Elle donne au moins deux concerts par an et participe aux manifestations patriotiques d'Arnage et de Mulsanne. Elle apporte également son concours aux diverses manifestations de ces deux communes.

La municipalité apporte une aide appréciable à notre société :

- d'une part, matérielle, en mettant à notre disposition une salle de répétition au Centre socio-culturel ;
- d'autre part, financière, qui nous permet l'acquisition d'instruments spécifiques (percussions) ou d'instruments que nous pouvons prêter aux musiciens (contre tuba, piccolo...) et cette année une aide financière toute particulière qui nous a permis l'achat de costumes.

Projets :

Actuellement le premier projet que nous avons en vue est de nous présenter à un concours fédéral pour notre classement. Nous espérons le réaliser au cours de l'année 1990.

out un programme qui n'est pas sans
aire songer aux grandes formations de
scène (J. Hélian, Glenn Miller) etc.

Société musicale du Bélois

La Société musicale du Bélois a été fondée en 1932 et fixé son siège à Laigné-en-Belin. C'est pour cette raison qu'on l'appelle communément, mais à tort, la musique de Laigné-en-Belin. En effet, elle est formée d'une cinquantaine d'exécutants issus des onze communes du canton d'Écommoy (et des environs) où la musique jouit d'une grande popularité.

La musique du Bélois est composée d'une majorité de jeunes qui viennent essentiellement du Conservatoire du Mans ou des Écoles de Musique du Bélois et d'Écommoy (groupées en une seule gestion par un syndicat intercommunal).

La moyenne d'âge de sa soixantaine d'exécutants est inférieure à 25 ans. La direction est assurée par Bernard Lair et Laurence Rouillard.

La musique du Bélois est surtout une formation de concert. Son répertoire, qu'elle renouvelle chaque année, est très éclectique. Il est surtout composé de morceaux de jazz et variétés. Une part est cependant réservée à la musique classique. Elle assure, toutefois, les cérémonies officielles et, occasionnellement, les défilés.

En 1981, elle a enregistré un disque 33 tours dont le succès a dépassé les limites de la région. Un second disque est en préparation.

En 1982, la musique du Bélois a participé au concours R.T.L. des harmonies françaises et en a rapporté le premier prix.

Depuis 1975, elle est jumelée avec la musique de Stühr — RFA avec laquelle elle entretient régulièrement des échanges (tous les deux ans).

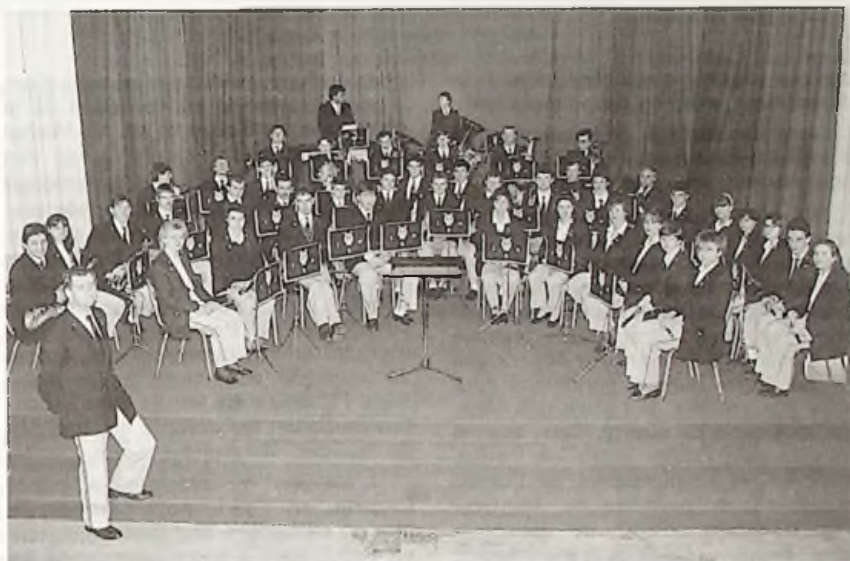
En 1987, des contacts ont été pris avec la musique de parade de Ringkøbing, au Danemark. Celle-ci, composée de 60 exécutants, a été reçue en Bélois en juillet dernier. Un séjour retour au Danemark est projeté.

Union Musicale de Ballon

Fondée le 1^{er} juin 1882, sous le titre de Musique municipale de Ballon, il n'est pas exagéré de dire que depuis plus de cent ans, l'histoire de la commune de Ballon, chef-lieu de canton de 1.270 habitants, et celle de sa société



Orchestre des cadets de la Sarthe.



La musique du belinois.

musicale se confondent, tant celle-ci est associée aux grands moments de la vie locale. On sait peu de choses sur les créateurs de la société de musique, mais rendons cependant hommage à cette poignée de pionniers qui, au moment où naissait en Russie Igor Stravinsky, l'un des plus grands compositeurs de l'époque contemporaine — allaient donner vie à la doyenne des sociétés locales et servir à leur manière, la cause de la musique.

Le début de l'activité de la société fut marqué par de nombreux festivals et concours de musique, citons : Le Mans en 1882 et 1886, Les Sables-d'Olonne en 1894, Saint-Malo en 1903, Jersey en 1907, Honfleur en 1911, etc.

La Musique municipale de Ballon a alors accru son audience et assis ses structures administratives comme le prouve la déclaration d'association faite à la préfecture du Mans, le

24 février 1912. Elle devint Fanfare Libre en 1948 et Union Musicale de Ballon en 1973.

Se succédèrent à la direction : en 1882 : M. Grison ; en 1888 : M. Lebannier ; en 1948 : M. Breton ; en 1960 : M. Moreau et en 1965 : M. Martin.

Après quelques périodes de sommeil, notamment dû à la première guerre mondiale suivie 20 ans plus tard d'un second conflit international, la société de musique reprend l'ensemble de ses activités après la Libération.

Un nouveau dynamisme

L'arrivée de M. Georges Martin, nommé chef de musique en 1965, donne un nouveau souffle à la société. Il crée une école de musique afin d'apporter une éducation musicale solide aux jeunes. Puis il recherche un nouveau programme musical afin de rajouter le répertoire en adaptant une



Union musicale de Ballon.

certaine discipline aux répétitions hebdomadaires, avec un esprit associatif.

L'avenir des sociétés de musique est lié à la qualité de la formation musicale que nous sauront apporter aux jeunes

En plus de l'école de musique qui compte de 30 à 45 élèves, selon les années, l'Union musicale, en accord avec le directeur des écoles primaires a mis en place un projet d'animation et de formation musicale à l'école primaire qui a pour objectif de réunir des compétences et de bonnes conditions pour offrir aux enfants de l'école des séances musicales de qualité. Cela, avec la collaboration étroite entre les instituteurs et les responsables de l'Union musicale ; la participation régulière d'un musicien qualifié du conservatoire ; l'appui et l'aide de la municipalité de Ballon, ainsi que des associations concernées (parents d'élèves — coopérative scolaire — animation Jeunesse et Culture du canton — et l'animation culturelle du département de la Sarthe).

Le niveau retenu est C.E.2 et C.M.1. Le contenu des séances hebdomadaires est le suivant : étude du solfège, pratique de la flûte à bec, utilisation d'instruments de percussion, rythmes, recherches collectives, éveil et sensibilisation aux différents types de musique, présentations d'instruments et participation à des concerts.

La culture musicale est un maillon indispensable de la culture générale, aussi aujourd'hui est-il nécessaire que la musique vienne vers ceux qui ne peuvent pas aller vers elle. C'est ainsi que lors de la première rencontre culturelle des Portes du Maine organisé par l'animation Jeunesse et Culture du canton de Ballon que préside M. Boulard, député et conseiller général ; sur proposition du président de l'Union musicale, une grande journée a réuni musique,

poésie, chant, peinture et œuvres d'art, organisée avec la collaboration de la commune de Ballon et de M. Michel Lalos, maire.

La culture musicale coûte cher ! Pourquoi n'est-elle pas enseignée gratuitement dans les écoles afin de donner la même chance à tous. Dans le cas actuel, les familles modestes sont défavorisées à cause du coût des cours de solfège et de l'achat d'instruments d'étude. Le regroupement des écoles de musique apporterait-il des solutions ? L'idée a été lancée dans le canton de Ballon qui compte six sociétés de musique. Un projet à suivre.

L'élection du président Clément Cabaret, en 1981, pour organiser la fête du centenaire de l'Union musicale en 1982, dont le succès reste dans les

Le château de Ballon.



Région des Pays de la Loire

Annales de Ballon, apporte, avec le chef de musique un certain dynamisme.

Principales réalisations : enregistrement d'un disque 33 tours, en 1982, et d'une cassette en 1985. Émission d'une carte postale en 1982 et 1988. Organisation de concerts avec des musiciens professionnels. Présentation d'instruments et projet d'éducation musicale à l'école primaire. L'agrément au titre de Jeunesse et d'Éducation populaire accordé par la préfecture de la Sarthe, le 3 octobre 1988. Mise du fichier sur informatique.

L'effectif atteint jusqu'à 70 exécutants, essentiellement composé de jeunes, (plus de 60 % des éléments ont moins de 20 ans). La moyenne d'âge est de 27 ans.

Faire en sorte que les jeunes et les anciens s'entraînent mutuellement. Le rôle n'est pas toujours facile et cela nécessite la recherche d'un programme équilibré, avec une majorité d'œuvres « modernes ». Hélas !, les morceaux édités ne sont pas toujours adaptés à nos sociétés et demandent souvent un arrangement de la part du chef de musique, mettant en valeur certains instruments.

La tenue vestimentaire a également son importance. Pourquoi imposer aux jeunes une casquette « une habitude datant de nos ancêtres ! ». C'est ainsi qu'il a été décidé de ne plus porter de casquette, et les jeunes se sentent plus à l'aise.

Rendons cependant hommage aux anciens qui, depuis parfois plus de 50 ans, assistent régulièrement et par tous les temps, aux répétitions, aux concerts, aux défilés et cérémonies officielles. Leur esprit associatif et leur goût pour le bénévolat en font les piliers de la société de musique et en assurent la perpétuité.

La Mayenne

259 communes — 278.372 habitants

Les écoles de musique en Mayenne

Elles sont très souvent issues d'harmonies ou fanfares. On en comptait 52 grandes ou très petites qui regroupaient 4 200 élèves. Sans doute ne méritent-elles pas toutes le nom d'école de musique mais la mise en place récente du Comité technique pédagogique par le ministère de la Culture va sans aucun doute permettre d'en améliorer la qualité.

Les deux écoles agréées du département sont Laval (987 élèves) et Évron (327 élèves). Plusieurs écoles cantonales ou districales voient le jour en ce moment grâce à différents regroupements. On étudie même la possibilité d'avoir une école départementale.

La Fédération des Écoles de Musique de la Mayenne (F.E.M.M.) regroupe vingt écoles parmi les plus importantes. Elle a permis notamment d'obtenir une subvention du Conseil général. Elle est statutairement affiliée à la C.M.F.

École municipale de musique et de danse de Laval

C'est une école agréée. Elle comptait cette année 987 élèves et 38 professeurs leur dispensant chaque semaine 485 heures de cours.

Créée en septembre 1976, elle accueillait alors 520 élèves grâce à l'excellent travail préparatoire réalisé par l'Harmonie municipale. A la suite d'une inspection par le ministère de la Culture en mai 1984, elle avait la possibilité de devenir nationale. La municipalité lavalloise ne s'estimant pas prête à faire franchir le Rubicon à son établissement, celui-ci se trouve momentanément condamné à être un grand parmi les petits.

On y enseigne toutes les disciplines instrumentales traditionnelles sauf clavecin, orgue et harpe. Trois ensembles instrumentaux à vent, trois ensembles à cordes, un orchestre, une classe de jazz, une chorale d'enfants, une chorale d'adultes, un quatuor à cordes, un quintette de cuivres, un ensemble de saxophones et même un petit ensemble de variétés complètent la panoplie. Dans celle-ci on a pas oublié les classes de formation musicale, de chant, d'histoire de la musique, de danse classique et modern jazz.

L'école prête gratuitement les instruments pendant un an. Un des professeurs de formation musicale est chargé de la coordination des activités d'animation. Chaque quinzaine un « Mardivertissement » permet aux élèves de se produire devant un public : solistes, petits ou grands ensembles instrumentaux de tous niveaux.

La mise en place d'ateliers permet aux élèves ou adultes qui ne veulent ou ne peuvent suivre le rythme accéléré imposé à l'école de trouver une forme de pédagogie mieux adaptée à leur recherche.

L'orchestre symphonique et l'orchestre d'harmonie de l'école participent à de nombreux concerts. Ils ont même créé une association pour se produire dans le département ou la région et autofinancer une partie de leurs stages ou vacances musicales.

L'ensemble des saxophones (onze saxes) s'est produit à l'Assemblée générale de la région. Après les « huiles » il va bientôt donner un concert aux détenus.

L'A.D.D.M. 53, est particulièrement active et efficace. Elle a réalisé un certain nombre d'actions très spectaculaires :

- assises départementales de la musique ;
- annuaire musical de la Mayenne ;
- stage pour élèves instrumentistes à vent du département (en collaboration avec notre fédération départementale) ;
- atelier choral départemental ;
- action en milieu scolaire ;
- stage de direction chorale ;
- stage de direction d'orchestre d'harmonie : promis à notre fédération depuis longtemps — il n'a toujours pas été réalisé.

Fédération des sociétés musicales de la Mayenne

Avec ses 25 sociétés, notre petit département est un peu le dernier de la région par le nombre. Notre fédération est donc elle aussi la petite dernière, pas sur le plan de l'activité. Elle organise un festival fédéral qui complète harmonieusement le festival nord Mayenne et le festival sud Mayenne.

Ces échanges et confrontations amicales aident les sociétés à se maintenir ou à progresser. Avec l'A.D.D.M. elle a entrepris un stage annuel des jeunes musiciens débouchant sur une formation départementale. Elle essaie, en vain pour l'instant, mais elle est tenace, d'obtenir un stage de direction. Elle a chargé le directeur de l'école de Laval de rassembler et diriger l'orchestre d'harmonie de la Mayenne. Elle a la part la plus importante des écoles de musique du département.

Les ensembles instrumentaux ou vocaux

L'ensemble orchestral de la Mayenne est une formation symphonique à géométrie variable, sa taille étant le plus souvent une formation Mozart.

L'ensemble de cuivres du Maine regroupe neuf professeurs de cuivres du département et a atteint cette année un excellent niveau sous l'impulsion de Jean-Claude Baulin.

L'harmonie la plus titrée est celle de Laval qui évolue, sous la direction de Patrick Riche, en première division.

Les chorales de la Mayenne sont sans cesse en amélioration grâce aux nombreux stages de Yves Parmentier et Annick Vert.



Région des Pays de la Loire

des heures glorieuses puis sombres, le manque d'effectifs l'a contraint à réduire ses activités.

La naissance de deux musiques, l'Union musicale, successeur de la musique municipale, et l'Harmonie Saint-Joseph, sans faire naître de polémique, ne favorise pas l'essor musical d'Évron.

1951 en sera le début par le regroupement des deux pour former la « Municipale ». Les chefs se sont succédés et ont tous contribué au développement de cet art qui adoucit les mœurs et fait que l'union se réalise autour d'une gamme que chacun monte et descend sous la baguette d'un chef : Paul Martin, Antoine Coignet, Gilbert Reymond, les anciens, et Jacques Lanoë, l'actuel, ont su faire l'unité et la cohésion.

Une école de musique agréée fournit les éléments et assure le renouvellement, sans compter les musiciens de haut niveau qui pratiquent dans des formations régionales ou nationales.

La musique occupe donc dans notre ville la place qui lui revient.

Quarante exécutants à la batterie-fanfare et plus à l'orchestre municipal animent nos manifestations, réjouissent les auditeurs des concerts, donnent aux jeunes et aux moins jeunes l'envie de servir Euterpe, la muse de la musique que nous célébrons tous, lors de ce concours national de musique.

Que tous ceux qui y participent, que tous ceux qui l'ont préparé, que tous ceux qui y assistent, soient remerciés et félicités pour leur dévouement et l'amour qu'ils portent à cet art éternel qu'est la musique.

H. GUENIFFEY
Maire d'Évron

La Musique à Évron

Fondée en 1889 sous la présidence de Léon Courcelle, alors maire d'Évron, la Musique municipale eut d'abord une durée éphémère. Des difficultés de recrutement dues à l'existence, à Évron, de deux autres sociétés musicales, amenèrent peu à peu notre société à une baisse d'activité et, pratiquement, à sa disparition.

Beaucoup d'années passèrent et, en 1950, une importante fête des fleurs devait permettre à M. Rossignol, maire d'Évron à l'époque, et M. Vadepied, conseiller général, de connaître M. Paul Martin, directeur de la fanfare des 2^e Chasseurs à pieds de Vincennes et qui devait alors prendre sa retraite peu de temps après. C'est ainsi que s'engagèrent les pourparlers qui devaient aboutir à la renaissance de notre société sous la direction de M. Martin.

Un an après, M. Vadepied, devenu maire, incita l'Union musicale et l'Harmonie de Saint-Joseph à fusionner pour mettre sur pied un plus grand ensemble et permettre à tous les membres de ces deux sociétés de progresser dans une meilleure entente.

Antoine Coignet devait succéder à M. Martin en 1959 avant d'être remplacé en 1962 par M. Gilbert Reymond,

titulaire d'un premier prix du Conservatoire Supérieur de Paris au saxophone.

C'est à lui que nous devons d'être aujourd'hui ce que nous sommes, car avec le concours de M. Vadepied, il mit en œuvre tout l'édifice qui devait conduire à posséder depuis maintenant plusieurs années une école de musique dotée de plus de 400 élèves.

Depuis janvier dernier, M. Jacques Lanoë, professeur de trompette à cette école a succédé à M. Reymond à la tête de notre ensemble alors que la batterie-fanfare est dirigée par M. Bernard Defay.

1889 - 1969 - 1989

Ces trois dates restent et resteront vivantes dans les mémoires évronnaises.

La première, parce qu'elle est celle de la naissance de la Musique dans notre commune.

La seconde, car elle rappelle un concours inoubliable pour les musiciens ou les spectateurs.

La troisième, parce qu'elle relance à Évron une coutume en célébrant et la création de la musique et le 20^e anniversaire du dernier concours qui a eu lieu à Évron.

En effet, fondée en 1889, sous la présidence de Léon Courcelle, maire d'Évron, la musique municipale a connu



Carnet d'adresses

Conservatoire National de Région de Nantes : 1, rue Gaëtan,-Rondeau-Ile-Beaulieu, 44200 Nantes.

Union Philharmonique de Nantes : 123, rue d'Allonville, 44000 Nantes. Tél. : 40.03.18.46

École de Musique de la Baule-Escoulsiac : 14, avenue des Ondines.

Ensemble Musical de Trélazé : René Delaunay, 2, rue des Moirins, Pruniers, 4908 Bouchemaine.

La musique populaire régionale a perdu son président

Mort d'Ernest Wiart



M. Ernest Wiart

Ce n'est pas seulement le Douaisis où il comptait une trentaine d'années de dévouement au service de la musique populaire, mais l'ensemble de la région qui apprendra avec une douloureuse surprise la mort d'Ernest Wiart. En effet, directeur depuis 1962 des « Amis réunis » de Râches, direction à laquelle s'était ajoutée plus récemment celle de l'Harmonie municipale ouvrière de Waziers, le défunt était aussi l'actif président de l'importante Fédération régionale des sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais.

Le mal chronique dont souffrait M. Wiart ne laissait pas présager une fin aussi soudaine... Hospitalisé dans la nuit de jeudi à vendredi, il entra aussitôt dans un coma dont l'issue allait être fatale. Père d'une nombreuse famille, M. Wiart était âgé de 56 ans.

Ancien élève du conservatoire de Douai, excellent bassoniste, il s'était trouvé très tôt à la tête de ce pupitre. Il allait ensuite apprendre la direction et au-delà des sociétés dont il fait partie, manifester son intérêt et son dévouement pour la fédération régionale au sein de laquelle il présida d'abord la délégation du Douaisis.

En 1982, il devenait secrétaire général de la fédération, ayant son bureau à Lille, résidence Alexandre-Desrousseaux, le père de notre cher « Petit Quinquin ».

En juin 1985, Ernest Wiart était élu président de cette fédération si importante des Sociétés musicales du Nord. Et le monde de la musique populaire régionale, comptant quelque sept cents sociétés (harmonies, fanfares, chora-

les)... soit environ 40 000 musiciens, lui renouvelait sa confiance l'an dernier. Il était depuis 1986, administrateur de la Confédération musicale de France.

Mais il faut aussi souligner l'orientation qu'il sut donner aux organismes où il assumait ses responsabilités et particulièrement son souci de favoriser avant tout la formation des jeunes, celle des instructeurs et celle des directeurs de société. C'est dans cet esprit qu'il créa l'Orchestre des jeunes de la fédération regroupant les meilleurs éléments des différents stages organisés. Cet orchestre fit beaucoup pour la réputation de notre région...

Il avait également organisé des concours régionaux de chorales et d'ensembles d'accordéons et développé les concours nationaux, festivals...

C'est ainsi que l'an dernier, cinq mille musiciens d'une soixantaine de sociétés se rassemblaient à Béthune pour la plus grande manifestation de musiciens amateurs de France.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec beaucoup de peine le décès de M. Jean-Pierre MALFAIT. Nous lui rendrons hommage dans le prochain numéro.



de père en fils depuis 1903

MUSIQUE d'ORELLI
PIANOS
INSTRUMENTS A VENT

librairie musicale atelier de réparations

Gamme la plus complète des meilleures marques

NEUF - OCCASION

Place de la République 68100 MULHOUSE
Tél. 89.45.22.95

SALADE D' OLIVES

Pièce de concours pour tambour

The image shows a complex musical score for a drum, consisting of multiple staves with rhythmic notation. The notation includes various note values, rests, and dynamic markings such as 'rit', 'diminuendo', 'ff', 'mf', and 'p'. There are also performance instructions like 'La baguette droite frappe la baguette gauche' and 'Dans cette étude, la baguette gauche frappe la baguette droite'. A copyright notice '(C) 1990 by Robert GOUTE' is visible. The score is arranged in a somewhat circular pattern, with some staves overlapping.

« Salade d'olives » (Prix national 1990)

La pratique du tambour traditionnel nous donne souvent l'image d'un instrument à la technique limitée et accessible à tous. Pourtant, la composition « Salade d'olives » de Robert Goute, nous détrompera sûrement sur cet avis. Imposée au prix national 1990, elle gênera par sa difficulté plus d'un exécutant se croyant jusqu'ici confirmé. Le but de cet article sera donc d'éclairer l'instrumentiste en analysant d'une part :

- Les difficultés techniques faisant de cette composition une pièce pour concours.
- D'autre part, en suggérant différents changements de tempi, que l'exécutant opérera au fur et à mesure de l'interprétation, puisque aucune indication métronomique n'est mentionnée.

« Salade d'olives » n'est donc pas comme on pourrait le croire, le nom d'un hors d'œuvre quelconque, mais un morceau où les différents schémas rythmiques, finement frappés par les olives des baguettes, abordera toutes les difficultés du tambour français : le frisé, le roulement, et surtout le coulé par lequel l'auteur commence et achève cette composition.

En commençant l'étude technique de la pièce par cette difficulté, nous remarquerons que la notion du coulé, se révèle très progressive, puisqu'elle traite la formule travaillée à la main droite, puis alternée sur le 9/8. L'auteur accroît ensuite la difficulté, en faisant intervenir la technique du coulé sauté, puis finalement, enchaîne par l'écriture du bâton rond, la forme « coup de charge » à celle du coulé. Grâce à la comparaison de ces deux schémas de base, l'interprète comprendra que le coulé, travaillé sur un doigté mêlé ternaire, se distinguera du coup de charge, par une sonorité différente. De plus, la mesure 12/8 permettra d'alterner d'une mesure à l'autre le doigté du coup de charge. Par conséquent, l'exécutant devra obtenir dans l'interprétation des cellules techni-

ques alternées, une attaque égale et précise; mais il veillera également à garder dans le système « mêlé » et « frisé », un débit piano et régulier de façon à bien faire ressortir l'accentuation des deux formules techniques imposées. Outre la vigilance demandée dans l'interprétation, l'exécutant devra aussi acquérir une certaine dextérité dans l'étude des coulés. Il y parviendra en les travaillant d'une manière souple et lâche, en desserrant le coup de charge qui forme la structure même du coulé.

Ensemble à travailler :

A short musical notation showing a sequence of notes with accents, likely representing the 'ensemble à travailler' mentioned in the text. The notation is on a single staff with a treble clef and a 2/4 time signature. It consists of a series of eighth notes with accents, followed by a quarter note.

Enfin, il faudrait pour terminer ce paragraphe, attirer l'attention de l'interprète, sur le piège solfégique que forme au début de cette pièce l'écriture des coulés sautés.

En effet, il ne faut pas confondre les groupes suivants :

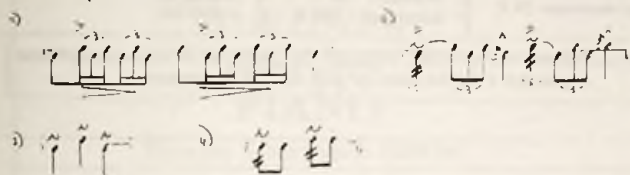
Two musical notations labeled 1) and 2). Notation 1) shows a sequence of notes with accents, likely representing a 'coulé sauté'. Notation 2) shows a similar sequence but with different note values, likely representing a 'coulé'.

Dans la première figure, les deux croches du coulé sont pointées. Elles prennent donc dans le 9/8 la valeur d'une noire pointée. Dans la seconde figure, les deux croches ne le sont pas. Elles s'effectuent donc plus rapidement puisque le demi-soupir est nécessaire pour former la durée d'une noire pointée.

La seconde difficulté de cette composition sera de mener à bien l'interprétation des nombreux phrasés que nous ren-

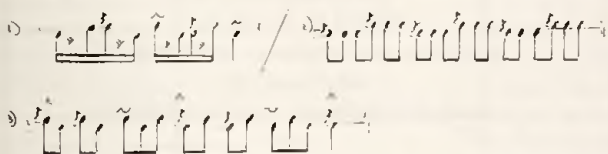
contrerons souvent sur les renversements main droite et main gauche.

Exemples :



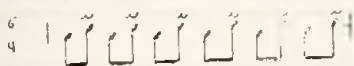
L'instrumentiste ayant généralement moins d'habileté à gauche pourra difficilement parvenir à une interprétation correcte de cette pièce. Il serait alors conseillé de travailler lentement les phrasés alternés, avec précision, en essayant de reproduire des attaques aussi puissantes de l'une ou de l'autre main. Ce travail sera également utile pour l'interprétation de certains renversements de doigtés, ponctués par différentes difficultés techniques.

Exemples :



Là aussi, l'instrumentiste veillera à détailler chaque difficulté qui devra être attaquée d'une force identique. Notons parfois même que la main gauche, sera exclusivement utilisée dans l'exécution d'appoggiatures très difficiles.

Exemple :



L'instrumentiste travaillera alors ce phrasé en battant d'abord un débit de croches à la main droite. Puis il n'aura plus qu'à compléter cet exercice en interprétant par la main gauche les deux coups manquants du frisé de 3 sur la 2^e, la 4^e et la 6^e croche.

Enfin, les deux groupes de frisés alternés présents dans la partie 6/4 pourraient surprendre l'interprète par la rapidité d'exécution demandée. On pensera donc à ne pas retarder l'attaque du second frisé, pour ne pas ralentir le tempo du 6/4.

On remarquera alors après ces deux études différentes que les techniques du coulé et du frisé, demandent de la part de l'interprète un travail appliqué de détail, de décomposition et de souplesse. Cependant, cette pièce ne serait pas un morceau de concours, si l'étude des roulements n'avait pas été traitée. Écrits en débits de plus en plus rapides (par 6, par 8, par 10, par 12), l'interprète tentera de mener à bien leur exécution en ayant soin de remplir par coups réguliers, chaque temps de la mesure 4/4. En travaillant au métronome, il dominera plus facilement les différences de rapidité demandée entre plusieurs débits. Enfin, l'interprétation « staccato » donnera davantage de style et de clarté dans les passages roulés en 4/4 et 3/4 où l'instrumentiste devra jouer d'une manière souple et lâche.

La seconde particularité de cette pièce sera l'absence des tempi. En remarquant la difficulté technique de la composition, on notera que l'absence de cadence imposée pourrait aux yeux de l'interprète, faciliter l'exécution du morceau. En effet, il se croira permis d'adoucir de nombreuses difficultés techniques, en se limitant le plus souvent à une vitesse très lente. En fait cette liberté métronomique pourrait constituer un grand piège, pour l'exécutant puisque le coulé interprété dans une cadence trop lente ne ressemblerait plus à un coulé. En réfléchissant d'une manière similaire, les passages écrits en techniques coulées et roulées n'auraient plus l'allure voulue par l'auteur s'ils étaient interprétés dans un tempo

trop lent. Il s'agira donc de proposer des cadences où les différentes combinaisons techniques apparaîtront dans une forme normale. Par exemple, il serait conseillé de prendre au début de cette pièce, un tempo qui ne soit pas inférieur à 50. Ainsi, l'interprétation des coulés ne sera ni trop lâche, ni trop desserrée. La présence du retard sur la cinquième ligne du morceau contribuera à adopter une vitesse à peu près diminuée de moitié. En effet l'exécution de doubles croches contenant des combinaisons techniques difficiles aurait été impossible à 50. En continuant alors l'interprétation du morceau dans la même cadence, l'équivalence $\text{♩} = \text{♩}$, entre les mesures 12/8 et 3/4 se fera naturellement. Cette équivalence permettra de donner une allure assez vive et joyeuse au passage 3/4 où le phrasé avec baguette contre baguette constitue le leit motiv de cette pièce.

On voit que l'instrumentiste pourra également adopter un nouveau tempo par l'intermédiaire du retard et du point d'orgue se situant juste avant la partie.

En reprenant dans ce passage une cadence légèrement plus lente on facilitera l'interprétation des difficultés techniques qui forment la majeure partie du 6/4.

Sur ce tempo, l'exécutant enchaînera sans difficulté l'étude des roulements. Néanmoins il adoptera une cadence plus lente dans la partie en 3/4 roulée. Il ne sera donc pas gêné par l'interprétation des trois groupes roulés en croches pointées doubles, demandant deux mesures avant la partie finale du morceau, une grande dextérité au niveau du roulement. Enfin, l'instrumentiste pourra interpréter dans une cadence plus rapide, la dernière partie de cette pièce où il obtiendra par rapport au thème 3/4 de la première page un tempo à peu près similaire.

Compte tenu de l'analyse qui précède, la principale difficulté du morceau « Salade d'olives » sera donc de mener à bien l'exécution des combinaisons techniques imposées, mais il s'agira surtout d'adapter différents tempi aux exigences musicales et techniques mentionnées par l'auteur. Rappelons toutefois que la difficulté technique de cette pièce, n'exclut pas de la part de l'interprète, le respect total des nuances et accentuations contribuant à la musicalité du morceau. Enfin, la présence d'une telle composition, imposée au sein du concours national, tendra sûrement à faire reconnaître la grande spécialité que représente la technique du tambour français.

1) so = mesure 9/8.

Bruno GASPARAC
Musique principale
des Troupes de Marine
(Prix national 1989).

CRAVATES

Polyester uni crêpe : 32 F HT pièce
(par minimum de 12)

NOEUDS PAPILLONS

Polyester uni crêpe : 32 F HT pièce
(par minimum de 12)

FOULARDS

Crêpe polyester uni
Dimension : 70 x 70 : 38 F HT pièce
(par minimum de 12)

plus de
15 coloris
différents



Ets G. et P. SOUFFRET *Fabricant*

51, bd Magenta — 75010 Paris Tél. : 42.08.85.48.

50 % d'arrhes à la commande ou contre remboursement

**LA LETTRE DU
MUSICIEN**

Présente la revue

PIANO

Numéro 3 hors-série 1989-90

Au sommaire

- Maria Joao Pires, la passion inquiète
 - La leçon de piano, ouverture à la musique
 - Jouer Chopin aujourd'hui
 - Variations sur Glenn Gould
 - Concours Long-Thibaud : le second souffle
 - Musiques à découvrir
 - Le piano rend-il fou ?
 - Les pianos de l'année
 - Guide pratique : enseignement, partitions, disques, livres.
 - Comment réparer soi-même son piano
- *Banc d'essai : 40 Méthodes pour débutants*

Le numéro de 104 pages : 40F (35F + 5F de port).

Adressez votre chèque à La Lettre du Musicien,
12 rue Jacob, 75006 Paris. Tél. (1) 47.34.06.91.

(Liste des dépositaires sur demande).

VILLE DE LEMPDES

Concours du jeune musicien

Premier Concours National d'Interprétation

JACQUES LANCELOT

CLARINETTE

Dimanche 8 avril 1990

MORCEAUX IMPOSÉS :

- Première Sonate de DEVIENNE
Éditions Transatlantique
- Capriccio pour clarinette seule
HENRICH SUTER MEISTER
Éditions Schott

BUFFET CRAMPON

l'instrument de tous les succès

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 10 mars 1990

Pour tout renseignement : 73 61 78 95 - Mairie : 73 61 72 01



l'atelier musical

Gilles Degironde

**Dépositaire exclusif Bless,
Olds et embouchures Slokar**

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne



77.33.90.31



par Claude DECUGIS

Discothèque d'Or

Les nombreux enregistrements venus des quatre coins du globe permettent à notre rubrique une grande diversité. De fait, il est fort agréable de pouvoir se procurer un disque ou un compact-disc en provenance du Japon, des États-Unis ou des divers pays d'Europe.

Mais d'un autre côté, il serait réjouissant pour la vie musicale de notre pays, qu'une émulation se fasse jour et que nos meilleurs orchestres d'harmonie (professionnels ou amateurs) rivalisent d'audace pour la réalisation de nouveaux enregistrements.

Du moment que la musique originale y est de qualité et que les formations sont d'un bon niveau, « Discothèque d'Or » leur tend la main.

A bientôt donc.

Eastman Wind Ensemble

Direction : Donald Hunsberger

Toccata Marziale, Variations for Wind Band, Konzertmusik für Bläserorchester op. 41, Quiet City, Music for Prague 1968,

Ralph Vaughan-Williams
Ralph Vaughan-Williams
Paul Hindemith
Aaron Copland
Karel Husa



Karel Husa.

Références C.B.S. - Masterworks Record - M.K. 44916

Dans la série « Masterworks Records », la prestigieuse firme C.B.S. présente l'Eastman Wind Ensemble, dirigé par Donald Hunsberger, avec un très beau répertoire original. De fait, la seule évocation des noms de Ralph Vaughan-Williams, Paul Hindemith ou Karel Husa est une référence qui ne trompe pas.

Au début du XX^e siècle, Ralph Vaughan-Williams (1872-1958) fut, avec son ami Gustav Holst, un des premiers compositeurs de renom à considérer l'orchestre d'harmonie comme une formation à part entière. « Toccata Marziale » a été écrite à l'occasion de l'exposition de l'Empire britannique et sa création se situe en juin 1924 au stade de Wembley, à Londres, par le Band de la Royal Military School of Music (Kneller Hall) sous la direction du lieutenant Adkins. C'est la seconde pièce pour « military band » de Vaughan-Williams, après « Folk Song Suite » (1923) et avant la remarquable marche « Sea Songs » (1924).

Inspirée de la toccata, dont on sait qu'elle est destinée aux instruments à clavier, « Toccata Marziale » utilise 33 voix et nécessite peu de doublures. C'est donc la formule idéale pour le « Wind Ensemble ». Ainsi chaque instrument peut plus aisément jouer son rôle permettant un meilleur équilibre, plus de pureté des parties intermédiaires et une interprétation plus précise. Les passages staccato et legato s'enchaînent avec beaucoup de grâce et de fluidité dans une pièce qui est un jalon historique pour l'orchestre à vent.

Les « Variations for Wind Band » de Ralph Vaughan-Williams datent de la fin de la vie du compositeur — au moment même où il élaborait sa 9^e symphonie — et connurent ultérieurement deux autres versions. La première pour orchestre symphonique est due à Gordon Jacob, la seconde pour Wind Ensemble est de la main de Donald Hunsberger. Quant à l'original, il fut réalisé en 1956, à l'occasion des championnats nationaux de Brass-Band de Grande-Bretagne. Il s'agit d'un thème et de onze variations, brèves et enchaînées. Quelques-unes ont retenu notre attention et nous semblent de la meilleure veine. Les variations : VI « Tempo di Valse », avec ses souples inflexions, VII « Arabesque » avec des flûtes virevoltantes, VIII « Alla Polacca », belle danse polonaise de caractère noble et, enfin, IX « Adagio » très poétique. Cette œuvre prévoit, dans la présente version, une instrumentation très complète incluant bugles et trompettes piccolos, harpe et célesta, en plus des instruments traditionnels de l'orchestre d'harmonie. Ainsi, ces Variations sont enrichies de teintes et sonorités supplémentaires qui mettent encore plus en valeur le lyrisme plein de brio qui est la marque du génie de Vaughan-Williams.

L'apport de Paul Hindemith au répertoire de l'orchestre d'harmonie est considérable, et même historique, par ses deux œuvres : *Konzertmusik für Bläserorchester op. 41* et la *Symphonie en si bémol*. La première — à laquelle nous nous intéressons ici — écrite en 1927 et

dédiée au chef d'orchestre Hermann Scherchen, fut composée pour le Festival annuel de musique de chambre de Donaueschingen et donnée sous la direction d'Hermann Scherchen à la tête d'un orchestre d'étudiants. Elle comprend trois mouvements : 1) Ouverture concertante; 2) Six variations sur la chanson « Prince Eugène le Noble Chevalier; 3) Marche. Paul Hindemith (1895-1963) insiste sur la richesse de l'orchestre d'harmonie pour créer parfois des sonorités romantiques, le tout dans un langage inhabituel. L'instrumentation prévue par l'auteur donne une place prépondérante aux cuivres avec : 2 bugles, 4 cors, 2 ténors horns, baryton, 3 trompettes, 3 trombones, contretuba. La percussion est très classique avec caisse claire, grosse caisse et cymbales. Par contre les bois sont réduits au minimum avec piccolo (alternant avec flûte), hautbois, petite clarinette et 3 clarinettes. Dans la préface, Hindemith propose des instruments de remplacements pour les bugles, les ténors-horns et le baryton en faisant appel notamment à des saxophones et à la clarinette basse. Utiliser ces formules de substitution revient à donner plus d'équilibre en faveur des bois et le compositeur insiste bien sur l'importance à accorder à cette flexibilité.

L'intérêt de « Quiet City » réside dans la présence de deux solistes talentueux : Wynton Marsalis, « super-star » à la trompette et Phillip Koch, au cor anglais. Car cette « cité tranquille » nous a paru bien calme et manquant plutôt d'animation. Elle fut écrite en 1939 pour accompagner une pièce de théâtre d'Irwin Shaw. Aaron Copland (1900) en a fait une seconde version l'année suivante, avec deux solistes et cordes. Enfin, Donald Hunsberger a remplacé les cordes par un ensemble de chambre à vent. Bien entendu, les solistes dominent largement dans ces nombreux passages calmes, ouatés où la passion n'intervient pas. Wynton Marsalis est remarquable par son aisance et son interprétation volontaire-

ment mesurée. Phillip Koch lui apporte une réplique de qualité.

« Music for Prague 1968 » de Karel Husa (1921) est un hommage du compositeur aux habitants de sa ville natale, après l'invasion de Prague par les chars russes en août 1968. Cette œuvre de factures contemporaines use librement de l'atonalité. Elle comporte aussi des quarts de ton et des éléments aléatoires. Karel Husa, qui vit aux U.S.A. depuis 1949, l'a écrite pour un orchestre d'harmonie américain complet, augmenté de la harpe et du piano. La première audition a eu lieu à Washington, lors de la Convention Menc, le 31 janvier 1969, par le Ithaca College Concert Band, sous la direction de Kenneth Snapp. Le texte suivant est de Karel Husa, en voici quelques extraits : « Trois idées principales assurent la cohérence de cette composition. La première est un ancien chant guerrier des Hussites du XV^e siècle... de nombreux compositeurs l'ont utilisé, entre autres, Smetana dans « Ma Patrie »... La

deuxième idée est le son des cloches, présent dans tout le morceau. Prague, que l'on appelle « La ville aux cent tours » a toujours utilisé les sonneries splendides de ses cloches pour annoncer les malheurs ou les victoires... La dernière idée est un motif de 3 accords que les piccolos font entendre pour la première fois au début du morceau... »

Ainsi se trouvent mêlés, détresse et espoir, sonneries de cloches joyeuses ou tragiques, chant d'oiseau symbole de liberté. Karel Husa aime sa ville natale et on ressent sa tristesse devant ces événements funestes, tout autant, et à l'inverse, que son désir de voir Prague enfin libérée. L'Histoire nous fera un grand clin d'œil, car au moment où nous travaillions sur ce texte, le vœu de notre ami était exaucé.

L'interprétation du Eastman Wind Ensemble est excellente : intelligence du jeu, musicalité et beaucoup de joie de jouer, c'est suffisant pour réussir un bon enregistrement.

« Bacchus on Blue Ridge »

Tokyo Kosei Wind Orchestra
Direction : Frederick Fennell

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| <i>La Battaglia di Legnano,</i> | G. Verdi |
| <i>Sinfonia « Il Fiume »</i> | Jurriaan Andriessen |
| <i>Le Chant de l'Arbre,</i> | Serge Lancen |
| <i>Svenska Folkvisor och Dancer,</i> | A. Soderman |
| <i>Bacchus on Blue Ridge,</i> | Joseph Horovitz |



Jurriaan Andriessen

Références KOCD - 3564 - disponible chez Corelia.

Encore un nouveau C.D. de qualité pour le Tokyo Kosei Wind Orchestra avec, pour la première fois, un répertoire exclusivement européen.

L'ouverture de l'Opéra de Giuseppe Verdi (1813-1901), « La Battaglia di Legnano » n'est certes pas à classer dans la musique originale. Toutefois, cet opéra se situe dans une des meilleures périodes du maître italien, puisqu'écrit en 1849, soit deux ans avant « Rigolletto » et quatre ans avant « La Traviata ». L'œuvre décrit la bataille qui eut lieu à Legnano, une ville italienne de Lombardie, dans la province de Milan, et qui vit la victoire des Milanais sur Frédéric Barberousse en 1176. Au début, martial et majestueux, introduit par les cuivres, succède un long andante sostenuto où les bois dialoguent avec charme. Enfin, l'allegro libérera la cavalerie qui chargera sur un tempo triépidant menant les Milanais à la victoire et à la gloire.

Compositeur néerlandais, né à Harlem, le 15 novembre 1925, Jurriaan Andriessen a étudié au Conservatoire d'Utrecht, alors que son père Hendrick en était le directeur. Plus tard, il passera une année à Paris avec Olivier Messiaen, puis séjournera, de 1949 à 1952,

au Berkshire Music Center de Tanglewood, travaillant avec Aaron Copland et Serge Koussevitzky. Sa production, très variée, englobe musique symphonique, musique de chambre, des opéras, de nombreux concertos pour instruments solistes avec orchestre, de la musique de film et quinze pièces pour orchestre d'harmonie.

Écrite en 1984, la 15^e symphonie « Sinfonia il Fiume » (Le Fleuve), est une commande commune de divers organismes (Bumafonds, concours de Kerkrade, VARA-Radio, Molenaar) pour le concours mondial de Kerkrade 1985, où elle fut imposée dans la division de concert. Il s'agit d'une composition classique avec ses quatre mouvements traditionnels. Dans le premier, le fleuve à sa naissance, l'inspiration arrive lentement avec un Lento précédant l'Allegro Deciso qui déjà affirme que le ru est devenu un fleuve. Débouchant dans la plaine, il s'étale (Adagio) et utilise des solistes (hautbois, clarinette, saxophone alto) dans des phrases lyriques. Mais l'arrivée d'affluents tumultueux lui redonne un regain de vitalité traduit par un Scherzo nerveux à 3/8. Dans l'Allegro Vivace, un court Lento (7 mesures) est le dernier répit avant la ruée finale

vers la conclusion. Aux cuivres incisifs dans leurs notes répétées, répondent de grandes envolées aux bois. Dans les dernières mesures, syncopes et glissandos ajoutent du piment à cette belle pièce que, curieusement, nous avions peu appréciée dans un précédent enregistrement. « Le Chant de l'Arbre », poème symphonique de Serge Lancen (1922) chante la vie d'un arbre à travers les saisons. Nous avons déjà écrit dans ces colonnes tout le bien que nous pensons de cette composition. Serge Lancen y est au sommet de son art qui est tout de poésie et raffinement. C'est certainement une de ses meilleures œuvres, peut-être la meilleure. Les quatre saisons ou la vie d'un arbre, cela commence par l'été où, dans la belle saison resplendissante, les orages viennent avec leurs coups de tonnerre secouer épisodiquement notre « héros ». L'automne, avec ses feuilles dorées aux multiples ocres, ors et bruns, est la saison rêvée pour les poètes. C'est un domaine dans lequel Serge Lancen excelle, il y est comme dans son jardin. Le sommeil hivernal est moins facile à décrire que le printemps annonciateur du retour à la vie. L'oiseau sur sa branche distille son chant, les arbres refléussent et la nature reverdit. Partout, c'est le bouillonnement d'une résurrection longuement attendue. En mai, fait ce qu'il te plaît! « Le Chant de l'Arbre »! du bon, du très bon Lancen.

Par leur diversité, les « Svenska Folkvisor Och Dancer » d'August Soderman (1832-1876), nous apportent la fraîcheur et l'enthousiasme des danses folkloriques suédoises. L'instrumentation de Stig Gustafson est très recherchée et joue un rôle éminent dans le succès de ces pièces. Elles sont courtes et évoquent la vie de tous les jours dans diverses provinces : Osland, Ostergoland ou Sarna. La polka venue de Bohême y est à l'honneur à plusieurs reprises. La nostalgie et la poésie sont brillamment illustrées par les excellents solistes du Tokyo Kosei Wind Orchestra : hautbois, cornet et surtout un merveilleux saxophoniste, déjà apprécié lors de la Conférence WASBE, en juillet 1989, à Kerkrade. « Bacchus on Blue Ridge » de Joseph Horovitz (1926) est la dernière pièce, la plus conséquente — 19 minutes — de ce compact-disc de haute qualité. C'est un divertissement en 3 mouvements pour grand orchestre d'harmonie qui a déjà sa petite histoire. Écrit en 1974 pour orchestre symphonique, il ne fut joué que de façon épisodique. Joseph Horovitz décida donc de le remodeler totalement — avec quelques tâtonnements, car néophyte dans le domaine de l'orchestre d'harmonie — et la première audition eut lieu le 4 novembre 1984 à Manchester, lors de la conférence BASBWE, par l'harmonie 84, sous la direction de Nigel Taylor. Notre héros, Bacchus, est un amoureux du jazz, ainsi qu'on le ressent tout au long de la pièce, mais ne reste jamais insensible

devant : « Le vin, les femmes, la chanson ». Partant de ces données, Joseph a donc mêlé des éléments de la musique de jazz au style de la « Prairie » ou de la « Valse de Paris ». Dans le 1^{er} mouvement, Bacchus déprimé (un, puis deux bassons), est d'humeur maussade et mélancolique. La pensée de partir bientôt en week-end le rend plus optimiste. Après cette exaltation, le retour à la réalité le rend plus calme et plus réfléchi.

Bacchus est maintenant dans les montagnes tranquilles du Blue Ridge. Le magnifique thème du cor, repris par le cor anglais, le représente seul et confirme le titre : « Blues ». Il s'endort et rêve d'un voyage à Paris, d'où la valse et l'agitation bien parisienne qui la symbolise.

« Music Americ Air »

Musique de l'Air de Paris

Direction : François-Xavier Bailleul et René Castelain

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| National Emblem, | E. E. Bagley |
| Manhattan Symphony, | Serge Lancen |
| Washington Post, | John-Philip Sousa |
| Battle Hymn of the Republic, | Peter Wilhousky |
| Le Grand Canyon, | Ferde Groffe |
| Moment for Morricone, | Morricone-De Mey |
| Back Talk, | Harry Breuer |
| Colonel Bogey, | Kenneth Alford |
| The Stars and Stripes Forever, | John-Philip Sousa |
| Gershwin! | Gershwin-Barker |

Références : CCD 89650 chez Corelia, B.P. 3, 91780 Chalo St Mars.

Ce compact-disc de la musique de l'Air de Paris est destiné à commémorer le séjour à Paris de l'U.S. Air Force Band (armée de l'Air américaine), en juin 1989. Les œuvres présentées ont donc un rapport direct avec les États-Unis, soit par les compositeurs, soit par les titres. En tant que chroniqueur, nous ne pouvons que regretter ici, les ambitions limitées dans le choix du répertoire d'un orchestre qui se veut (je cite) : « Une « formation pilote » dont la force persuasive contribue à l'évolution et à l'es-

Le 3^e mouvement, en forme de Rondo, est inspiré du jazz. Il prendra, au fur et à mesure qu'il approche de sa conclusion, une forme de plus en plus ample, joyeuse et exubérante jusqu'à son paroxysme. Il s'agit véritablement d'une pièce de choix. L'introduction du jazz de cette manière est la plus judicieuse et la plus distinguée qui soit, ceci sans faire perdre son identité à l'orchestre d'harmonie.

Le Tokyo kosei Wind Orchestra est, comme toujours, à la hauteur de sa tâche, mené par un Frédérick Fennell toujours aussi dynamique et fin musicien. Les sonorités sont admirables, la balance parfaite. Seule petite restriction, lorsque ça « swingue » un peu, ces artistes classiques sont un peu moins à l'aise, mais comment leur en vouloir!

composition, Serge Lancen en est à ses balbutiements, un peu rebuté par la complexité de l'orchestration pour ensemble à vent. A cette époque, son expérience se limite à une « marche de concert » datant de 1960 et orchestrée par Désiré Dondeyne. La même fructueuse collaboration se renouvellera trois fois encore, avant l'envol définitif.

Réalisée pour la musique des Gardiens de la Paix de Paris, « Manhattan Symphony » décrit, dans son début, l'arrivée à Manhattan. L'approche des célèbres gratte-ciel et leur apparition dans l'éclatante beauté d'un paysage saisissant. Le Central Park est un immense parc au cœur d'une ville gigantesque. Il est très fréquenté par les New-Yorkais qui l'aiment pour son caractère poétique. Harlem, un quartier très populaire, est habité par la plus importante communauté noire des États-Unis. Le négro-spiritual y règne en maître. Broadway, la trépidante et cosmopolite artère, nous mène sans interruption aux pieds du Rockefeller Building, situé entre la 5^e et la 6^e Avenue. Ce final, qui dépeint la splendeur du grandiose building, est une montée du point le plus bas — pianissimo — au sommet — fortissimo — par tout l'orchestre qui éclate dans sa plénitude sonore.

Une série de marches très populaires : « Colonel Bogey », « Washington Post », « The Stars and Stripes Forever », « National Emblem », « Battle Hymn of the Republic », tout cela s'ajoute à « Manhattan ». Ces marches qui sont parmi les plus célèbres et les plus jouées aux quatre coins du monde, ne nous apportent que peu de satisfaction, tant l'enthousiasme fait défaut.

Lorsqu'on sait que les plus connues représentent pour les Américains presque l'équivalent de leur hymne national, on reste sceptique devant tant d'indifférence. Pourquoi un si mince résultat?

Nous pouvons espérer que le printemps régénérateur passant par là, telle une bonne fée, saura redonner tonus et énergie à des musiciens si talentueux, en d'autres circonstances extramilitaires.

« sor des orchestres à vent français »! De grands noms de la musique américaine ont trouvé une forme d'expression favorable et surtout très populaire avec l'orchestre d'harmonie. Paul Creston, Vincent Persichetti, Aaron Copland ou Robert Russell-Bennett auraient aisément trouvé une place de choix dans ce premier compact-disc de la musique de l'Air. La seule pièce de concert digne d'intérêt : « Manhattan Symphony » est signée Serge Lancen, un Français de Paris! Lorsqu'en 1961-1962, il écrit cette



La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique

H.M.M.O.

Dépositaire exclusif du Catalogue
KENDOR (U.S.A.)

ORCHESTRE D'HARMONIE

- 1) Série Playground Band (Très facile).
 - 2) Série Cadet Band (Facile/Facile +)
 - 3) Série Concert band (Moyen facile, Moyen, Moyen avancé)
- Les compositions de : Warren Barker, Sammy Nestico, Elliot del Borgo, Bob Lowden, Gordon, Uber, etc

GRANDE FORMATION DE JAZZ (Big Band)

Les originaux des orchestres suivants :

Toshiko Akiyoshi Big Band
Count Basie Big Band
Woody Herman Big Band
Bob Mintzer Big Band
Thad Jones Big Band
Mel Lewis Big Band
Buddy Rich Big Band
Ashley Alexander Big Band
Frank Mantooth Big Band
Phil Woods Big Band
Maynard Ferguson Big Band
Ron Paley Big Band
Gordon Brisker Big Band

etc.

PETITE FORMATION DE JAZZ (Combo Jazz)

Jazz Combo Series (3 cuivres 3/4 rythmes)
Pro Jam Combo Series (2 cuivres 3/4 rythmes)

ORCHESTRE A CORDES

Playground String orchestra (Très facile)
Cadet String Orchestra (Facile)
Concert String Orchestra (Moyen facile, Moyen, Moyen avancé)

ORCHESTRE SYMPHONIQUE (tous niveaux)

Les compositions de : Frackenhohl, Gordon, Caponegro, McLeod, etc.

SOLOS et ENSEMBLES DIVERS

Bois, Cuivres, Percussion.

L'un des plus importants catalogues.

A paraître : catalogues thématiques pour toutes les catégories d'ensembles.

Déjà disponibles :

Catalogues thématiques :

- 1) Ensembles de flûtes
- 2) Ensembles de clarinettes
- 3) Ensembles de saxophones

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

ne pas omettre d'indiquer :

- a) rubrique concernée
- b) fonction exercée

H.M.M.O.

B.P. 64 - 59510 HEM - Tél. : 20 83 78 32
Télex : 131348 - Télécopieur : 20 82 83 91

COMPACT DISC

par Jean Malraye

Bach J.-S. : suites pour clavecin en mi BWV 1006 a, en la min. BWV 818 a, en mi bémol BWV 819 a, en do min. BWV 997, Emer Buckley. 1 CD Harmonia Mundi HMC 901300. Enreg. numérique 1989.

Cette jeune claveciniste irlandaise, installée à Paris, fut l'élève de John Beckett et a travaillé avec Huguette Dreyfus. Elle possède une excellente technique et des doigts d'une jolie prestesse notamment dans les mordants et autres ornements. A entendre le Prélude de la suite en mi (plus connue au violon), joué de façon presque rectiligne, avec d'ailleurs virtuosité et précision, on craint d'abord que Miss Buckley soit « une mécanicienne » du clavecin. Et puis, dans les pages plus lentes, comme par exemple l'Allemande de la suite en la mineur BWV 818 a, intervient davantage de poésie. Voilà un chemin sur lequel, à coup sûr, Miss Buckley va diriger ses recherches, afin de mieux faire passer un souffle d'émotion. L'enregistrement est excellent.



Emer Buckley.

Mozart : œuvres complètes pour violon et orchestre, volume 7 : sérénade en ré, KV 250. Cadences de J. J. Kantorow. Orchestre d'Auvergne, dir. Léopold Hager; Jean-Jacques Kantorow, violon. 1 CD. Denon CO-73870. Enregistrement numérique 1988.

Longtemps chef principal de l'Orchestre Mozarteum de Salzbourg, d'où il est natif, Hager est un grand spécialiste de Mozart. Sa collaboration avec ce jeune orchestre bien dirigé par Kanto-

rov ici soliste, est générique comme est harmonieuse sa communion de style et d'esprit avec le violon solo. Très bonne technique sonore..

Chant byzantin : passion et résurrection. Chorale de l'église Saint-Julien-le-Pauvre de Paris. Sœur Marie Keyrouz, S.B.C. 1 CD Harmonia Mundi HMC 901315. Enreg. numérique 1989.

S.B.C. : Sœurs Basiliennes Chouérites.

Diplômée des Hautes études en sciences religieuses de l'université Saint-Joseph de Beyrouth et de musicologie, de chants occidental et oriental de l'université Saint-Esprit de Kaslik, spécialiste de chant byzantin, sœur Marie Keyrouz prépare une thèse de doctorat en musicologie et anthropologie religieuse à la Sorbonne. Elle possède une très belle voix de mezzo. Avec sa belle culture, qui vient du carrefour des civilisations et des religions, et bien entourée qu'elle est par la chorale, elle sait mêler musicalité, liturgie et mysticisme. Laissez-vous envoûter par ces méditations étranges à nos oreilles d'occident, puis ranger soigneusement ce remarquable disque aux côtés des enregistrements grégoriens des Moines de Solesmes, pour le retrouver quand vous éprouverez le besoin d'un pèlerinage aux sources.

Debussy : Quatuor à cordes en sol min. Op. 10.

Ravel : Quatuor à cordes en fa maj.

Emerson String Quartet (Eugène Drucker, Philippe Setz, violons, Lawrence Dutton, alto, David Finckel, vc.). 1 CD. DGG 427 320-2. Enreg. numérique 1986.

Admirable est ce juvénile ensemble, dont la haute virtuosité n'a d'égal que l'enthousiasme. Ils vont au bout des



Emerson String Quartet.

nuances et de l'accentuation, ces quatre compères. Les sonorités sont homogènes. Ils savent respirer, soupiner, murmurer ou s'exclamer. Cela est bel et bon, y compris l'enregistrement.

Monteverdi : Orfeo. Éric Tappy, tén. Magali Schwartz, m. s., Wally Staempfli, sop., Laura Sarti, sop., Juliette Bise, sop., Margrit Conrad, contre., Yvonne Perrin, sop., Jakob Staempfli, b., François Loup, b., Théo Altmeyer, tén., Vincent Girod, h.-c., Phil. Huttenlocher, bar., Olivier Dufour, tén. Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, The Edward H. Tarr Brass Ensemble, dir. Michel Corboz. 2 CD. Erato 2292-45445-2. Enreg. 1968.

Une très homogène distribution autour de Tappy au chant incisif et où l'on remarque plusieurs titulaires de seconds rôles qui ont fait ou font depuis de belles carrières, tels Huttenlocher ou François Loup. La direction de Corboz est on ne peut plus musicale, avec de temps à autre quelques fantaisies sympathiques, comme des ritournelles aux violons et aux cuivres de l'invocation d'Orphée « Possente Spirito ». Une opportune réédition.

Haendel : Concertos pour orgue. Op. IV n° 1 en sol min., n° 2 en si bém., n° 3 en sol min., n° 4 en fa, n° 5 en fa, n° 6 en si bém., op. VII n° 1 en si bém., n° 2 en la, n° 3 en si bém., n° 4 en ré min., n° 5 en sol min. Orchestre de chambre Jean-François Paillard, dir. J.-F. Paillard. Marie-Claire Alain, org. 2 CD. Erato 2292 45448-2. Enreg. 1976.

Dans son commentaire, Denis Herlin écrit que « ces concertos, écrits pour petit orgue peuvent, comme le mentionnent certaines éditions de l'époque, s'exécuter tout aussi bien sur le clavecin... ». Ceci me rappelle une anecdote : je participais à un concert à Gaveau où était au programme, dirigé par Louis Fourestier, un concerto pour orgue de Haendel. L'orgue de Gaveau n'étant plus en fonction, le soliste (je crois que c'était Cochereau) devait faire transporter le sien, mais, comme il fut impossible de le faire entrer, on joua ce concerto au clavecin, instrument certes inhabituel au soliste. Ce fut une des rares fois où fut concrétisée cette possible substitution, qui m'a laissé le souvenir d'un énorme déséquilibre de sonorité et de puissance. Ici, au contraire, l'orchestre de Paillard et l'orgue de la Collégiale de Saint-Donat dans la Drôme sont parfaitement équilibrés et leurs interprétations d'un grand classicisme et d'une belle élégance. Respectueux de la lettre, ces excellents musiciens maîtrisent leur virtuosité sans ostentation. Au détour de quelque page, le violon de Gérard Jarry fait merveille. Au plan technique, très bon confort d'écoute.

Verdi : Requiem. Sharon Sweet, sop., Florence Quivar, m.-s., Vinson Cole,

tén., Simon Estes, b., Ernst-Senff-Chor, Berliner Philharmoniker, dir. Carlo-Maria Giulini. 2 CD. DGG 423 674-2. Enreg. numérique 1989.

Le premier Requiem de Verdi gravé par le grand chef italien en 1964 avec Schwarzkopf, Ludwig, Gedda et Ghiurov fut un événement de qualité. Cette relecture est discutable. Tout d'abord en ce qui concerne le quatuor de solistes, insuffisamment dignes de l'œuvre et du chef, le meilleur étant Estes qui chante et cependant n'impose pas sa marque le moins bon étant le ténor. Ensuite, sur le plan de la conception même de l'interprétation, bien sage, qu'en a maintenant Giulini : dans le « Dies Irae » par exemple qui n'a plus son caractère « cataclysmique » et que le chœur chante avec trop d'indifférence, comme il ferait d'une première lecture. Giulini a-t-il suivi Hans von Bülow, qui taxait — avant même de l'avoir entendu — ce Requiem d'« Opéra en habit ecclésiastique » et a-t-il voulu en donner une vision apaisée et intérieure, oubliant alors que Bülow s'était repenti, écrivant à Verdi en 1892 : « Aida, Otello et le Requiem, dont dernièrement une exécution plutôt faible m'a ému jusqu'aux larmes : je les ai étudiées non seulement selon la lettre, qui tue, mais selon l'esprit, qui fait vivre!... ». Vitrail ou œuvre de chair, tel est le dilemme. Il y a certes de beaux passages : Recordare, Lacrymosa, Hostias (qui convient mieux au ténor que l'Ingemisco, par exemple), Agnus Dei, Lux Aeterna, Requiem Aeternam, précisément les pa-

ges les plus intérieures. La technique sonore est excellente.



Carlo-Maria Giulini.

Offenbach : Les contes d'Hofmann.

Plácido Domingo (Hoffmann), Edita Gruberova (Olympia, Antonia, Giuletta), Claudio Eder (Nicklausse, La Muse), Andréas Schmidt (Lindorf), Gabriel Bacquier (Coppélius), James Morris (Miracle), Justino Diaz (Dappertutto), Robert Gambill (Andrés), Paul Crook (Cochénille, Pitichinaccio), Michel Sénéchal (Frantz), Christa Ludwig (La mère d'Antonia), Robin Leggate (Na-

thanaël), Gérard Friedmann (Spalanzani), Urban Malmberg (Hermann), Richard Van Allan (Schlémil), Kurt Rydi (Luther), Harald Stamm (Crespel). Paul Mahe (une voix de basse). Orchestre national de France, Chœurs de Radio-France, dir. Jacques Jouineau. Dir. Seiji Ozawa. 2 CD. DGG 427 682-2. Enreg. numérique 1989.

Un remarquable « casting » par la célébrité et la qualité morale des interprètes internationaux ici présents. Domingo a la carrure d'Hoffmann, Edita Gruberova est superbe dans chacun des 3 rôles si dissemblables qu'elle incarne, et il n'est pas jusqu'à la voix de la mère d'Antonia qui ne soit celle d'une grande chanteuse. Nos nationaux Bacquier, parfait Coppélius, Sénéchal, excellent Frantz — auquel, contrairement à ce que son rôle l'oblige à chanter il ne manque pas la méthode! — et Friedmann, très à sa place dans Spalanzani. Ne chicanons pas sur l'accent étranger d'ailleurs assez modéré de certains interprètes, et pensons que l'action se passe hors frontières, et que le compositeur lui-même était affublé d'une prononciation pittoresque du français... L'orchestre sonne magnifiquement, et Ozawa a totalement assimilé le style de cet opéra fantastique. La version chorale comporte au 1^{er} acte le long trio entre Coppélius, Nicklausse et Hoffmann, l'air de Nicklausse souvent peu chanté « Voyez-là sous son éventail », et l'acte de Venise est placé après l'acte d'Antonia. La technique sonore est excellente.

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNEL !
PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

| | CUIVRE | ARGENTE |
|--|---------------|---------|
| TROMPETTE, en ut et si b | 975 | 1.280 |
| CORNET, si b | 1.315 | 1.760 |
| BUGLE, si b | 1.500 | 1.945 |
| ALTO, rni b | 2.155 | 2.930 |
| BARYTON, si b | 2.890 | 3.980 |
| BASSE, si b à 4 pistons | 4.190 | 5.405 |
| SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable | 13.100 | 16.390 |
| TROMBONE, à coulisse, verni | 1.850 | |
| TROMBONE, à pistons ut/si b | 3.800 | 4.940 |
| | LAQUES OR | |
| | CLES CHROMEES | |
| SAXO SOPRANO, si b | 4.500 | |
| SAXO ALTO, mi b, fa # | 4.350 | |
| SAXO TENOR, si b, fa # | 4.820 | |
| SAXO BARYTON, mi b descendant en si b | 11.460 | |

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie, LYON - Tél. : 78-28-44-22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



GARANTIE
un an P et M.O.
FRANCO DE PORT
A PARTIR DE
3.000 F.T.T.C.

Manifestations

CONCOURS

| | | | |
|--------------------|--------------------------|---|--|
| 25 mars 1990 | Maromme (76) | Concours festival national d'orchestres d'accordéon | Mme le Maire de Maromme, 76150 Maromme. Tél : 35 74 30 10. |
| 6 mai 1990 | Saulnes (57) | Concours national de musique pour harmonie, fanfares, batteries-fanfares | M. Roland Boitel, président fédéral, 151, av. Poincaré, 57800 Freyming Merlebach |
| 13 mai 1990 | Revel (31) | Concours régional de musique | Le concours est ouvert aux harmonies, fanfares, batteries-fanfares, chorales et orchestres à plectres de Midi-Pyrénées. M. Bernes, 30, route de Cornebarrieu, 31840 Aussonne. |
| 19 et 20 mai 1990 | L'Aiguillon-sur-Mer (85) | Concours national de musique | Société de musique de l'Aiguillon-sur-Mer. M. le Secrétaire du concours de l'Aiguillon. Mairie de Saint-Michel-en-Herm. 85580 St Michel en l'Herm. |
| 20 mai 1990 | Talant (21) | Concours national de musique | Organisé par l'Harmonie de Talant qui fête son 125 ^e anniversaire. M. Sastre, 10, rue Morel-Petz. 21000 Dijon. |
| 27 mai 1990 | Bourbon-Lancy (71) | Concours national de musique | Ouvert aux harmonies, fanfares, batteries-fanfares, orchestres Junior, orchestres symphoniques, orchestres d'accordéons. Organisé par la Société philharmonique de Bourbon-Lancy. M. Bernard Margotton, 5, av. Ferdinand-Sarrien, 71140 Bourbon Lancy. |
| 3 juin 1990 | Trelaze (49) | Concours national de musique | Ouvert aux orchestres d'harmonie et chorales. M. Pierre Delaunay, 2, rue des Moirins, 49080 Bouchemaine. |
| 3 juin 1990 | Saint-Pol-sur-Mer (59) | Concours national pour harmonie et batterie-fanfare | Fédération régionale des sociétés musicales Nord-Pas-de-Calais. 121, rue Barthélemy-Delespaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82. |
| 10 juin 1990 | Theys (38) | Concours national de batteries-fanfares | M. le Maire de Theys, 38570. |
| 10 juin 1990 | Péronne (80) | Concours national de musique toutes formations | M. Guy Savary, 12, rue Clémenceau, 80200 Péronne. Tél. : 22 84 13 65. |
| 10 juin 1990 | Nyons (26) | Concours régional ouvert à toutes disciplines | M. R. Enguent, adjoint au maire, Mairie de Nyons, 26110 Nyons. Tél. 75 26 22 55. Inscriptions avant le 15 mars 1990. |
| 17 juin 1990 | Savigny-en-Veron (37) | Concours national, harmonies-fanfares, chorales, batteries-fanfares | M. Henri Gaume, 102, rue de Loches, 37800 Ste Maure de Touraine. Tél. : 47 65 48 14. |
| 16 et 17 juin 1989 | Riom-ès-Montagnes (15) | Concours national de musique pour orchestres d'harmonie, fanfares et batteries-fanfares | M. J.-J. Dubois, La Fraternelle-École municipale de musique, 15, place du Monument, 15400 Riom ès Montagnes. Tél. : 71 78 01 99. |

STAGES

| | | | |
|-------------------|------------------------|-----------------------------|---|
| 4 au 7 avril 1990 | Vernou-sur-Brenne (37) | Stage de l'orchestre junior | Centre de la Foeven, 37210 Vernou sur Brenne. |
|-------------------|------------------------|-----------------------------|---|

| | | | |
|---|-------------------------------|---|--|
| 12 au 20 avril 1990 | Vesc (26) Dieulefit | Stage départemental de perfectionnement | Niveau préparatoire : formation musicale, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette. Mme J. Blache, centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg lès Valence. Tél. : 75 42 29 62 ou 75 42 19 78. |
| 15-21 avril 1990 | Biscarosse-Plage (40) | Stage d'harmonie junior | Mme Giselle Larche, 16, avenue Foch, 40160 Parentis en Born. Tél. : 58 78 42 93. |
| 16-21 avril 1990 | Langogne (48) | Stage de musique en Lozère | M. Berral, Mende 48000. |
| 21 et 22 avril 1990 | Savigny (69) | Stage de batterie-fanfare | Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 9 au 15 avril 1990 | Aubrac (12) | Stage de perfectionnement musical, de pratique instrumentale et de musique d'ensemble | M. Bernard Miral, Alayrac, 12500 Espalion. |
| 2 au 4 juin 1990 | Saint-Laurent-de-Cerdans (66) | Stage de musique Pyrénées orientales | M. Peus, 15, rue Oliva, 66000 Perpignan. |
| 29 juin au 1 ^{er} juillet 1990 | Carcassonne (11) | Stage de musique dans l'Aude | M. J. Miquel, 58, rue de Verdun, 11000 Carcassonne. |
| 3 au 7 juillet 1990 | Château de la Devèze (34) | Stage de musique dans l'Hérault | M. Cl. Linon, 14, lot. les Jardins, 34290 Leuran les Béziers. |
| 16 et 28 juillet 1990 | Savigny (69) | Stage monitorat et direction | Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon. |
| 22 au 31 juillet 1990 | Vesc (26) Dieulefit | Stages départementaux de perfectionnement | Niveau élémentaire : formation musicale, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, percussion. Mme J. Blache, centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg lès Valence. Tél. : 75 42 29 62 ou 75 42 19 78. |
| 1 ^{er} au 10 août 1990 | Vesc (26) Dieulefit | Stages départementaux de perfectionnement | Niveau élémentaire Formation musicale, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette. Mme J. Blache, centre d'animation, B.P. 335, 1, place de la Liberté, 26500 Bourg lès Valence. Tél. : 75 42 29 62 ou 75 42 19 78. |

FESTIVALS

| | | | |
|---------------------------|--------------------------|---|---|
| 25 mars 1990 | Florange (57) | Festival de musique | 15 ^e Anniversaire de l'accordéon club, Mme Kaluza, 206, Grand'Rue, 57190 Florange. |
| 25 mars 1990 | Maromme (76) | Festival de musique | Mairie de Maromme, 76150 Maromme. Tél. : 35 74 30 10. |
| 25 mars 1990 | Cléré-les-Pins (37) | Festival de musique | 37340 Cléré les Pins. |
| 5 et 6 mai 1990 | Bouzonville (57) | Festival et fête de la musique de la société musicale | M. Jean-Marie Georgin, 23, rue Mozart, 57320 Bouzonville. |
| 11, 12 et 13 mai 1990 | Genay (69) | Festival du groupement de Neuville et festival de classes d'orchestre | M. Jean Carret, président de la Cécilienne, 273, rue de Proulieu, 69730 Genay. Tél. : 78 91 55 62. |
| 13 mai 1990 | Cousances-les-Forges | Festival de chorales | Mme Simone Legrand, 4, rue du Stade, 55170 Cousances les Forges. |
| 17, 18, 19 et 20 mai 1990 | Roanne (42) | 150 ^e Anniversaire de la Société philharmonique de Roanne | Amicale des Anciens de la Musique des Chantiers de la Jeunesse de Chatelguyon. M. Georges Badet, 452, rue Pierre-Dubreuil, 42153 Riorges. Tél. : 77 71 96 25. |
| 19 et 20 mai 1990 | Saint-Cyr-sur-Rhône (69) | Festival du groupement sud-lyonnais | Mme Maryse Teyssier, lot. du Lacat, 69560 St Cyr sur Rhône. |

| | | | |
|---|-----------------------------|---|---|
| 19 et 20 mai 1990 | Rieuepeyroux (12) | Festival départemental | M. R. Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville. |
| 20 mai 1990 | Saint-Nicolas-de-Port (54) | Festival de musique | M. André Beaumont, 6, avenue Émile-Badel, 54210 St Nicolas de Port. |
| 27 mai 1990 | Continvoir (37) | Festival de musique | 37340 Continvoir. |
| 3 juin 1990 | Noyon (60) | Fête fédérale de l'UFOP et festival de musique, dans le cadre du centenaire de l'U.F.O.P. | Maison de la Musique, 19, rue de Paris, 60400 Noyon. |
| 10 juin 1990 | Rigny-Usse (37) | Festival de musique | 37420 Rigny Usse. |
| 10 juin 1990 | Pont-à-Mousson (54) | Festival national de musique | M. Gérard Doudoux, 2, rue du Camp, 54700 Pont à Mousson. |
| 10 juin 1990 | Fameck (57) | Festival de musique de la vaillante renaissance | M.J.C. Laurent, 1, rue des Flandres, 57290 Fameck. |
| 10 juin 1990 | Volmerange-les-Mines (57) | Festival international de musique | M. G. Vallerich, 27, rue du Cimetière, 57330 Volmerange les Mines. |
| 10 juin 1990 | Saint-Martin-du-Mont (01) | Festival des bords de l'Ain | M. G. Collet, Confranchette, 01160 St Martin du Mont. |
| 10 juin 1990 | Replombes (01) | Festival du Bage-Pont de Veyle | M. H. Brenaud, Les Places, 01750 Replonges. |
| 10 juin 1990 | Péronne (80) | Festival de musique | M. Guy Savary, 12, rue Clemenceau, 80200 Péronne. Tél. : 22 84 13 65. |
| 16 et 17 juin 1990 | Hettange-Grande (57) | Festival international de musique de la lyre | M. J.-L. Racamaric, 5, rue du Luxembourg, 57330 Hettange Grande |
| 16 et 17 juin 1990 | Riom-ès-Montagnes (15) | Festival de musique | M. J.-J. Dubois, La Fraternelle, École municipale de Musique, 15400 Riom ès Montagnes |
| 17 juin 1990 | Savigny-en-Véron (37) | Festival de musique | 37420 Savigny en Véron. |
| 17 juin 1990 | Chevry (01) | Festival du pays de Gex | Mme E. Devidal, Avouzou, 01170 Gex. |
| 17 juin 1990 | Saint-Rambert-d'Albon | Festival départemental | M. R. Rey, 11, rue Jules-Védrines, 26140 St Rambert d'Albon. |
| 23 et 24 juin 1990 | Villiers-lès-Nancy (54) | Festival avec majorettes de musique Nancy-Lorraine | M. B. Vautrin, résidence « La Cure-d'Air » 16-E, 1, rue de la Cote, 54000 Nancy. |
| 24 juin 1990 | Parçay-Meslay et Limeray | Festival de musique | 37210 Parçay Meslay. |
| 30 juin au 1 ^{er} juillet 1990 | La Pacaudière (42) | Festival de musique et centenaire de la société musicale | M. Bonnabaud, route de Lyon, 42310 La Pacaudière. |
| 1 ^{er} juillet 1990 | Châtillon d'Azergues (69) | Festival du groupement des Trois-Vallées | M. J. Brossette, 69380 Châtillon d'Azergues. |
| 1 ^{er} juillet 1990 | Saint-Genoux-de-Scisse (71) | Festival de batteries-fanfares | Batterie-fanfare, M. J. Bonin, Saint-Genoux-de-Scisse, 71260 Lugny. |
| 1 ^{er} juillet 1990 | Montrevel-en-Bresse (01) | Festival de Bresse-Revermont | M. J.-P. Roche, 01340 Montrevel en Bresse. |
| 1 ^{er} juillet 1990 | Belleville-sur-Saône (69) | Festival du groupement musical beaujolais | M. C. Colonge, chemin Carron, 69220 Belleville sur Saône. |
| 1 ^{er} au 14 juillet 1990 | Le Havre (76) | Festival international de création du Havre | M. Langlet, 19, rue du Dr-Richard, 76600 Le Havre. Tél. : 35 47 17 22. |

CONGRÈS

| | | | |
|-------------------|---------------------------|---|---|
| 4 mars 1990 | Oïssel (76) | Congrès de la fédération régionale des sociétés de musique de Haute-Normandie | M. G. Caule, route de Neufchâtel, 76340 Blangy sur Bresle. |
| 12 mai | Genay (69) | Congrès départemental | M. J. Carret, président de la Cécilienne, 273, rue du Proulieu, 60730 Genay. Tél. : 78 91 55 62. |
| 20 mai 1990 | Chalon-sur-Saône (71) | Assemblée annuelle de la fédération musicale de Saône-et-Loire | M. R. Remandet, 27, av. Nicéphore-Niepce, 71100 Chalon sur Saône. |
| 23 et 24 mai 1990 | Bourg-en-Bresse (01) | Assemblée générale de la fédération des sociétés musicales Rhône-Alpes | M. P. Dupuis, 10 bis, rue Charles-Tardy, 01000 Bourg en Bresse. |
| 27 mai 1990 | Manziat (01) | Assemblée générale de la fédération | La Jeanne-d'Arc. M. J. Vayer, Les Charmilles, 01920 Manziat. |
| 7 octobre 1990 | Rodez (12) Decazeville | Assemblée générale de la fédération des sociétés musicales de l'Aveyron | M. R. Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville. |
| 21 octobre 1990 | Maizières-lès-Metz (57) | 68 ^e Congrès de la fédération lorraine | M. R. Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach. |
| 4 novembre 1990 | Tours (37) | Assemblée générale de l'U.D.E.S.M.A., 37 | |

CONCERTS

| | | | |
|-------------|---------------|--------------------------------|--|
| 9 mars 1990 | Genas (69740) | Concert du groupement de Lyon | Auditorium Maurice-Ravel. M. Louis Bouissou, 7, rue des Coquelicots, 69740 Genas |
| 12 mai 1990 | Genay (69) | Concert du groupement Neuville | M. Jean Carret, président de la Cécilienne, 273, rue du Proulieu, 60730 Genay. Tél. : 78 91 55 62. |

Courrier des lecteurs

Suite aux nombreuses lettres que nous avons reçues après la manifestation des 23 et 24 septembre derniers aux Tuileries, il nous a paru bon de les réunir et de vous les présenter.

... A part les repas de dimanche, tout le reste fut apprécié par nous-même et par les jeunes de l'harmonie junior de Côte d'Argent. S'il y a eu quelques petits problèmes, il faut être indulgent, face à une organisation aussi importante. Toutefois, notre participation du dimanche après-midi au bassin de la Villette aurait été beaucoup plus intéressante avec une publicité plus importante, simplement dans le quartier concerné. Félicitons encore une fois la C.M.F. pour cette initiative, qui nous l'espérons, ne sera pas la seule.

La Teste-de-Buch

Voici quelques photos de la fête C.M.F. à Paris... Nous avons reçu beaucoup de compliments pour l'ensemble de l'organisation. Pour les groupes qui ont respecté les horaires de rassemblement l'attente a été fort longue. Si chaque responsable avait aidé au placement de ses musiciens — à l'arsenal — et c'était facile avec les documents que nous possédions, nous pouvions tout mettre en place en 30 minutes, ce qui aurait permis d'accorder matinée libre aux participants. Autrement, tout s'est déroulé de merveille par un temps idéal. L'accueil, les guides, l'hébergement, tout a été de très bonne qualité et très apprécié...

Nos impressions sur le concert donné le samedi après-midi par l'orchestre de Poitou-Charentes :

Si le public était peu nombreux au début, la foule plus dense à la fin a su apprécier l'interprétation de qualité et réclama un *bis* dans l'enthousiasme. Venus plus nombreux à la Villette, les auditeurs allaient d'un orchestre à un autre et j'ai même pu remarquer qu'au passage de la péniche Opéra, une grande partie du public est restée tournée vers l'orchestre.

La musique de rue a toujours ses adeptes et on a pu voir des gens chanter et d'autres esquisser des pas de danse. Le sens de la fête n'est donc pas totalement perdu en France. Il y a sûrement quelque chose à faire et nos sociétés sont en première ligne pour occuper ce créneau (entre autres objectifs).

Une autre remarque : le concert seul n'attire pas les foules (exemple aux Tuileries). Par contre si on y ajoute le « visuel » comme à la Bastille ou à la Villette, le public vient à nous et c'est l'ensemble audio et visuel qui prend soudain de l'importance, l'un n'étant rien sans l'autre.

Marcel Hélène
Fédération musicale
de Poitou-Charentes

... Au nom des membres du Conseil d'administration du groupement régional de Midi-Pyrénées, je vous remercie, ainsi que M. Meissonier pour tout le travail que vous avez réalisé avec ceux qui ont préparé les manifestations du Bicentenaire, pour en assurer un réel succès.

Ci-joint le compte rendu du déplacement à Paris de l'harmonie régionale junior de Midi-Pyrénées (pages régionales).

... Seul l'orchestre de stage d'harmonie de la Fédération musicale de la Somme était présent. Néanmoins, j'ai suivi ces deux journées presque totalement et avec attention. C'est donc à titre personnel et en tant que spectateur que je donnerai mon point de vue. Côté médias : j'ai vainement cherché dans la presse une annonce. J'ai trouvé la veille dans le *Parisien Libéré* un petit article mais qui ne parlait seulement que de la péniche Opéra. C'est décevant, mais il faut constater que nous ne sommes jamais aidés de ce côté là, quoi que nous fassions.

La journée du samedi, j'étais présent aux Tuileries de 12 heures à 16 heures. Beaucoup de choses en même temps pour un public clairsemé et visiblement composé d'accompagnants! Par contre, de 16 h 30 à 18 heures, j'étais au Luxembourg. Je dois dire que c'est un excellent endroit pour ce genre de programme. Il y a un kiosque à musique où les concerts sont annoncés longtemps à l'avance. Le public est excellent, connaisseur et averti. C'est à mon avis le succès de l'opération. Et il y avait du monde. Le dimanche en fin de matinée, je me trouvais à l'Arsenal sur le boulevard face au jardin où jouaient les musiciens. Là encore beaucoup d'accompagnants. Les Parisiens qui passaient étaient fort surpris, du genre « qu'est-ce qui se passe ici ». C'est désolant.

Sur le plan technique, c'était une très bonne initiative que d'avoir scindé les musiciens en deux formations qui s'alternaient. L'acoustique était bonne, mais le trop grand nombre est parfois dangereux : la preuve avec le Chant du départ où il y avait de l'enthousiasme mais quelques décalages.

Le dimanche après-midi, j'étais au bassin de La Villette. Il y avait davantage de public mais encore trop clairsemé et non informé. Les formations n'avaient peut-être pas non plus été suffisamment averties ou n'avaient pas dosé leur effet. Certaines avaient pensé concert alors que c'était franchement la fête populaire. C'est là, qu'il aurait fallu quelques batteries-fanfares pour varier l'ambiance.

Bien entendu à l'Arc de Triomphe, c'était l'apothéose.

Je dois ajouter, mais encore plus à titre personnel que la date de la manifestation était peut-être tardive. Je m'explique, le public était-il largement

comblé avec le Bicentenaire et peut-être saturé, ce qui fait que notre manifestation n'a pas rencontré le succès escompté.

Voilà ce que j'ai pu constater, non en participant, mais davantage en spectateur curieux.

M. Pommery
(Oise) Picardie

... Je tiens à vous féliciter pour les rencontres musicales des 23 et 24 septembre à Paris. J'y ai assisté avec mes musiciens dans l'orchestre junior d'Eure-et-Loir. Quel dommage que les médias n'aient pas fait connaître un tel événement : la venue de toute la France de musiciens amateurs et jouant dans ce grand ensemble! Quel dommage, au concert de l'après-midi aux Tuileries, il n'y avait que quelques auditeurs, et le lendemain au bord du canal Saint-Martin, il en fut de même!... Nous souhaitons vivement que de telles rencontres soient programmées en tenant compte des lacunes peut-être évitables...

P. Gauthier
Bu (Eure-et-Loir)

... Suite à notre participation, au Bicentenaire de la Révolution, avec l'orchestre départemental junior de l'Ain, je voudrais vous remercier d'avoir organisé cette manifestation d'une telle envergure. Je pense qu'il serait très bien, dans l'avenir, d'envisager de nouvelles rencontres de ce genre. Par contre avec un peu de recul, il est également bien d'étudier les points positifs ou négatifs de ces deux journées musicales.

— Positif : accueil, visites de Paris commentées, hébergement, précision des horaires, matériel de percussion mis à notre disposition le samedi, et le soleil au rendez-vous.

— A repenser :

a) Morceaux d'ensemble avec plusieurs chefs ou une vidéo ou une sono avec retour.

b) Une disposition différente pour les 1 000 musiciens, afin d'éviter les décalages dans la mesure.

c) Au cours des concerts du dimanche après-midi, il aurait fallu éviter les disparités entre les ensembles (installation de chaises, sono...) ce qui a créé quelques difficultés au sein de notre groupe.

d) Et surtout, l'absence de publicité par les médias, ce qui aurait certainement donné l'occasion de démontrer au grand public la valeur musicale existant dans l'ensemble de nos régions.

Mais l'organisation de réunions telles que celles qui viennent de se dérouler étant très complexe, je vous réitère nos sincères remerciements pour cet important travail...

M. Hubert Truffaz,
président technique de l'Ain

... Je tiens à vous féliciter de l'initiative dont vous avez fait preuve pour un tel rassemblement qui a nécessité un travail d'organisation énorme... Cependant, certaines imperfections se sont

produites et dans un but constructif je vous rapporte celles que j'ai pu constater, bonnes ou mauvaises.

— Visite guidée de Paris très appréciée de tout le monde avec des guides remarquables.

— La répétition d'ensemble prévue le samedi après-midi n'a pas eu lieu, dommage, car elle aurait permis de voir que certaines sociétés musicales n'avaient pas les bonnes partitions et que par conséquent, elles n'avaient pas travaillé le programme d'ensemble que vous aviez demandé très clairement. A mon sens, c'est un manque de sérieux de la part des dirigeants de ces sociétés.

— Quant à l'hébergement au F.I.A.P.A.D. de Nanterre sous la responsabilité du comité d'accueil, il a été déplorable puisqu'à seulement 2 h du matin, tous mes musiciens et accompagnateurs étaient logés. De plus, on nous avait même attribué une chambre déjà occupée.

Une suggestion : j'ai eu le plaisir de vous rencontrer, M. André Petit et M. Guy Meissonnier, un court moment, ce qui n'est peut-être pas le cas de mes collègues. Je pense qu'il aurait été sympathique d'organiser un vin d'honneur entre les dirigeants de la C.M.F., les compositeurs présents et les dirigeants des sociétés musicales participantes.

... Nous regrettons que l'auditoire des concerts n'ait pas été un peu plus important...

Je souhaite que mes remarques soient considérées comme constructives et amicales et non perçues comme des critiques, car tous mes musiciens et musiciennes ont gardé un excellent souvenir de leur séjour à Paris.

M. Gabriel Brisebard,
directeur à Saint-Vit,
Franche-Comté

... Il est un fait certain que nos instruments à plectres se produisant en « plein air », sans sonorisation, n'ont pu apporter au public toute la sensibilité qu'il aurait souhaité avoir.

Cependant nous avons été très heureux de nous produire, car le public nombreux qui a assisté à notre prestation a découvert la mandoline et un orchestre à plectre...

Sylvain Dagosto,
Longjumeau

H. M. M. O.

Dépositaire exclusif du Catalogue
MUSICIANS PUBLICATIONS (U.S.A.)

vous propose

ORCHESTRE D'HARMONIE

- TRUMPETER'S RHAPSODY - Moy. facile 400 FF
bossa Nova, Solo de trompette
- JAMAICAN RHAPSODY - Moy. facile 350 FF
pot pourri d'Airs sud-américains
- BALLAD FOR BARBARA - Facile + 350 FF
une merveilleuse ballade
- SUITE AMERICAINE - Moy. avancé 600 FF
suite en 3 mouvements
- PROMENADE IN SWINGTIME 400 FF
(dans le style de la promenade en traineau)
- INTERNATIONAL DIXIELAND 250 FF
pot pourri Dixieland - Moy. facile
etc. etc.

GRANDE FORMATION DE JAZZ

(Big band)

(5 saxes, 4 tromp., 4 tromb., 4 rythmes)

- AMERICAN PATROL 300 FF
- ANVIL CHORUS 300 FF
- LONDONDERRY AIR 300 FF
- LITTLE BROWN JUG 300 FF
- STARS AND STRIPPES FOREVER 300 FF
- RÉVERIE 300 FF
etc. etc.

Pour Big band débutant

- Beginning Jazz Pak n° 1 480 FF
 - Beginning Jazz Pak n° 2 480 FF
 - Beginning Jazz Pak n° 3 480 FF
- Chaque album propose 4 titres arrangés pour 5 saxes, 3 trp., 3 trb., 4 rythmes.

POUR ENSEMBLES DIVERS

**La fameuse série GAZEBO
de renommée internationale**

QUATUORS DE SAXOPHONES : S, A, T, B ou 2 A, T, B

- Jive for five 135 FF
- Scott Joplin portrait 135 FF
- Doo dah Jazz suite 135 FF

QUINTETTES DE SAXES : 2 A, 2 T, B

- Super Sax Suite n° 1 135 FF
- Super Sax Suite n° 2 135 FF
- Super Sax Suite n° 3 135 FF

Quatuors et Quintettes avec partie de Basse et Guitare

QUATUORS DE TROMBONES

- Doo Dah Jazz Suite 108 FF
- Super Bones Jazz Suite Vol. 1 108 FF

QUINTETTES DE CUIVRES

- Jive for Five 162 FF
- Dixieland Revival Meeting 180 FF
- Metro Jazz Suite 180 FF
etc. etc.

QUATUOR DE CLARINETTES, QUINTETTE A VENT

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

ne pas omettre d'indiquer :

- a) rubrique concernée
- b) activité exercée

H.M.M.O.

B.P. 64 - 59510 HEM - Tél. : 20 83 78 32

PIANOS NUMERIQUES

88 notes. Son piano concert.

- Sans entretien, pas d'accords
- Prise casque
- Marques : KORG - ROLAND - YAMAHA.

Basses-Contrebasses à vent
Clarinettes-Flûtes traversières

Hautbois-Saxophones

Trompettes-Trombones

PRINCIPALES MARQUES

REPRÉSENTÉES :

**AMATI - BUFFET
CRAMPON - COURTOIS
COUESNON - NOBLET
SELMER - YANAGISAWA
YAMAHA - WARNER**

- Instruments à Percussions.
- Matériels de Fanfare sur commande.
- Matériel scolaire et Flûtes :
AULOS - MOECK - KUNG.

**PRIX SPÉCIAUX
pour :**

Messieurs les professeurs - Harmonies - Collectivités
Nous consulter pour toutes commandes spéciales.



DISQUE & MUSIQUE

165, rue de Rennes - 75006 PARIS - Tél. : 45 48 63 37
100 m Tour Montparnasse. Expedition sur demande

H.M.M.O.

Dépositaire exclusif du Catalogue
R. SMITH (Angleterre)

vous propose

ORCHESTRE D'HARMONIE

- **Concerto pour timbales & Orchestre**
de Gordon Jacob Difficile 1 100 F
- **Concerto pour trombone & Orchestre**
de Derek Bourgeois Difficile 1 650 F
- **Andante & Scherzo (Euph. Solo & Orchestre)**
de Reginald Heath Moyen 510 F
- **Moorside Suite**
de G. Holst Difficile 900 F
- **Rondo Grottesco (Tuba Solo & Orchestre)**
de Derek Bourgeois Moyen 510 F
- **Three Fold Tunes**
de G. Holst Moyen 450 F
- **Bandstand Beguine**
de Stuart Johnson Moyen facile 364 F
- **Bandstand Ragtime**
de Stuart Johnson Moyen facile 325 F
- **Bandstand Samba**
de Stuart Johnson Moyen facile 325 F
- **Bandstand Boogie**
de Stuart Johnson Moyen facile 325 F
- **Rondeau from Abdelazer**
Musique : Purcell Moyen facile 289 F
Arrangements : D. Farnon
- **Blues on the Slide (Trombone Solo)**
de Stuart Johnson Facile 289 F
- **Elegy (extrait de Dowland suite)**
de John Ireland Facile 289 F

etc. etc.

ENSEMBLES A GÉOMÉTRIE VARIABLE

Ensembles à 4 voix :

1^{re} voix : Flûte ou clarinette.

2^e voix : Flûte ou hautbois, clarinette.

3^e voix : Clarinette ou saxo alto.

4^e voix : Clarinette, saxo ténor ou clarinette basse, basson.

Chaque titre est livré avec 2 copies de chaque instrument

- **Turkey in the straw**
Argt : D. Farnon Moyen facile - Moyen 80 F
- **Sousa confuser**
Argt : Michaël Brand Moyen facile 108 F
- **Lillibulero**
Argt : D. Farnon Facile + 108 F

Existent également : Ensembles à 3 voix
BRASSBAND (important catalogue)

DEMANDEZ NOTRE DOCUMENTATION

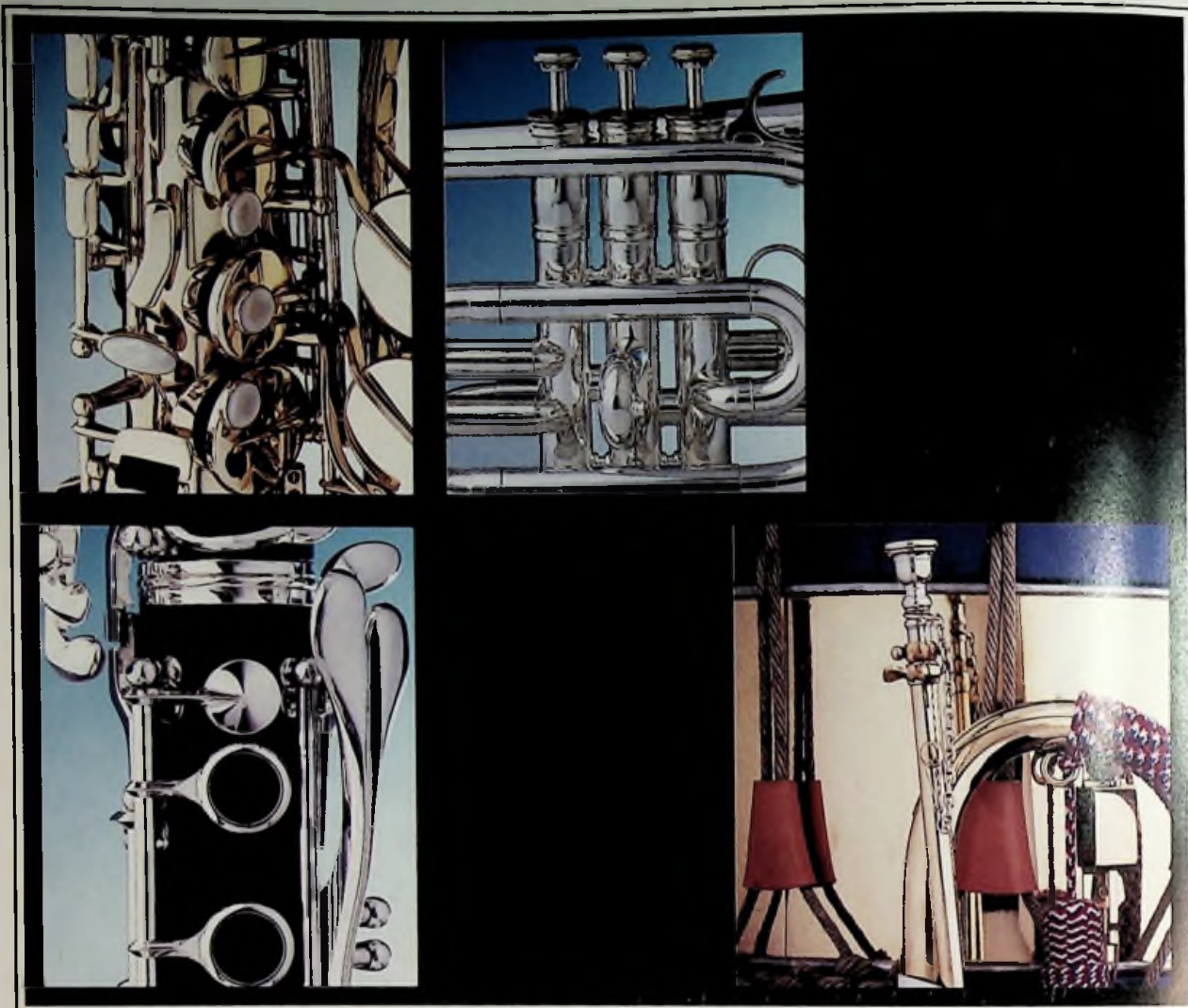
Ne pas omettre d'indiquer

- a) rubrique concernée
- b) fonction exercée

H.M.M.O.

B.P. 64 - 59310 HEM - Tél. : 20 83 78 32
Télex : 131348 - Télécopieur : 20 82 83 91

éditions robert martin



instruments à vent
percussions
parade

*le choix et la disponibilité dans toutes les grandes marques
un service après-vente de qualité*

musique instrumentale
orchestre d'harmonie
fanfare
batterie-fanfare

un répertoire dans tous les styles et de tous niveaux



106, Grande-Rue de la Coupée
71850 CHARNAY-LÈS-MÂCON
Téléphone 85 34 46 81
Télécopie 85 29 96 16